



مِطْطمة العالم الاسلامى للعلم والعمارة
ISLAMIC WORLD EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DU MONDE ISLAMIQUE POUR L'EDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE

CENTRE DES POLITIQUES HOLISTIQUES POUR LA PROMOTION DE LA RÉALITÉ CULTURELLE

Numéro 1

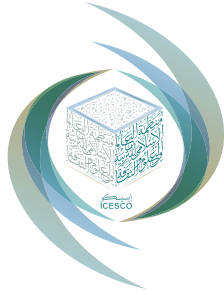


الرباط عاصمة الثقافة
ففى العالم الإسلامى

Rabat, Culture Capital in the Islamic World
Rabat, Capitale de la culture du monde islamique

Publication de l'Organisation du Monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture
- ICESCO - 1443/2022

Secteur de la Culture et de la Communication



مُنظمة العالم الإسلامي للتربية والعلم والثقافة
ISLAMIC WORLD EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DU MONDE ISLAMIQUE POUR L'ÉDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE

CENTRE DES POLITIQUES HOLISTIQUES POUR LA PROMOTION DE LA RÉALITÉ CULTURELLE

Numéro 1



الرباط عاصمة الثقافة
في العالم الإسلامي

Rabat, Culture Capital in the Islamic World
Rabat, Capitale de la culture du monde islamique

Publication de l'Organisation du Monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture
- ICESCO - 1443/2022

Secteur de la Culture et de la Communication

Sommaire

| | |
|--|------------|
| Dr. Salim M. ALMALIK | 5 |
| • Pr. Mohamed ZINELABIDINE : Centre International de L'ICESCO des Politiques Holistiques pour la Promotion de la Réalité Culturelle / L'Impérative Rupture en Culture | 7 |
| • Pr. Mahamat ABBA OUSMAN : Stratégie culturelle de L'ICESCO pour l'Afrique | 15 |
| • Dr. Koumbou BOLY BARRY : Déclaration sur le Droit à l'Éducation | 35 |
| • Dr. Youma FALL : Agir pour un meilleur épanouissement des artistes | 45 |
| • Pr. Abderrahman TENKOUL : Repenser nos appartenances par-delà nos clivages | 49 |
| • M^{me} Ramata ALMAMY MBAYE : Pourquoi l'Initiative «Les Sociétés que nous voulons» | 59 |
| • Pr. Rachida TRIKI : Le Régime Postcolonial des arts et les usages de la modernité | 65 |
| • Pr. Michele BRONDINO : Mondialisation, Technologies et Innovation des Savoirs en Méditerranée | 79 |
| • Dr. Somia DJACTA : La Culture au temps du Covid | 83 |
| • Pr. Faouzi MAHFOUDH : Ibn Khaldūn nous convie à revoir l'Enseignement | 87 |
| • Pr. Amos FERGOMBÉ : Art Africain : Instrument ou Effacement de la Figure Humaine ? | 93 |
| • Pr. Babacar DIOP : La Renaissance Africaine pour la libération, le développement, la paix durables en Afrique | 99 |
| • Pr. Dima HAMDANE : Culture, crise et conscience | 121 |



Dr. Salim M. ALMALIK

Directeur général
Organisation du Monde islamique
pour l'Éducation, les Sciences et la Culture
(ICESCO)

“Setting a new definition for holistic policies in such a way as to enhance the real role of culture and heritage in sustainable development and resource development. These policies are based on promoting sites, landmarks, museums, sustainable cultural tourism, book industry, visual industries, audiovisual institutions, arts, crafts, traditional industries, design arts, cultural and creative industries, digital economy, and solidarity and social economy. And supporting national programs of young investors, entrepreneurs and innovators, highlighting the role of the cultural institution in human, civilizational and economic development, linking the cultural institution with all cultural and heritage mediation institutions, and promoting leadership in the field of literary and artistic creativity and heritage at the local, national, regional and international levels”.

Centre International de L'ICESCO des Politiques Holistiques pour la Promotion de la Réalité Culturelle L'Impérative Rupture en Culture



Pr. Mohamed ZINELABIDINE

Directeur du secteur de la Culture et de la Communication
à l'ICESCO Rabat

Ancien Ministre Tunisien des Affaires Culturelles
(2016-2020)

D'abord les objectifs référés à ce « Centre international de L'ICESCO des politiques holistiques », ils sont nombreux et portent sur ce qui suit :

- 1- Concevoir de nouvelles politiques globales qui valorisent le rôle de la culture et du patrimoine dans le développement durable et la création des richesses. Celles-ci reposent sur la valorisation des sites, des monuments, des musées, du tourisme culturel durable, de l'industrie du livre, de l'audiovisuel, des arts et métiers, des industries créatives artisanales, des arts du design, des arts et métiers, des industries culturelles et créatives, de l'économie numérique, de l'économie solidaire et sociale, pour que l'institution culturelle, publique ou privée, devienne au centre des politiques globales, capable, de surcroît, de diffuser la conscience citoyenne, individuelle et collective,
- 2- Établir une approche globale qui lie les biens et services culturels avec l'économie numérique, l'éducation, la science, la recherche et l'innovation créative, en mettant en pratique les principes du droit à une culture, citoyenne et participative, au regard de la décentralisation culturelle, la gouvernance locale. En somme, œuvrer pour en faire un élément efficient au développement et à l'emploi, direct et indirect,

- 3- Soutenir les programmes nationaux pour la jeune génération d'investisseurs, d'entrepreneurs et de créateurs culturels, en mettant en évidence le rôle de l'institution culturelle dans le développement humain, civilisationnel et économique, tout en les reliant aux institutions de médiation culturelle et patrimoniale, au niveau local, régional, national, régional et international,

Axes d'action stratégique

- 1- Établir une relation équilibrée entre l'institution culturelle, les biens et les services en matière de droits, de compétences, de capacités, de pôles régionaux, de politiques horizontales et de politiques alternatives,
- 2- Prise en compte de la culture et du patrimoine dans les politiques volontaristes,
- 3- Adopter des politiques dynamiques et intégrées dont l'ambition est une culture à vocation sociale et solidaire,
- 4- Traduire le principe du droit à la culture en une réalité tangible et globale,
- 5- Construire une culture citoyenne, en partenariat avec les collectivités territoriales et la société civile,
- 6- Renforcer la décentralisation culturelle ainsi que la gouvernance locale dans les affaires culturelles, en faisant des régions des pôles de développement et d'initiative culturelle régionale et locale,
- 7- Intégrer la culture et le patrimoine dans l'économie culturelle numérique d'une part, et les industries culturelles créatives d'autre part, et l'économie solidaire et sociale, tout en assurant la gouvernance de la gestion, qui fait de la culture une ressource qui contribue directement et indirectement au développement des ressources et richesses nationales,
- 8- Renforcer les secteurs de la culture et du patrimoine grâce à des accords de coopération et de partenariat avec les ministères et organismes des finances, des relations diplomatiques, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'économie, de l'industrie, de l'investissement, des affaires sociales, du tourisme, de l'agriculture, du transport et de la coopération internationale...

9- Valoriser le patrimoine, les sites, les monuments, les musées et le tourisme culturel durable, en relation avec la préservation de la mémoire nationale, en les associant aux activités et services économiques, industriels, numériques et commerciaux, selon la logique de la demande et de l'offre, et d'une manière qui fait de l'institution créative et de l'institution patrimoniale le cœur vaillant du développement global et durable.

Programmes internationaux de recherche et d'études

- 1- Etudes théoriques et appliquées dans le but de sensibiliser les pays et les politiques publiques afin d'augmenter le budget des ministères de la culture afin qu'il atteigne 1% du budget général,
- 2- Etudes sur le développement des ressources des fonds concernés par l'encouragement à la créativité et aux créateurs, assorties d'une recommandation de prélever 1% des droits de douane, employés sur les supports électroniques, numériques et les photocopieurs, au profit des institutions s'occupant du droit d'auteur et des droits voisins,
- 3- Des études spécialisées visant à soutenir davantage le budget des caisses de sécurité sociale au profit des créateurs et des intellectuels, dans le but de préserver leur dignité, d'améliorer leurs conditions de vie et de leur permettre de faire face aux situations de grande difficulté et précarité,
- 4- Etudes comparatives sur la promulgation de lois spéciales concernant l'artiste et les professions artistiques, avec l'allocation de ressources supplémentaires pour soutenir les droits littéraires, intellectuels et artistiques des auteurs, intellectuels, créateurs et droits voisins.
- 5- Des études appliquées sur les modes de financement ou d'accompagnement des projets culturels, à travers les mécanismes de soutien aux initiatives des jeunes entreprises, dans chaque pays membre de l'ICESCO, ou dans le cadre du soutien à l'investissement et à l'initiative culturelle dans les domaines susmentionnés,
- 6- Des études appliquées soucieuses d'intégrer le PIB Culturel dans la planification et l'analyse, souvent absents des statistiques et des études quantitatives de nos politiques de développement. Et ce, afin de renforcer le leadership culturel, à hauteur de 3% du PIB culturel.

D'où l'Impérative Rupture en Culture.

D'aucuns voient dans la Culture un continuum, plutôt un ensemble d'éléments homogènes à protéger, à préserver. Par certains aspects, sans doute, il nous revient de protéger le patrimoine culturel, de le valoriser, de l'enrichir. Mais ce que j'entends par « Rupture », c'est une acception nouvelle des politiques holistiques inhérentes à la réalité culturelle, au moment où le fait culturel devient fortement rebelle, remuant, rebondissant, impermanent, involutif, révolutif. Tout semble vouloir le résumer, mais rien ne prétend le contenir ou lui suffire.

Que serait la géopolitique sans la Culture ? L'histoire sans le patrimoine ?

La mémoire humaine sans ses civilisations successives ?

Le développement des individus sans intelligence créative ?

L'économie - à toutes ses échelles locale, régionale, nationale et mondiale
- sans transformation numérique ?

Le tourisme durable sans inclusion patrimoniale et artistique ? Les métiers d'art sans économie solidaire et sociale ?

La culture sans éducation référée aux domaines de la formation artistique, technique, patrimoniale, digitale, médiatrice ?

La Culture, sans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ?

La Culture, sans la formation professionnelle et la transmission des savoirs et des compétences pratiques et techniques ?

La Culture sans management, industries, communications référées ? Le Développement sans le PIB culturel ?

En somme, la Culture sans politiques inclusives et holistiques afin de promouvoir la réalité culturelle sur le terrain de sa vérification propre et efficace ? D'où l'impérative rupture en culture qui a conduit l'ICESCO, en tant qu'Organisation Internationale pour l'Education, les Sciences et la Culture, à initier sa réforme pour emprunter un nouveau vecteur stratégique, celui de « ICESCO ROADS FOR THE FUTUR », qui comprend :

- «Le Réseau International des Chaires pour la Pensée, le Patrimoine, les Lettres et les Arts», (Liban, Sénégal, Brésil, Maroc, Tunisie, France, Bahreïn, Allemagne...),

- «ICESCO Créative», (Plateforme numérique qui compte : Musée Virtuel d'Art Contemporain, Centre du Cinéma et d'Image Numérique, Plateforme des Jeunes, Plateforme pour les ICC, Fonds d'Investissement pour Jeunes-Entrepreneurs Culturels),
- «Le Think Tank international, La Culture pour Repenser le Monde», (qui réunit une centaine de penseurs, de chercheurs, d'artistes, de critiques de quarante pays),
- «Le Centre International des Politiques Holistiques pour la Promotion de la Réalité Culturelle» (Centre d'études et de recherches).

Ce sont là des résonances importantes différentes pour approcher «La Culture Autrement», au moment où il devient difficile de discerner ses apparences et ses saillances, entre arts, créations et loisirs, culture sociale et mémoire anthropologique, droit à la culture et droit de la culture, droit à l'altérité et droit à la singularité. Une prévalence touffue de diversité pour certains, d'antinomie pour d'autres, à en perdre le fil des idées et des approches, si l'on y perpétue l'amalgame des genres et des significations. Rien de plus problématique que de tenter de redéfinir ses références nationales et supranationales, les paradigmes sociaux et les réalités affectives d'un groupe social, oscillant entre rationalité et intersubjectivité.

Au travers d'une image conduite d'intrusion numérique, de médias interposés, de virtualité, d'instantanéité, tout se passe comme une loi absolue, où le non-dit rime avec la modélisation, l'homogénéisation. La métamorphose est dans la réalité pressante du vécu, elle se laisse voir sans être suffisamment pensée. Il nous incombe d'en mesurer les manifestations et d'en retenir les enseignements. Une notion prospective nous invite, en même temps, à élargir les référents de la Culture pour en situer progressivement les attributions, sous l'angle des enjeux du développement. Par son caractère délibérément opérationnel, le développement culturel holistique privilégie les moyens à mettre en œuvre autant que les moyens d'action visant à modifier les comportements d'un groupe d'individus ou d'une société. Les politiques holistiques devant se souscrire au développement économique, comme mode de croissance homogène nécessaire à l'extension de la production et de la consommation, un effort devra être consenti pour revigorer les industries

culturelles, l'économie numérique, l'économie sociale et solidaire, la définition de l'ensemble des indicateurs culturels et la précision du PIB culturel, à travers des études crédibles à mener.

Ce concept induit un mode d'organisation et de gestion du secteur d'activité identique à celui que connaissent les autres secteurs de l'économie des biens et des services, ce qui est loin d'être acquis pour le moment, et tranche, de surcroît, avec une idée classique de la culture considérée comme morale, lettrée. Si l'une n'empêche pas l'autre, à priori, la culture peut régénérer l'employabilité comme secteur d'activités prospère, sa reconsidération comme forme d'activités lucratives peut être gérée selon l'offre et la demande. Certains se demandent si ce principe de consommation de masse est de nature à altérer les fondements mêmes de l'identité culturelle reposant sur la reconnaissance d'un ensemble humain lui-même défini par sa propre organisation au territoire. Le marché des arts et de la culture, à travers le monde, a manifestement ébranlé les certitudes sociales faites de passer et de continuité, autour des valeurs communément admises comme immuables. Cette nouvelle transparence du système culturel, et son ouverture sur des secteurs autres censés le porter, a remis en question nombreuses notions singulières des sociétés ayant été amenées à concéder leurs propres systèmes de représentation éthique et mentale.

Qu'en est-il donc de ce processus d'apprentissage cumulé et des capacités stratégiques articulées autour des normes de relations, de valeurs et d'actions selon les orientations idéologiques qui caractérisent une culture, une communauté territorialisée ? Si la réhabilitation de la production culturelle est générative pour les pays qui entendent développer leurs propres ressources sensibles et intellectuelles, la perméabilité des cultures traditionnelles quant aux cultures les plus développées a affecté considérablement les cultures dites «de terroir». «L'identité» culturelle de nombreux pays a dû assimiler, pour devenir plutôt une «Personnalité» culturelle, plus flexible, perméable et transformative, la transmission des valeurs de l'enseignement, des traditions et de l'éducation familiale, un faire-savoir organisationnel et institutionnel délibéré parvenant Jusqu'aux registres les plus retranchés.

Il est ainsi impératif de reconsidérer cette notion de «culture propre» et de «culture autre», ce qui suppose non seulement le devoir de préserver

un patrimoine, gérer un actif, reconnaître et pérenniser des groupes communautaires autour de références anthropologiques et un habitus à perpétuer. De tout cela, la globalisation aura touché au for intérieur, au plus intime de l'être communautaire, jusqu'à s'immiscer au détail des héritages lointains et des legs historiques cumulés. Cela est de nature à ébranler ce qu'il y a d'intrinsèque chez l'humain, afin de réécrire l'imparfaite «modélisation culturelle», sujette à toute caution et suspicion. C'est dans ce sens que les pays gagnent à faire évoluer leur propre modèle de développement holistique culturel dont l'objectif est d'aspirer au progrès, à l'amélioration quantitative et qualitative des collectivités, à travers le droit au savoir, à la création, à la propriété intellectuelle et artistique, à l'implication citoyenne individuelle et collective, gouvernementale et non gouvernementale. En plus du transfert des biens et des services culturels à des populations régionales dans le sens du droit à la démocratie culturelle autant qu'à la démocratisation des arts, favorisant l'accès à l'information, à la planification territoriale comme étant des sources et des processus d'accumulation de savoirs et d'intégration.

Cela suppose, en même temps, l'analyse d'indicateurs structurants pour mesurer la réalité culturelle du pays et entamer une prospective réelle à même de guider les pas jusqu'à parfaire les réalisations en cours, pour en faire des ajustements continuels dont notamment l'élévation du niveau de vie combiné au progrès numérique, à la croissance économique, à la complexité de la division du travail, et à la diversification des institutions. Il s'agit aussi de conjuguer les paramètres d'une adéquation difficile, soit le progrès des moyens de création et de communication. Comment faire ce pari du développement, par l'acquisition de la culture et du droit ? La culture devient au cœur du développement des politiques intégrales et inclusives, alors qu'elle se confinait à l'expression simple d'un groupe de lettrés ou la manifestation d'une identité circonscrite à l'appartenance à une mémoire de partage.

Elle devrait définir ses priorités, en la matière, pour une culture d'égalité, Du droit sans exclusion aucune, au-delà de l'appartenance à l'idéologie ou à la région ou à l'âge ou au sexe ou au niveau d'instruction ou à la couleur. Une meilleure répartition des richesses et des ressources entre les Capitales et les régions intérieures afin d'inculquer le sens

proactif d'une culture source et vecteur constamment réinventés. Une culture de savoir et de savoir-faire, étant au cœur de tout apprentissage. D'où l'intérêt de cultiver le droit à la culture tout autant que la culture du droit, celle des femmes à émuler avec l'homme dans l'ensemble des registres de la vie citoyenne, droit à l'art et à la connaissance sensible, droit à la création artistique, droit à l'identité enracinée et entrouverte aux perspectives du dialogue interculturel et aux échanges interhumains dans le respect de la différence et l'initiation au rejet de la xénophobie, du repli sur soi et de l'extrémisme, en ce que la culture peut ou doit remplir et accompagner sa vocation de médiatrice pour créer des emplois et générer des volontés, droit à l'exercice économique dans ce qu'il peut apporter au pays de renouveau et de croître à l'échelle nationale et internationale, droit à stigmatiser une image valorisée à l'échelle du monde, en rappelant ses référents historiques, ses racines plurielles, ses fondements linguistique et religieux, réceptifs et réactifs relativement à l'universalité des valeurs de l'humanité au XXI^e.s., droit à la reconnaissance de l'histoire des cultures, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel, droit aux loisirs et aux occupations récréatives. C'est pourquoi, la réalité culturelle dépendra de tous ses éléments, et davantage d'un caractère délibérément opérationnel de référence double, par le dispositif des moyens à mettre en œuvre, des objectifs tracés dans le contexte d'une politique holistique stratégique interagissant avec le monde mutant d'aujourd'hui, faisant de l'individu l'essence et le lieu de toute finalité civilisatrice, individuelle et collective.

Stratégie culturelle de l'ICESCO pour l'Afrique



Pr. Mahamat ABBA OUSMAN

Maître de Conférences au Département des Sciences Historiques, Archéologiques et du Patrimoine de l'Université de Maroua au Cameroun.

Expert (Patrimoine culturel/musées)
à la Direction de la Culture et de la Communication
de l'ICESCO (Rabat)

I- Introduction

La Culture dans sa dimension la plus large participe au dialogue interculturel. Elle constitue aussi un instrument de renforcement des liens sociaux, un outil de la promotion de la paix et de la cohésion sociale. En plus de son apport au plan social, le secteur culture contribue fortement à l'économie mondiale. Il représente 3 % du PIB mondial et emploie 29,5 millions de personnes (soit 1 % de la population active mondiale). C'est ainsi que dans son agenda international à travers des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 adopté en septembre 2015, les Nations Unies ont officiellement reconnu l'apport de la Culture au développement durable. Cette reconnaissance est perceptible dans les huit (8) ODD sur les dix-sept adoptés. Partant de cet intérêt grandissant de la communauté internationale pour la Culture comme vecteur de développement des sociétés, facteur de paix et de résilience, une stratégie culturelle de l'ICESCO pour l'Afrique s'avère nécessaire pour mieux exploiter le potentiel culturel afin de contribuer au développement humain, social et économique.

1. Contexte :

La promotion du patrimoine culturel est au centre des préoccupations des pays africains. On note la construction des infrastructures de base et l'organisation des manifestations culturelles et artistiques qui regroupent des professionnels nationaux et internationaux sur les questions du cinéma, la danse, la gastronomie, le costume et les arts. De même, la carte muséale africaine s'améliore davantage et présente plusieurs institutions muséales aux normes internationales à l'instar du Musée des Civilisations Noires de Dakar et bien d'autres musées nationaux. En novembre 2018, le rapport de Felwine Sarr et Bénédicte Savoy sur la restitution du patrimoine culturel africain indique qu'il existe plus de cinq cents (500) institutions africaines de conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel. Ils mentionnent également la particularité des cases patrimoniales qui permettent aux communautés de présenter au grand public des objets rituels qui sont encore d'usage dans les cérémonies traditionnelles. Une démarche muséale qui pourrait inspirer les autres régions du monde. Il apparaît clairement que le contexte actuel est favorable à la protection, la sauvegarde, la conservation et la valorisation des biens et éléments culturels du continent. L'Union Africain est résolument engagée dans cette voie à travers ses documents de références et des projets concrets sur le terrain.

2- Union Africaine : vers une nouvelle vision de :

La culture et du patrimoine la vitalité culturelle des communautés dans le domaine de la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel, et aussi dans la promotion des manifestations culturelles trouve un écho favorable dans les orientations de l'Union Africaine. Il s'agit des projets concrets notamment en termes de conservation et de promotion des collections muséales et la célébration de l'année 2021 dédiée à la célébration de l'art, culture et patrimoine.

En effet, les Ministres de la culture des pays de l'Union Africaine ont approuvé la création d'un Grand Musée de l'Afrique à Alger au cours d'une réunion tenue à Naïrobi au Kenya en 2005 avec la mise en place du comité scientifique. Cette décision a été confirmée par la réunion de chefs

d'Etats africains réunis à Khartoum, au Soudan en 2006. Dans la même perspective, l'agenda 2063 adoptée le 26 mai 2013 par l'Union Africaine, l'aspiration (5) de la vision « l'Afrique que nous voulons » reconnaît que l'Afrique a une forte identité culturelle, un patrimoine commun, des valeurs et une éthique partagée.

L'Afrique sera un continent où les idéaux panafricains seront pleinement intégrés dans tous les programmes scolaires et les biens culturels panafricains (patrimoine, folklore, langues, films, musique, théâtre, littérature, festivals, religions et spiritualité.) seront renforcés. Les langues africaines seront la base de l'administration et de l'intégration. La culture, le patrimoine et les artefacts seront rapatriés et protégés.

Cette vision repose sur trois (3) axes essentiels :

- Le Panafricanisme et la communauté d'histoire, de destin, d'identité, d'héritages, de respect de la diversité religieuse et de conscience des peuples d'Afrique et de sa diaspora seront fortement ancrés ;
- la culture, l'héritage, et les objets historiques volés à l'Afrique seront rapatriés et sauvegardés ;
- La culture, l'héritage, l'identité et le destin communs seront au centre de nos stratégies afin de permettre une approche panafricaine et la Renaissance africaine.

Au regard de l'importance de plus en plus grandissante accordée à la culture, l'organisation a déclaré l'année 2021 «année des arts, de la culture, et du patrimoine». C'est ainsi que dans son discours de plan d'action retenu pour son mandat de président de l'UA pour l'année 2021, le Président Etienne TSHISEKEDI a demandé : à la commission de l'UA en collaboration avec les Etats membres de déployer des efforts en vue de la pleine mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du thème de l'année 2021 : «arts, culture et patrimoine : des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons».

C'est au regard de la détermination des pays africains de conserver et de valoriser leurs biens et éléments culturels, et les engagements internationaux de l'Union Africaine, que la stratégie culturelle de l'ICESCO pour l'Afrique se présente comme une nécessité afin de permettre à l'organisation

de donner une place de choix à l'Afrique dans la mise en œuvre de ces programmes, et de signer des accords de partenariats avec des institutions culturelles panafricaines pour réaliser des activités communes.

1- Approche de la mise en œuvre de la stratégie culturelle

La culture, prise dans sa globalité, se présente comme un secteur dynamique et pluridisciplinaire. Elle couvre à la fois les arts, les modes de vie, de pensée, les savoir-faire et savoir-être qui renforcent le tissu social entre les humains et impactent sur leur vivre ensemble. Au regard de son caractère transversal, le déploiement de cette stratégie ne saurait être l'apanage d'un seul secteur de l'ICESCO. Des réunions d'échange internes entre les différents secteurs ont montré la nécessité d'agir ensemble dans l'implémentation de cette stratégie sur le continent africain. Son approche de mise en œuvre s'inscrit dans une démarche holistique qui appelle à la collaboration entre plusieurs départements notamment :

- Secteur de la Culture et de la Communication ;
- Secteur des Sciences Humaines et Sociales ;
- Secteur de l'Éducation ;
- Département du Dialogue et de la diversité culturelle ;
- Secteur des Partenariats et Coopérations internationales ;
- Direction des Technologies de l'information.

2- Financement des activités

En plus des interventions classiques de l'ICESCO dans la promotion de la culture et des arts dans les États membres de la Région-Afrique, la nouvelle stratégie culturelle encourage la recherche des financements parallèles à travers le crowdfunding et le mécénat qui associe l'apport du secteur privé et des fondations. Cette démarche s'appuie sur des renforcements des capacités notamment :

- Les séminaires de sensibilisation pour promouvoir le crowdfunding et d'accompagner les États africains dans la création des plates-formes web pour la collecte des fonds en ligne ;

- Les formations d'élaboration et de montage des projets culturels à l'attention des professionnels pour chercher des financements, assurer le coaching des responsables des associations culturelles et artistiques et faciliter des contacts avec les bailleurs de fonds.

Cette nouvelle approche de la valorisation de la diversité culturelle africaine recommande de travailler davantage avec des acteurs locaux. Il faut reconnaître que les activités de ces derniers militent en faveur du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Il est nécessaire de faire des plaidoyers pour encourager les pays à disposer des répertoires d'associations culturelles et artistiques.

i- Principes et objectifs de la stratégie culturelle

La stratégie culturelle de l'ICESCO pour l'Afrique se fonde sur les principes et les valeurs qui constituent des fondements de l'organisation.

1- Principes

Deux principes fondamentaux forment la charpente de cette stratégie culturelle de l'ICESCO pour la Région-Afrique.

1-1- les droits culturels

Il existe plusieurs catégories de personnes vivantes avec le handicap qui n'ont pas accès à la culture, aux arts et au patrimoine. La nouvelle vision entend mettre en exergue le contenu de la « Déclaration islamique sur les droits culturels » adoptée à la 8ème Conférence islamique des ministres de la culture qui a eu lieu du 21-23 janvier 2014 à Médine au Royaume d'Arabie Saoudite.

Le droit dans l'Islam est un fondement inaliénable qui vise à garantir l'intérêt aussi bien de l'individu que de la société et dont la mise en œuvre exige une autorité ou une assignation. Dans la présente Déclaration, les manifestations de ce droit englobent l'appartenance à une identité culturelle, l'expression de ses composantes et la mise à profit de ses ressources, ainsi que la contribution à son façonnement et son interaction avec les autres cultures.

La stratégie culturelle de l'ICESCO pour l'Afrique se base sur ces textes pour encourager les Etats à veiller sur :

- les droits relatifs à l'appartenance culturelle, à l'utilisation de la langue maternelle, au profit des services culturels publics, à l'expression et à la protection de l'identité, au respect des symboles religieux, à la préservation de la mémoire collective et à la vérité historique, à l'information et à la communication, à la protection des droits d'auteur ;
- Aménagement des espaces d'accès pour les personnes à mobilité réduite dans les institutions culturelles et encourager les projets culturels qui tiennent compte des minorités et des personnes vulnérables.

2-2- Une forte implication des femmes et des jeunes

L'Organisation du Monde Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture accorde de plus en plus une place importante aux femmes et aux jeunes dans la mise en œuvre de ses activités. Ils sont à la fois des acteurs, mais bénéficient aussi d'une attention soutenue dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan d'action. Le respect de ce principe est de rigueur dans la nouvelle vision de l'ICESCO qui a fait de l'année 2021 «l'année de la femme».

Par ailleurs, ces deux catégories sont au cœur des orientations de plusieurs organisations internationales. L'Union Africaine en fait une préoccupation majeure dans l'agenda 2063.

L'Afrique sera un continent où les femmes et les jeunes joueront un rôle important, en tant que moteurs du changement. Des mécanismes seront en place pour le dialogue entre les générations, afin de veiller à ce que l'Afrique soit un continent qui s'adapte au changement social et culturel.

Cette stratégie culturelle place les femmes et les jeunes au centre de ses intérêts à travers la promotion des activités scientifiques sur les femmes détentrices des savoir-faire patrimoniaux et, dans l'économie culturelle solidaire et sociale, et les jeunes sont perçus comme des principaux porteurs de projets en matière d'économie culturelle numérique et, dans les industries culturelles et créatives.

2- Objectifs de la stratégie culturelle

Trois objectifs majeurs sous-tendent cette nouvelle perspective africaine en matière de promotion du patrimoine culturel, ainsi que l'apport de la culture dans l'amélioration des conditions de vie des populations et de la cohésion sociale.

2-1- préservation, protection et valorisation du patrimoine culturel

Très peu de pays africains disposent de catalogues des biens et éléments culturels. Il est donc nécessaire d'encourager ces pays à faire l'inventaire général du patrimoine culturel et à créer des plates-formes numériques pour assurer la pérennité de ces biens et éléments culturels. Cette activité permet de lutter aussi contre le trafic illicite de biens culturels, de sauvegarder des aspects immatériels de la diversité culturelle africaine, et de faciliter l'inscription des biens et éléments culturels sur la liste du patrimoine du monde islamique.

Pour atteindre les résultats escomptés, un effort supplémentaire s'impose dans la formation et le renforcement des capacités des professionnels africains. De même, la protection et la valorisation du patrimoine culturel africain nécessite aussi le développement du secteur de l'édition, de la publication et d'infrastructures de promotion du livre et de la lecture. Il s'agit notamment des bibliothèques publiques et municipales accompagnées des espaces de lecture, d'animation et d'initiation à la lecture et la création des bibliothèques numériques sur les campus universitaires.

2-2- Faire de la culture africaine un levier de développement économique et social

Perçu généralement comme un secteur budgétivore, la culture se positionne davantage comme un pilier de création de richesses. La nouvelle vision de l'ICESCO priorise la contribution de la culture dans la croissance et la transformation de l'Afrique. Il s'agit de coordonner les efforts des Etats membres et de les accompagner dans l'élaboration de politiques qui répondent aux attentes des organisations internationales. Il s'agit notamment de la promotion de l'économie culturelle numérique, de l'économie culturelle solidaire et sociale, et des industries culturelles

et créatives. Ces trois piliers de l'économie culturelle sont peu valorisés en dépit d'un contexte international favorable et des opportunités réelles d'investissement qui s'offrent à l'Afrique dans ce domaine.

- **les industries culturelles et créatives**

Elles sont constituées de structures fondées sur la conception, la production ou reproduction, la distribution et la consommation des produits à caractère culturel, et des services d'appui aux activités culturels, de conseils et d'encadrement des professionnels de la culture. Les retombées des industries culturelles et créatives sont très peu capitalisées dans les économies des pays africains ou du moins peu exploitées par les acteurs du secteur économique. C'est partant de ce constat et au regard de la diversité culturelle des pays africains que la nouvelle vision de l'ICESCO souhaite valoriser ces produits culturels afin qu'ils participent au développement du continent. Elle encourage les deux aspects de l'industrie culturelle à savoir : La promotion des biens culturels ou biens de consommation (produits artisanaux, les produits de l'industrie musicale, les produits du terroir issus des savoir-faire locaux) et les services culturels (les salles de cinéma, les centres et complexes artisanaux, les maisons de la culture, les librairies, les studio-photos et les entreprises de reportages vidéo, les structures d'impression, de sérigraphie et reprographie...)

- **Economie culturelle solidaire et sociale**

- **L'économie sociale et solidaire** regroupe un ensemble d'entreprises structurées sous forme de coopératives ou associations qui sont orientées vers la solidarité et l'accompagnement social. Elles ont généralement pour objectifs d'apporter un soutien aux personnes en situation de fragilité, de contribuer au renforcement des liens sociaux, et de participer à l'éducation à la citoyenneté. C'est une vision qui corrobore avec les paradigmes africains de développement endogène fondés sur l'assistance mutuelle, le partage, le vivre ensemble et la cohésion sociale. C'est un mode de production de proximité qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations. La stratégie culturelle de l'ICESCO s'inscrit dans une démarche qui accompagne les regroupements au sein des structures associatives relevant du domaine des arts et de la culture pour promouvoir la paix au sein de communautés et des quartiers défavorisés.

• Économie culturelle numérique

L'usage des nouvelles technologies dans le domaine culturel notamment les services et biens relevant de l'informatique, des télécommunications et de l'audio-visuel constituent aujourd'hui la charpente de l'économie globale du monde. Elle est essentiellement portée par les jeunes. De ce point de vue, l'Afrique est un «réservoir» de ressources humaines juvéniles. Elle dispose d'une main d'œuvre importante qui constitue l'espoir et l'avenir du monde. C'est ainsi que pour désenclaver la mentalité de la jeunesse tournée vers l'immigration et la recherche du gain facile, l'économie culturelle numérique se présente comme une solution pour générer de nouveaux emplois à travers la création des startups dans le domaine des arts et de la culture.

2-3- Promouvoir le tourisme culturel

La promotion du tourisme culturel autour des sites inscrits sur la liste du patrimoine du monde islamique pour rentabiliser et préserver les sites. La stratégie culturelle de l'ICESCO encourage l'entrepreneuriat des communautés riveraines de sites inscrits à travers le développement des hébergements marchands, des agences de voyage et de tourisme, des structures de détente et de loisirs, et de production des souvenirs de voyages à l'attention des touristes. La réalisation de cet objectif tient compte de la protection de l'intégrité des biens culturels, la cohésion sociale et le rapprochement des communautés dans le respect des valeurs morales et de l'éthique. Cette vision s'appuie sur trois (3) paradigmes suivants :

- Développement de l'entrepreneuriat culturel en encourageant les artisans à promouvoir les souvenirs de voyages dans les centres artisanaux et maisons de la culture ;
- Sensibilisation des communautés sur la nécessité de protéger l'intégrité des biens culturels en développant le tourisme durable ;
- Promotion du tourisme culturel comme facteur de consolidation des liens sociaux pour combattre la dépravation des mœurs et autres dégâts sociaux.

ii- Les grands défis de l'ICESCO sur le continent

Il est évident que la mise en œuvre de cette stratégie culturelle nécessite un travail de fond pour permettre à l'organisation de participer à plusieurs activités relevant de la culture sur le continent.

1- Contribuer à la promotion des manifestations culturelles

Le continent africain dispose d'une pluralité d'évènements culturels qui mériteraient davantage de visibilité. Pour inscrire ces évènements culturels dans un Agenda régional harmonisé, tel que demandé par le Conseil dédié à la culture africaine, créée récemment au sein de la Commission Africaine, il est nécessaire d'engager une réflexion profonde sur l'organisation de ces expressions culturelles afin qu'elles soient profitables aux communautés, aux professionnels du secteur et à l'économie globale. Pour y parvenir, l'ICESCO encourage les états membres à :

- Améliorer les lois sur le mécénat et les textes d'application ;
- Réaliser les répertoires nationaux d'évènements culturels et d'élaborer un calendrier national et panafricain des manifestations culturelles ;
- Encourager la formation et le coaching pour les porteurs des projets culturels en incluant la mobilisation de ressources financières ;
- Règlementer l'organisation des évènements culturels ;
- Accompagner les séminaires de renforcement des capacités des promoteurs culturels ;
- Soutenir la mise en place des plates-formes régionales d'échange et de partage d'expérience entre les professionnels ;

De même, les évènements culturels offrent des espaces d'interaction et d'échange entre les peuples. Ils sont également l'expression du génie collectif humain où le savoir-faire, le faire-ensemble et le faire-savoir sont devenus une nécessité. L'ICESCO, à travers son expertise, envisage d'accompagner les Etats membres pour valoriser leurs cultures en soutenant les manifestations culturelles les mieux structurées sur le continent à travers la mise en place d'un fond d'appui aux festivals culturels. L'accompagnement de ces évènements culturels panafricains constitue un enjeu majeur pour l'ICESCO afin d'être présent sur le continent au même titre que les autres organisations internationales.

A titre d'exemple, on peut citer quelques évènements culturels les mieux structurés sur le continent :

- Biennale de l'Art Africain Contemporain de Dakar, Sénégal ;
- Carnaval annuel de Guinée Bissau, archipel des Bijagos, en Guinée Bissau ;
- International Roots Festival en Gambie.
- Festival panafricain du cinéma et de la télévision (FESPACO)

Ouagadougou, Burkina Faso ;

- Festival international Soninké de l'Afrique de l'Ouest ;
- Festival International de Porto-Novo (magnifier le riche patrimoine culturel et artistique), Porto-Novo au Bénin ;
- Festival International des Cultures Sahariennes au Tchad ;
- Festival national des arts et de la culture du Cameroun ;
- Festival International de Théâtre du Gabon ;
- Festival International des Danses Africaines à Lomé au Togo ;
- Festival « Abissa » à Grand Bassam, Côte d'Ivoire
- Festival sur le Niger, Ségou au Mali ;
- Festival Taragalte : à la rencontre de la culture touareg au Niger ;
- les rencontres chorégraphiques d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC)

2- Renforcer les partenariats et les accords de coopération

La nouvelle perspective de l'ICESCO s'appuie sur le renforcement des partenariats existants et la prospection de nouveaux partenariats avec les institutions culturelles implantées en Afrique pour bénéficier de leur ancrage et de leur expertise dans la réalisation d'activités conjointes notamment l'organisation des conférences, des expositions thématiques et la publication des ouvrages sur la culture, le patrimoine et les collections muséales. A ce titre, nous pouvons citer quelques structures panafricaines qui méritent une attention particulière de l'ICESCO. Il s'agit de :

- Académie Africaine des Langues (ACALAN), Bamako, Mali ;

- Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO), Niamey, Niger ;
- Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC), Lomé, Togo ;
- Centre International des Civilisations Bantu, (CICIBA), Libreville, Gabon ;
- Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA), Yaoundé, Cameroun ;
- Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement (CEFOD) Ndjamena, Tchad ;
- Centre International pour le Patrimoine Culturel et Artistique (CIPCA), Yaoundé, Cameroun ;
- Centre Culturel Kôrè, Ségou, Mali ;
- Centre Culturel Oumarou Ganda (CCOG), Niamey, Niger ;
- Ecole du Patrimoine africain (EPA), Porto Novo, Benin ;
- Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (AWHF), Pretoria, Afrique du Sud ;
- Fondation Amadou Hampâté BA, Abidjan, Cote d'Ivoire ;
- Fondation Cheick Anta Diop, Dakar, Sénégal ;
- Fondation Joseph Ki- Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso ;
- Fondation Jean- Félicien Gacha, Bangangté, Cameroun ;
- Fondation Léopold Sédar Senghor, Dakar, Sénégal ;
- Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed-Baba (IHERI-AB), Tombouctou, Mali ;
- Musée des Civilisations Noires, Dakar, Sénégal
- Musée du Palais des Rois Bamoun, Foumban, Cameroun ;
- Musée de Civilisation d'Abidjan, Cote d'Ivoire ;
- Musée des Civilisations de Dschang, Cameroun ;
- Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA), Maputo (Mozambique)

3- Améliorer la présence des institutions l'ICESCO sur le continent

Pour assurer le rayonnement de l'ICESCO en Afrique, il est nécessaire de redynamiser la coopération scientifique à travers les Centres et Chaires de l'ICESCO qui sont des espaces de plaidoyer où se rencontrent les décideurs, experts, partenaires stratégiques, organisations internationales et donateurs pour identifier les tendances culturelles émergentes, les arts à l'ère de l'innovation technologique, l'apport économique de la culture et l'impact des crises sanitaires et environnementales sur le secteur culturel.

- Redynamiser les chaires et les centres
 - Centre Régional pour l'Education à la Culture de la Paix (CRECP) à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire ;
 - Centre Régional de l'ICESCO pour la formation des professionnels des Musées (CIM), Ouagadougou, Burkina Faso ;
 - Chaire ICESCO : Diversité culturelle, Paix et Coopération internationale à l'Institut des Relations Internationales (IRIC) à l'Université de Yaoundé II, Cameroun.
- La création de nouvelles chaires thématiques

La diversité culturelle de l'Afrique mérite une attention soutenue en matière de recherche, de publication et de formation continue des professionnels des pays membres de l'ICESCO. La création des chaires thématiques est envisagée à l'effet de diversifier l'offre de formation et la production scientifique au sein du réseau de chaires-ICESCO sur le continent. De commun accord avec les universités africaines, L'ICESCO envisage de créer des chaires thématiques suivantes :

- Chaire-ICESCO : Renaissance Africaine et promotion des savoir-faire endogènes à la Fondation Cheikh Anta au sein de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal ;
- Chaire-ICESCO : Patrimoine culturel, Tourisme et Diplomatie culturelle à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua au Cameroun ;
- Chaire-ICESCO : Conservation et valorisation des Archives Ajami au sein de l'Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed-Baba à Tombouctou, Mali ;

- Chaire-ICESCO : industries culturelles et créatives au Centre Régional d'Action Culturelle à Lomé, Togo ;
- Chaire ICESCO : Arts et Culture au service du développement local, au sein du département d'Histoire de l'Université de Ndjamena, Tchad ;
- Chaire ICESCO : Métiers de l'édition et industrie du livre, Faculté de langue arabe et de sciences humaines, Université Islamique à Niamey, Niger ;
- Chaire ICESCO : Economie culturelle numérique et économie sociale, Université Omar-Bongo (UOB), Libreville, la capitale du Gabon ;
- Chaire ICESCO pour la sauvegarde de la littérature et la tradition orale au sein de la Fondation Amadou Hampâté BA, Abidjan, Côte d'Ivoire.

4- Renforcement des capacités et la valorisation des métiers d'art, d'artisanat et de la culture

La culture ne peut servir de levier du développement de l'Afrique sans des professionnels qualifiés. C'est ainsi que la stratégie culturelle de l'ICESCO repose en partie sur la nécessité de mobiliser son expertise avérée pour renforcer les capacités des professionnels africains à travers les formations continues, les stages, les séminaires et les ateliers. Ces rencontres permettront également de valoriser les métiers des arts et de la culture dans un contexte africain où ces professions ne suscitent pas beaucoup d'attractions. Plusieurs raisons justifient en partie ce manque d'engouement. Il s'agit entre autres du nombre réduit des écoles professionnelles, de l'absence des laboratoires d'expérimentation, d'infrastructures de conservation et de promotion. La nouvelle vision de l'ICESCO s'inscrit dans une logique de valorisation des métiers ci-après.

• Patrimoine culturel

Gestionnaires des sites culturels, archéologiques et historiques, Gestionnaires et promoteurs du patrimoine culturel immatériel, Ingénieurs en muséologie/ muséographie, Expert en montage des projets et recherche des financements, Promoteurs des événements culturels tels

que les festivals, foires, concerts, Porteurs des dossiers d'inscription sur la liste du patrimoine du monde islamique et les médiateurs culturels et communicateurs du patrimoine culturel.

• **Arts de la scène**

Acteur, Comédien, Ingénieur de son, Réalisateur, Producteur, Scénariste, Distributeur, Costumier, Décorateur, Humoriste, Conteur, Metteur en scène, Directeur artistique, Directeur de production, Régisseur de plateau, Arrangeur, Compositeur, Percussionniste, Maître de chœur, Danseur, Chorégraphe ...

• **Arts plastiques**

Peintre, Sculpteur, Potier, Céramiste, Photographe, Bijoutier-joaillier, Maroquinier....

• **Arts visuels, graphiques, spécifiques et multimédia**

Calligraphe, Imprimeur, Maquettiste, Infographe, Concepteur web, Journaliste web, Développeur informatique, Monteur vidéo, Couturier, Styliste, Designer, Esthéticien, Modéliste, Brodeur, Sérigraphie, Tisserand, Maroquinier, Tanneur...

• **Artisanat d'art**

Ebéniste, Tailleur de pierres, Tapissier, Serrurier, Vannier, Bijoutier, Graveur, Joaillier, Orfèvre, Forgeron, Maroquinier...

• **Edition**

Monteur, critiques, graphistes, libraires, journalistes, marketing....

Loin d'être exhaustifs, les professions du domaine des arts et de la culture cités plus haut apparaissent comme des domaines prioritaires pour promouvoir la riche diversité culturelle du continent.

5- Promotion de la diplomatie culturelle et de la coopération multilatérale

La diplomatie culturelle est au cœur de la nouvelle stratégie de l'ICESCO pour l'Afrique qui encourage le rapprochement entre les nations à travers la promotion de la diversité culturelle. Pour y parvenir, l'organisation encourage les membres de :

- Créer les comités nationaux des organisations spécialisées dans le domaine des arts et de la culture pour ceux qui n'en disposent pas ;
- Densifier les activités des comités nationaux des organisations spécialisées (ICCRROM, ICOMOS, ICOM...) en suscitant la création des fédérations des comités nationaux des pays membres et des plates-formes numériques d'échange entre les professionnels
- Créer un répertoire des professionnels pour évaluer les dossiers d'inscriptions sur la liste du patrimoine du monde islamique ;
- Encourager et soutenir les séminaires de renforcements des capacités ;

iv- Les axes stratégiques d'intervention de l'ICESCO en Afrique (2020-2030)

Le plan d'action stratégique propose une série d'activités qui permettront aux Etats membres de bénéficier d'un appui technique pour réaliser des projets en commun. Ce document tient compte des enjeux économiques et socio-culturels de cette aire géographique, des défis actuels du secteur « art et culture » et les attentes des acteurs sur le terrain. L'ensemble des domaines d'intervention s'inscrivent globalement dans la formation et la valorisation de ressources humaines, l'inscription et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, la promotion de la diversité culturelle et l'autonomisation des acteurs culturels.

1- Livre et de l'édition

- Soutenir l'organisation de résidences des jeunes (Nouvelliste, Romancier, Poète, Essayiste, Ecrivain, Conteur...) ;
- Encourager la création des foires des livres dans les pays membres ;

- Créer des prix ICESCO pour les poètes (ses), essayistes et romancier(e)s et accompagner les auteur(e)s dans la publication et la circulation des livres ;

2- Préservation et promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel

- Soutenir les activités d'inventaire, faciliter la publication des catalogues et accompagner le processus d'informatisation pour la consultation à distance et la vulgarisation des catalogues ;
- Accompagner les Etats à soumettre les dossiers d'inscriptions sites sur la liste du patrimoine du monde islamique à travers la formation des porteurs des dossiers de nomination et en assurer la valorisation ;
- Sensibiliser les communautés sur le trafic illicite des biens culturels en organisant des séminaires à l'attention des communautés et des professionnels ;

3- Education à la culture et au patrimoine

- Accompagner les Etats membres à intégrer l'éducation artistique et culturelle dans les curricula et les supports pédagogiques ;
- Octroyer des bourses aux étudiants méritants pour faire des stages dans les services culturels et soutenir les formations des formateurs ;
- Encourager l'éducation au patrimoine culturel dans les programmes scolaires à travers la création des bibliothèques scolaires spécialisées ;
- Soutenir la création plates-formes numériques d'échange et de partage d'expériences dans le domaine des arts et de la culture ;
- Accompagner la création des radios communautaires pour la promotion des sites du patrimoine du monde islamique, la promotion du tourisme culturel et des activités des services culturels ;

4- La promotion du Tourisme culturel

- Appui à la formation des professionnels des Etats membres en matière de création des circuits touristiques, des plates-formes africaines de communication et d'orientation des activités liées au tourisme culturel et des cartes interactives des sites culturels ;

- Créer un répertoire des musées, monuments et sites archéologiques du monde islamique et faciliter une interconnexion entre les institutions muséales et patrimoniales ;
- Soutenir des communautés qui participent à la valorisation des produits du terroir ;
- Mettre en place des mécanismes de lutter contre des effets pervers liés aux activités touristiques.

5- Economie culturelle numérique, et économie culturelle et solidaire

- Accompagner les regroupements au sein des structures associatives relevant du domaine des arts et de la culture pour promouvoir la paix au sein de communautés et des quartiers défavorisés
- Soutenir l'entrepreneuriat culturel et les mécénats à travers la formation et l'accompagnement des acteurs ;
- Accompagner la création des startups du domaine des arts et de la culture ;
- Créer un prix ICESCO pour les « startupeurs » du domaine des arts et de la culture en Afrique
- Soutenir les activités culturelles et artistiques des associations de femmes, des jeunes, les personnes âgées et les personnes porteuses d'un handicap.

6- Promotion des de industries culturelles et créatives

- Encourager et soutenir le compagnonnage (Organisation d'ouvriers, d'artisans axée sur la formation professionnelle et la solidarité) ;
- Soutenir les organisations féminines qui participent à la promotion des savoir-faire locaux : poterie, textile, vannerie, maroquinerie, gastronomie, broderie ;
- Soutenir les associations culturelles qui participent à la promotion des danses et musiques patrimoniales, des costumes, mets et jeux patrimoniaux ;
- Encourager et soutenir les foires d'arts et d'artisanat sur le continent ;

- Accompagner les jeunes dans la labélisation des produits du terroir et la promotion des activités de loisir ;
- Encourager l'implication des associations culturelles et les mouvements des jeunes dans la sauvegarde et l'inscription des savoir-faire patrimoniaux sur la liste du patrimoine du monde islamique ;

7- Axes promotion du droit culturel

- Soutenir les rencontres scientifiques et accompagner la publication des ouvrages sur les droits culturels ;
- Accompagner les associations et mouvements des personnes vivantes avec le handicap dans la création artistique et la promotion des événements culturels ;
- Susciter et accompagner les expositions pour les mal voyants et des activités culturelles spécifiques pour les sourds et sourds muets ;
- Encourager la promotion des jeunes et des femmes artistes à travers des prix et divers soutiens.

8- Modernisation des moyens de communication

- Soutenir des projets sur la digitalisation des documents d'archives ;
- Encourager et soutenir les séminaires de formation sur la communication digitale des services culturels ;
- Soutenir la création d'une plate-forme des journalistes et animateurs culturels des pays membres de l'ICESCO.
- Créer un prix des communicateurs culturels et artistiques dans le monde islamique ;
- Encourager les Etats à créer des sites internet pour rendre visible leurs activités et encourager la consultation à distance ;
- Développer les radios communautaires pour sensibiliser les communautés sur le patrimoine, et les chaînes de télévisions destinées à la promotion des arts et de la culture, multiplier et densifier les programmes et émissions existantes.

9- Renforcement des mécanismes institutionnels

- Intégrer la culture à tous les secteurs ;
- Développer et professionnaliser des ressources humaines du secteur culturel ;
- Promouvoir un cadre propice pour les producteurs culturels et les artistes ;
- Augmenter la visibilité des avancées culturelles réalisées dans l'ensemble de la région ;
- Diversifier et augmenter les financements et les partenariats en faveur du développement culturel.

Le droit à l'Éducation



Dr. Koumbou BOLY BARRY

Directrice de l'Éducation à l'ICESCO-Rabat

Ancienne Ministre de l'Éducation au Burkina Faso

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un agréable devoir pour moi de m'adresser aujourd'hui à la 44e session du Conseil des droits de l'homme en tant que Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation.

Je présente aujourd'hui trois rapports : mon rapport thématique sur l'impact de la crise de la COVID-19 sur le droit à l'éducation, et deux rapports de visite, en Tunisie et au Qatar.

Je voudrais dire merci à un ensemble d'acteurs sans lesquels ce rapport qui a été mis en place très rapidement n'aurait jamais eu lieu. Je voudrais remercier l'ensemble de l'équipe des Nations Unies à Genève pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Je voudrais également remercier pour leurs contributions significatives les institutions et organisations internationales telles que l'UNESCO, l'ICESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), la Banque mondiale, les réseaux de la société civile tels que le Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights,

la Right to Education Initiative, la Campagne mondiale pour l'éducation de même que la Campagne brésilienne, les chercheurs des universités telles que l'Université de Nottingham, Solidarité Laïque, mais aussi les réseaux de syndicats d'enseignants et bien sûr l'INEE.

Rapport de visite en Tunisie (A/HRC/44/39/Add.2)

J'ai visité la Tunisie du 7 au 12 avril 2019. J'exprime ma gratitude au Gouvernement tunisien mais aussi à tous les acteurs de la chaîne de l'éducation en Tunisie.

Je voudrais reconnaître l'ensemble des belles innovations que les acteurs de l'éducation de la Tunisie ont entreprises par exemple pour permettre à des gens qui sont en prison, particulièrement les jeunes filles et les femmes, d'avoir accès à l'éducation en articulation bien sûr avec la culture.

Mais je voudrais aussi reconnaître que demeure encore un ensemble de défis. Le premier défi important est celui du financement de l'éducation, jusqu'au niveau décentralisé et déconcentré. Le second est la mise en œuvre de l'ensemble des réformes qui ont été entreprises par ce pays. D'autres défis sont la fuite des cerveaux, la privatisation et la marchandisation de l'éducation, mais aussi la faiblesse du système éducatif au niveau de formation professionnelle, avec la vétusté des bâtiments et du matériel pédagogique. Mais de plus en plus le décrochage des jeunes au niveau du primaire mais aussi du secondaire.

Je voudrais aussi inviter très sincèrement le Gouvernement et l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'éducation à prendre en compte les recommandations.

Rapport de visite au Qatar (A/HRC/44/39/Add.1)

J'ai visité le Qatar du 8 au 16 décembre 2019. J'exprime également ma gratitude au Gouvernement et à tous les acteurs de la chaîne éducative au Qatar.

Je voudrais me féliciter des avancées significatives sur trois dimensions essentielles.

Tout d'abord, le Qatar, dans le cadre de la Vision nationale 2030, a manifesté très haut sa volonté «de mettre en place un système d'éducation moderne de classe internationale qui offre aux élèves un enseignement de premier ordre, comparable à celui offert partout dans le monde».

Je félicite aussi le Qatar pour la mise en place de mécanismes pour s'occuper de ceux que l'on peut appeler les laissés pour compte. C'est la dimension de l'effectivité du droit à l'éducation. Ces enfants bénéficient des mêmes conditions au niveau des infrastructures et du matériel didactique.

La troisième dimension est que le Qatar a mis en place des fonds et des fondations, mais aussi des mécanismes de réflexion.

J'ai toutefois recensé un certain nombre de défis à relever. Je voudrais féliciter le Qatar pour sa récente adhésion aux deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et les encourage à la mise en œuvre de ces deux instruments. Je voudrais surtout m'assurer de l'effectivité du droit à l'éducation pour les enfants des travailleurs migrants. Je les encourage à assurer le droit à l'éducation gratuites des enfants non qataris.

Je félicite enfin la Présidente de la Fondation Education Above All, son excellence Sheikha Moza Bint Nasser, pour son engagement en vue de la proclamation du 9 septembre comme Journée internationale pour la sanctification des écoles contre toute violence.

Rapport thématique (A/HRC/44/39)

Comme vous le savez, la crise sanitaire a eu de nombreuses implications dans tous les secteurs de la vie humaine, conduisant à une crise économique, ainsi qu'à ce que l'on doit appeler une crise de l'éducation. En avril 2020, selon les chiffres présentés par l'UNESCO, plus de 1,5 milliard d'apprenants étaient touchés par la fermeture des écoles et des universités dans le monde. Globalement, ce sont 194 pays et territoires qui ont fermé leurs écoles au niveau national, tandis que dans la plupart des autres, les fermetures ont été locales.

Beaucoup a été écrit sur l'impact terrible de la crise COVID-19 sur les systèmes éducatifs et les apprenants. Je me félicite des mesures prises

par de nombreux acteurs du monde entier, qu'ils soient gouvernementaux, intergouvernementaux ou non gouvernementaux, aux niveaux national, régional et international, pour faire face à cette situation.

En tant que Rapporteuse spéciale, il m'est apparu nécessaire d'analyser les questions les plus urgentes du point de vue des droits humains. Il est en effet crucial d'agir dans le cadre de ces droits pour garantir que les mesures adoptées en réponse à la pandémie ne compromettent pas le droit à l'éducation et n'accroissent pas les souffrances des plus marginalisés. En outre, maintenant que la première période est passée - au cours de laquelle les établissements d'enseignement ont fermé à la hâte, généralement sans avertissement ni préparation -, il est crucial de faire le point sur ce qui s'est passé et d'analyser l'impact à court, moyen et long terme de cette crise pour l'éducation comme un certain nombre de pays ont lentement commencé ou prévoient de rouvrir des établissements d'enseignement, toutes les implications de la crise COVID-19 pour l'éducation dépendront des mesures adoptées maintenant

. La plupart des mesures prises pendant la crise doivent être considérées comme temporaires par nature, tandis qu'un certain nombre d'autres peuvent ouvrir de nouvelles possibilités. La principale question est de savoir si nous serons en mesure de générer un changement positif, et non d'annuler les progrès réalisés au cours des dernières décennies, notamment en termes d'accès à l'éducation.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il convient d'évaluer l'impact de la crise sans perdre de vue le contexte général et plus large : les systèmes d'enseignement public restent sous-financés et sous pression, les inégalités en matière d'éducation sont intolérables, et l'accès à l'éducation demeure un rêve pour beaucoup. Je tiens à rappeler que 258 millions d'enfants et de jeunes n'étaient déjà pas scolarisés avant la pandémie, y compris les enfants handicapés. Environ 773 millions de personnes restent aujourd'hui analphabètes, une grande partie d'entre elles étant des femmes vivant dans les pays à faible revenu.

La crise, de fait, a considérablement exacerbé des problèmes déjà bien connus concernant la mise en œuvre du droit à l'éducation. Pour beaucoup d'apprenants, les fermetures d'écoles ont été dévastatrices, avec des répercussions à long terme importantes sur leur droit à l'éducation et des opportunités perdues pour leur avenir.

Il est crucial aujourd'hui de reconnaître les caractéristiques des systèmes éducatifs actuels qui ont minimisé ou maximisé les impacts négatifs (ou positifs) de la crise sanitaire. En particulier, les discriminations structurelles qui impactent les systèmes éducatifs ont conduit à ce que les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables ont été les plus touchés. En outre, il est fort probable que la crise de l'éducation ait touché plus fortement les pays où les systèmes d'éducation publique sont fragiles, où il n'existe pas de confiance mutuelle entre les citoyens et les institutions publiques, pas de dialogue social avec les syndicats et les associations d'enseignants, et pas de culture de maintien d'une relation étroite entre les écoles, les familles et les communautés.

Je salue les efforts de la plupart des États ainsi que des autres parties prenantes, notamment les organisations gouvernementales internationales et les organisations de la société civile, qui ont fait de leur mieux pour résoudre la crise de l'éducation dans un délai très court. J'ai reçu de nombreux témoignages, de toutes les régions du monde, sur le déploiement de l'enseignement à distance ; les actions adoptées pour atteindre les plus vulnérables ; le soutien apporté aux enseignants et aux familles et l'attention portée au bien-être des apprenants et de leurs familles. Je tiens à rendre un hommage particulier aux enseignants, dont un grand nombre sont des femmes, qui ont fait preuve de courage, d'engagement, de créativité pour concevoir de nouvelles méthodes d'enseignement et trouver des moyens de rester en contact avec les apprenants, ainsi que de flexibilité pour s'adapter au nouveau contexte.

Toutefois, de telles mesures n'auraient jamais pu compenser le manque de préparation patent, à l'échelle mondiale, face à une crise d'une telle ampleur. L'incapacité passée à mettre en place des systèmes éducatifs solides et résilients a ouvert la porte à un impact dramatique sur les plus vulnérables et les plus marginalisés, qu'aucune mesure temporaire adoptée à la hâte n'aurait pu empêcher.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Dans mon rapport, je souligne plusieurs points :

1) La crise a montré une fois de plus à quel point les droits de l'homme sont liés et interdépendants, en particulier le droit à l'éducation, le droit à l'eau et à l'assainissement (y compris dans les établissements d'enseignement), le droit à une alimentation nutritive adéquate (lorsque la nourriture est distribuée par les écoles), le droit à un logement adéquat (nécessaire pour poursuivre l'enseignement à domicile), le droit à un niveau de vie adéquat et le droit au travail (qui dépendent souvent du niveau d'éducation atteint par les personnes), ainsi que le droit de l'enfant à être à l'abri de toute forme de violence ou d'abus. L'éducation se trouve au carrefour de nombreuses politiques d'action publique en faveur des groupes vulnérables, en particulier les enfants. Lorsque l'éducation est suspendue, de nombreux autres services le sont également. Plus largement encore, les écoles fermées, nos pays ne fonctionnent pas.

Une de mes recommandations est de ne surtout pas perdre de vue ce point. La réponse à la crise doit être multidimensionnelle et multisectorielle et l'action doit être fondée sur un continuum entre l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation, l'emploi et les services sociaux essentiels. Par conséquent, les États doivent veiller à ne pas réorienter des financements massifs vers la santé ou la relance économique au détriment de l'éducation.

2) En ce qui concerne l'éducation à distance, j'ai tenu à prononcer plusieurs mises en garde, notamment contre tentation de considérer les solutions de haute technologie comme le principal ou le meilleur moyen d'assurer la continuité de l'éducation en temps de crise, alors qu'un mélange de solutions de haute technologie, de basse technologie et sans technologie, selon le contexte, est une nécessité absolue. Les technologies les plus simples, telles que les documents imprimés, peuvent avoir un impact positif sur la continuité de l'apprentissage pendant les périodes de fermeture des écoles, et devraient constituer un élément essentiel de la réponse.

Un recours excessif aux outils d'apprentissage à distance en ligne pour assurer la continuité de l'éducation risque en outre d'exacerber les inégalités. Les chiffres publiés par l'UNESCO parlent d'eux-mêmes : la moitié du nombre total d'apprenants (environ 826 millions d'élèves) tenus à l'écart des salles de classe par la pandémie COVID-19 n'ont pas accès à un ordinateur à domicile et 43 % (706 millions) n'ont pas Internet à la maison.

Malgré les lacunes de l'accès à l'enseignement à distance en ligne, ce dernier s'est considérablement accéléré en raison de la crise sanitaire, et peut être considéré par beaucoup comme une promesse d'une meilleure mise en œuvre du droit à l'éducation pour tous à l'avenir.

Il est vrai que de nombreuses opportunités peuvent se présenter, mais il est nécessaire de mener une réflexion approfondie sur la place et le contenu de l'éducation numérique, sa signification, son efficacité, et son impact sur les droits des enfants et des autres apprenants, notamment leurs droits à la santé, à l'éducation, et au respect de leur vie privée. Les conséquences désastreuses d'une utilisation massive des écrans par les enfants de même que les dangers d'abus en ligne doivent être pris en considération. Je suis d'avis, par ailleurs, que la numérisation de l'éducation ne devrait jamais remplacer la scolarisation en présentiel avec des enseignants, au risque de menacer la réalisation même du droit à l'éducation.

Enfin, l'arrivée massive d'acteurs privés grâce à la technologie numérique représente un danger majeur pour les systèmes éducatifs et le droit à l'éducation à long terme, et doit être contrôlée conformément aux normes existantes, y compris les principes d'Abidjan. Il est de la responsabilité des États de veiller à ce que cela n'entraîne pas la captation de ressources publiques limitées pour l'éducation par des entités commerciales cherchant à tirer profit de la crise, la collecte de données sur les apprenants et les enseignants ou la publicité à l'égard des enfants et des jeunes. Je m'interroge à cet égard sur le développement de partenariats entre les États, les organisations intergouvernementales et des acteurs tels que Microsoft, Google, Facebook ou Zoom, par exemple, et sur les bénéfices que ces acteurs privés tireront de ces partenariats.

3) Dans mon rapport, je consacre de longs développements à la situation et aux droits des enseignants et autres travailleurs de l'éducation, en particulier leur droit de jouir de conditions de travail justes et favorables, à la sécurité sociale, de constituer des syndicats de leur choix et de s'affilier à ces syndicats, et à la santé. Je rappelle que la mise en œuvre concrète du droit à l'éducation pour tous dépend largement de l'engagement d'enseignants formés en nombre suffisant, ainsi que de leur capacité à prendre part aux processus de décision sur les meilleurs moyens de garantir le droit à l'éducation.

Or, je dois exprimer ma préoccupation à propos des conditions sanitaires dans lesquelles les enseignants et autres travailleurs de l'éducation ont travaillé pendant la crise. Dans de trop nombreux cas, ces travailleurs sont restés et restent sans protection ou sans garanties suffisantes quant à une réouverture future. Par ailleurs, la situation de l'emploi et la rémunération des enseignants et autres personnels se sont détériorées dans de nombreux pays. Les enseignants du secteur privé, ainsi que les enseignants ayant des contrats précaires, sont particulièrement touchés. Enfin, la période de crise, comme toute période de crise, a eu tendance à renforcer les attitudes autoritaires et descendantes, y compris dans le domaine de l'éducation, au mépris des libertés syndicales mais aussi de la nécessité d'associer les enseignants, les associations d'enseignants, de même que les parents et les communautés, à la prise de décision.

Je m'inquiète en outre qu'un certain nombre d'écoles privées ont fermé, sont confrontées à des difficultés économiques, et s'attendent à d'autres difficultés à mesure que les inscriptions diminuent pour la prochaine année scolaire, en raison de l'incapacité des familles à payer les frais de scolarité. Il s'agit là, à mon avis, d'un autre exemple des limites des modèles d'éducation basés sur la privatisation et la commercialisation. Lorsque des enseignants sont licenciés ou que des écoles ferment, cela signifie que les enfants n'ont plus accès à l'éducation. Le fait que la réouverture de ces écoles reste incertaine provoque beaucoup d'anxiété chez les enfants et les familles. Cela entraînera très probablement, comme cela s'est produit dans le passé, une pénurie de personnel enseignant une fois que les écoles rouvriront si les enseignants trouvent un autre emploi afin de préserver un revenu.

J'insiste sur la recommandation, faite dans mon rapport, de veiller à ce que des mesures soient mises en place pour protéger et garantir le droit à la santé, y compris la santé mentale et le bien-être psycho-social de chaque travailleur de l'éducation et de chaque apprenant en particulier lors de la réouverture des établissements d'enseignement. Une attention particulière devrait être accordée aux personnes particulièrement exposées.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Si nous voulons « reconstruire mieux », il nous faudra, dans le domaine de l'éducation, aborder tous ces points. Une évaluation approfondie devrait être menée pour dégager, dans pays, dans chaque contexte local, la dynamique en jeu qui a conduit à une discrimination accrue dans l'exercice du droit à l'éducation pendant la crise. Elle devrait comprendre une analyse des inégalités croissantes dues aux mesures adoptées pour faire face à la pandémie ; une enquête sur la durabilité des modèles économiques et financiers qui sous-tendent les systèmes éducatifs, y compris les conséquences du mauvais financement des établissements d'enseignement publics ; un examen du rôle des acteurs privés dans l'éducation ; une évaluation la protection sociale fournie aux travailleurs de l'éducation, y compris dans le secteur privé ; et un examen du manque de coopération entre les administrations des États, les établissements d'enseignement, les enseignants, les apprenants, les parents et les communautés.

J'attends avec plaisir le dialogue avec les membres du Conseil aujourd'hui, non seulement pour discuter du contenu de mon rapport mais aussi pour développer d'autres questions importantes sur le droit à l'éducation ou relatives à mon mandat.

Je vous remercie pour votre attention

Agir pour un meilleur épanouissement des artistes



Dr. Youma FALL

Ministre Conseillère auprès du Président du Sénégal
Macky SALL

Depuis les indépendances, l'actuel président du Sénégal, Macky Sall, serait celui qui donne un sens à la fusion culture et citoyenneté. C'est la conviction de Youma Fall. Ici, elle partage les grandes lignes de la politique culturelle sénégalaise, de Senghor à Macky Sall.

Le président-poète était pour le financement et le soutien de la culture par l'Etat. C'est dans cette optique qu'ont été créés le Théâtre national Daniel Sorano, les Manufactures des arts décoratifs de Thiès ou encore l'Ecole nationale des arts. Senghor était pour une affirmation d'une identité culturelle africaine. Son successeur Abdou Diouf, lui, a été pour la modernisation du soutien à la culture. Le créateur participe maintenant et devient acteur de l'économie. Diouf était persuadé que «le développement culturel de nos pays est un enjeu suprême de développement», a rappelé Youma Fall. C'est pour cela qu'il disait souvent que le Sénégal «sait ce qu'il doit à ses créateurs».

Abdoulaye Wade a été l'homme des infrastructures. Il en a beaucoup construit sous son magistère. Ce qui est important, si l'on se fie à Joseph Ki-Zerbo qui disait que la culture sans infrastructure n'est que vent qui passe, comme l'a souligné l'ancienne administratrice du Grand Théâtre de Dakar.

Macky Sall est, aujourd'hui, celui qui essaie de faire de l'acteur culturel un citoyen acteur du développement de la cité. «C'est là que nous avons le lien entre culture et citoyenneté avec la création d'un statut pour l'artiste, la mise en place d'une mutuelle de santé, etc», a indiqué Mme Fall. Ce qui participe à l'épanouissement de l'acteur au sein de la société et aide le créateur à y avoir sa place. "Vivre de son art apaise", a-t-elle affirmé.

En outre, à cet environnement, il faut ajouter des conditions d'une production de qualité, en assurant la formation des acteurs. Mais également en créant les conditions leur permettant d'avoir accès aux marchés, de faire circuler leurs marchandises, etc. Pour ce que Youma Fall appelle une «refonctionnalisation de la culture, c'est-à-dire inscrire l'apport des industries culturelles créatives dans un processus de développement : adaptation d'un contexte, d'un modèle, etc...», il faut tout cela.

La Culture peut être un moyen de changement sociétal. Un épanouissement ou une ouverture pourrait participer à la création d'une pensée africaine endogène qui est, par ailleurs, l'un des buts du cycle de conférences initié par le Monument de la Renaissance africaine. Dans ce cadre, est d'ailleurs prévue la participation d'éminents Africains. Ainsi pourrait être construite l'Afrique. Et la citoyenneté, considérée comme une «manifestation d'une identité culturelle et d'une histoire commune, reste fondamentalement liée à une même communauté politique appelée Nation».

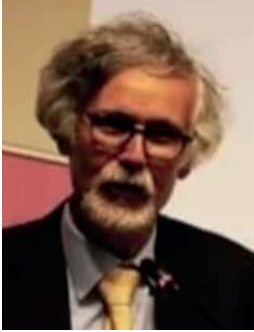
Par conséquent, la citoyenneté est un concept intimement lié à la culture. Mieux encore, ils sont deux termes indissociables. Donc, pour parler de développement durable, on est obligé de prendre en compte la notion de culture comme vecteur de cohésion sociale et catalyseur de créativité. Si l'on conçoit qu'on ne peut pas laisser le citoyen à côté et construire pour ce dernier. C'est pour cela que l'échange, le dialogue et la prise de parole restent impératifs pour la cohésion sociale. C'est en échangeant qu'on découvre l'autre. Dans cette ère de mondialisation, cela s'impose. Pour ne pas «sombrier» dans la culture de l'autre, il faut «s'enrichir de vos différences pour converger vers l'universel», comme disait Léopold Sédar Senghor.

«Où peut-on trouver plus grande différence que dans le domaine de la culture ?», se demande alors Youma Fall. C'est pour cela qu'elle suggère

un dialogue des cultures pour mieux se connaître, se découvrir et échanger. Car, est-elle d'avis, «avant d'avoir la connaissance de l'autre, il faut avoir la connaissance de soi d'abord ; et la culture est à la société ce que la personnalité est à l'individu». Elle ajoute, dans la même veine, paraphrasant Ki-Zerbo, que seul un échange culturel équitable peut assurer l'équilibre dans les échanges entre le Nord et le Sud.

La cohésion sociale repose donc sur l'égalité de chance d'exprimer et de vivre sa culture. Une industrie culturelle doit, pour exister, se référer à une identité culturelle, à l'imaginaire. C'est cela qui fait la différence. «J'ai beaucoup de respect pour les créateurs qui engagent leur culture, leur identité dans une création contemporaine, a avoué Youma Fall. Par ailleurs, pour un meilleur épanouissement des artistes, les gouvernants gagneraient à mettre en œuvre les accords internationaux signés. «On ne peut pas évoluer seul. Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin».

Repenser nos appartenances par-delà nos clivages



Pr. Abderrahman TENKOUL

Doyen de la Faculté des Sciences humaines et sociales
Université Euromed-Fès

Face aux différentes contradictions qui opposent Orient et Occident, la question se pose encore aujourd'hui de savoir s'il faut cautionner la thèse du choc ou adhérer à l'option du dialogue. L'humanité s'est toujours livrée en fait à l'exercice des deux approches. Faut-il alors ne pas trop se soucier de quelque chose de constant dans l'histoire des peuples et des sociétés ? N'est-il pas en effet inutile de se préoccuper d'une problématique aussi vieille que le monde ? Les hommes trouveront toujours moult raisons pour s'entretuer et moult raisons pour se réconcilier.

Les questions soulevées restent toutefois légitimes. Ce qui ne l'est pas, c'est le fait de dire que le choc est inévitable et d'en faire assumer la cause à une région particulière du monde, voire ériger celle-ci en tant qu'ennemi à combattre. C'est la thèse, comme on sait, de Samuel Huntington. Si le choc est inévitable selon lui, c'est parce que l'Occident est confronté à un Orient hétérogène, xénophobe, intolérant, sous-développé et antidémocratique.

Or les faits de l'histoire attestent que ce point de vue, cristallisé en tant que vérité unique, ne peut aider à sauver l'humanité quand il ne la voue pas au chaos des «identités meurtrières».

N'oublions pas que derrière les deux guerres mondiales qu'a connues le XXème siècle se trouvent malheureusement des systèmes de pensée dogmatiques nés au XIXème.

La thèse d'Huntington, disons-le rapidement, ne vise qu'une chose en fait : justifier par anticipation une politique de domination du monde. Il est par conséquent légitime et pertinent de s'interroger autrement sur la crainte d'un choc mondial, ainsi que sur les conditions de possibilité d'un dialogue salutaire. Il importe de le faire par devoir vis-à-vis de l'Histoire, de la mémoire commune et des acquis de la civilisation universelle. L'enjeu de la pensée n'est-il pas de contribuer au bonheur des hommes en luttant contre toute forme de barbarie, de tribalisme, d'assimilationnisme... ? A quoi sert la philosophie, s'interroge dans ce sens Le Compte de Sponville, si elle ne vise pas le bonheur universel ? On ne peut nier qu'à cette question est intimement liée la recherche de la paix dans la perspective d'une meilleure compréhension des mutations du monde et des enjeux qui les motivent.

1. Au-delà des antagonismes : l'enjeu de la paix

La question de la paix est en effet, plus que jamais aujourd'hui au cœur des préoccupations de tous les pays de la planète. Elle s'impose car le monde va mal : conflits géostratégiques, gangrène terroriste, mafias internationales, crises et famines... Elle s'impose à tous les pays concernés comme un lieu d'ancrage et point de départ vers un nouveau destin. Le but recherché est de faire face en commun aux défis de la globalisation et aux enjeux socioéconomiques, écologiques et politiques du développement durable. Mais hélas-là ne réside pas l'intérêt des lobbies des marchands de guerre et de la finance mondiale.

2. Point d'histoire

Bâtir une grande civilisation humaine est un rêve qu'ont caressé tous les peuples des cinq continents à un moment ou un autre de leur histoire. Toutefois, c'est souvent par le recours à la force que chacun d'eux a voulu réaliser ce grand dessein.

C'est ainsi que Byzantins, Romains et Arabes ont imposé leur civilisation de part et d'autre de la Méditerranée et bien au-delà. On leur doit cependant le développement d'un imaginaire commun qui a trouvé son expression la plus aboutie dans la culture, l'art et l'architecture.

C'est ce qui fait que la civilisation humaine est à la fois unique et plurielle, riche par le brassage qu'elle a permis et par la spécificité de l'héritage de chacun de ses peuples.

En dépit de toutes sortes de péripéties, la civilisation humaine s'est constituée de renaissance en renaissance

Agiter le spectre des guerres des civilisations n'est-il donc pas improductif et antihistorique ?

3. Questions d'aujourd'hui :

On ne peut toutefois ne pas s'inquiéter du devenir de notre monde. Ce n'est pas parce que l'homme a gagné en progrès qu'il ne faut pas craindre un « clash » possible entre civilisations ou entre puissances mondiales. D'où ces questions inéluctables :

Par quel moyen pourrait-on éradiquer la violence et la haine ?

Comment le faire sans avoir recours à la force comme cela fut le cas par le passé ? Comment rétablir la confiance entre peuples et sociétés de notre temps ?

De quelle façon serait-il possible de faire naître l'espoir et le consolider au sein des générations montantes ?

Comment faire face aux partisans du choc des identités et des civilisations ?

Une voie est-peut-être possible : l'interculturel construit sur les principes du donner et du recevoir. N'est-il pas l'instrument idéal pour l'établissement d'un réel dialogue entre nos sociétés sans cesse différé ou compromis ?

4. Deux visions du monde :

Par rapport aux questions soulevées nous relevons deux visions opposées :

4.1. La vision pessimiste :

Elle refuse de croire en la possibilité d'existence à court et à moyen termes d'un vivre ensemble fondé sur les valeurs de solidarité et de complémentarité.

Raisons avancées : clivages d'intérêt nés de la mondialisation, enlisement du conflit israélo-palestinien, réticence à l'égard de la montée de l'islam en Europe, terrorisme lié à l'islamisme et à l'immigration incontrôlée.

4.2. La vision optimiste :

Elle est nourrie d'espoir et d'optimisme tout en rejetant l'idéalisme.

Arguments mis en avant : les efforts déployés depuis des années finiront par triompher des obstacles les plus tenaces, surtout que le renouvellement des élites politiques (malgré l'apparition de nouvelles tribunes de la haine) a permis l'affirmation d'une réelle volonté d'adhésion tenant compte des dures réalités du monde, du poids de l'histoire et des défis du futur.

5. Le dialogue : choix du réalisme :

La construction du vivre ensemble ne peut se réaliser sans un pari clair sur cette volonté puisant aux sources et valeurs de l'humanisme solidaire.

Mais elle ne peut faire abstraction d'un certain nombre d'appréhensions, de doutes et d'inquiétudes.

C'est donc de la juste mesure de ces deux approches, subsumant réalisme et optimisme, qu'il est possible de bâtir un nouveau destin pour les peuples d'Orient et d'Occident.

Edgar Morin dit dans ce sens : «Si nous voulons concevoir un monde nouveau, il faut concevoir à la fois l'unité, la diversité et les oppositions ; il faut une pensée qui ne soit pas linéaire, qui saisisse à la fois complémentarités et antagonismes».

Pour comprendre la nécessité de cette double approche, il importe de rappeler certaines réalités que les peuples d'Orient et d'Occident ont en commun et en partage.

6. Une même passion : l'identité :

Au-delà de leurs différences, les peuples d'Orient et d'Occident ont en partage : une forte passion de l'identité. D'où leur attachement à des degrés divers aux mêmes référentiels : aux mythes et aux personnages qu'ils incarnent, au culte de l'origine et à ses ramifications généalogiques, au

sacré et à ses significations religieuses et métaphysiques, à la symbolique des codes et des valeurs et ses implications directes et indirectes sur le vécu des hommes et des sociétés, une fierté et une volonté de leadership qui sont poussées parfois jusqu'au paroxysme.

C'est pourquoi Paul Valéry n'a pas tort de comparer à ce propos la Méditerranée à « une machine à faire de la civilisation ».

Ce sont ces traits qui sont en effet à l'origine des deux grandes civilisations nées autour de la Méditerranée.

7. Mais l'identité n'est-elle pas un obstacle ?

C'est plutôt l'indifférence à l'identité qui serait dangereux.

Car que deviendrait un peuple si jamais il perdait l'amour de la patrie ? S'il se déconnectait de l'ancrage dans son imaginaire et dans sa mémoire ?

Ne serait-il pas condamné à devenir méconnaissable ? Ne tomberait-il pas dans l'aliénation et la décadence ? Ne perdrait-il pas ses moyens de défense et de progrès ?

Un peuple attaché à son identité garde donc intacte sa capacité d'agir et de préserver sa souveraineté.

Mais l'attachement à l'identité ne veut pas dire vivre en autarcie, en repli sur soi, en situation de méfiance vis-à-vis de l'Autre.

Il constitue plutôt un solide adjuvant pour le développement des liens interculturels, un moyen porteur de l'universalisme créateur de richesses et de l'ouverture génératrice de confort matériel et immatériel.

8. De l'identité comme facteur d'interculturalité :

Contrairement au cliché répandu : l'identité n'est donc pas par essence source de fanatisme et d'intégrisme.

Ce n'est pas en se délestant de leurs identités que les peuples d'Orient et d'Occident peuvent aller les uns vers les autres, dépassant les contingences économiques et politiques.

C'est plutôt en préservant leurs traits propres qu'ils peuvent mieux s'enrichir dans une réciprocité féconde.

Le souci de soi, au lieu de favoriser l'exclusion de l'Autre, ne permet-il pas de s'en rapprocher ?

Le souci de soi n'est-il pas fondamentalement lié à l'amour du prochain comme le préconisent les trois religions monothéistes ?

Au lieu de l'attachement à l'identité, ce qu'il importe de combattre c'est la xénophobie, le communautarisme et le fondamentalisme.

La passion de l'identité n'est ainsi une vertu complète que lorsqu'on en fait un facteur de mobilisation pour l'émancipation, la concorde, le dialogue interculturel, interreligieux et inter civilisationnel.

9. De l'identité comme envol des racines :

Rappelons que l'identité n'est pas une entité monolithique stérile et figée.

Elle est plutôt une réalité composite, dynamique et toujours à la fois en devenir et en métamorphose.

L'histoire des pays d'Orient et d'Occident n'a-t-elle pas été un long processus d'emprunt, d'échange et d'influence ?

N'est-ce pas ce processus qui a toujours porté loin de leur clôture les sociétés orientales et occidentales vers d'autres systèmes culturels ?

N'est-ce pas ce qui leur a permis de dépasser toute forme d'immobilisme ? D'aller vers le changement et la découverte de quelque chose d'autre ?

Ce processus, l'histoire en témoigne, a été décisif pour les peuples dans leur prise de conscience de l'importance cruciale de penser en même temps fidélité aux attaches, et besoin impérieux de s'en extraire au point de susciter l'envol des racines

10. Un même désir : l'altérité :

S'ouvrir sur l'extranéité, au risque de vivre l'expérience de l'exil et de la désappropriation de soi, est aussi et par excellence une passion des peuples d'Orient d'Occident. Une passion complexe et qui a un prix.

Elle présuppose :

Une forte disposition au don, au recevoir et à l'hospitalité.

Une grande aptitude à tisser une toile de relations, de points de contact et de jonction.

Une conscience aigüe de l'étranger qui est en nous.

Tout cela ne nous emmène-t-il pas à penser notre identité dans sa part d'étrangeté ? Celle-ci ne se perd-t-elle pas dans la nuit des temps ?

N'est-elle pas à vivre et à accepter comme un répertoire palimpseste où se sont déposés de multiples signes et traces témoignant d'un croisement d'échanges multiséculaire ?

11. Les vertus de l'extranéité :

On conviendra toutefois que la tentation du dehors a toujours eu beaucoup de conséquence dramatique.

Souvent la Méditerranée fut le théâtre d'âpres combats entre gens du pays et «barbares» appartenant au même espace méditerranéen.

Mais qui peut nier le rôle des peuples méditerranéens dans le rayonnement des civilisations ?

N'est-ce pas grâce à des voyageurs, à des philosophes, à des érudits, à des poètes, voire à des pirates méditerranéens, que d'immenses zones d'ombre ont été levées en matière de connaissance de notre planète ? Marco Polo, Christophe Colomb, Charif Idrissi, Ibn Battouta, Aristote et beaucoup d'autre témoignent de cette épopée quasiment unique dans l'histoire de l'humanité.

Paul Valéry dit dans ce contexte : «c'est ici que la science s'est dégagée de l'empirisme, que l'art s'est dépouillé de ses origines symboliques, que la philosophie a essayé toutes les manières possibles de considérer l'univers».

Est-ce un hasard si les plus belles aventures humaines, les plus beaux mythes fondateurs, les plus belles découvertes ont eu pour point de départ la méditerranée ?

12. La triste réalité :

Toutefois, le revers de la médaille ne peut être occulté ou passé sous silence. Ni le poids significatif de leur histoire ni le prestige singulier de leur civilisation ne doivent pourtant masquer pour nous les fractures qui ont opposé des siècles durant beaucoup de pays du sud et du nord de la Méditerranée. Certaines réalités d'aujourd'hui montrent l'ampleur des contradictions qui persistent de façon aigüe de part et d'autre du bassin méditerranéen.

Le nord de la Méditerranée mène depuis longtemps une admirable aventure vers le progrès,

Le sud se débat encore dans des problèmes interminables de restructuration, de mise à niveau, d'exode rural, d'immigration, de projet de société mal défini, de luttes infructueuses pour la démocratie, de modèles de développement incertains, d'accès balbutiant à l'économie du savoir, etc.

Les deux rives souffrent par ailleurs des conséquences du déplacement du centre de l'économie mondiale vers l'Atlantique et vers le Pacifique.

Conséquences pour les pays des deux rives : développement du libéralisme sauvage, amplification du phénomène des mafias financières, des marchands de la mort, des trafiquants de tous bords, montée de l'extrémisme, retour exacerbé du nationalisme, accentuation du repli identitaire.

13. Retour aux questions d'aujourd'hui :

Face à cette réalité livrée à la tyrannie de forces obscures, des questions s'avèrent d'une grande urgence :

Comment écrire notre histoire commune en l'arrachant des mains des «assassins de la mémoire» ?

Comment combattre le danger des préjugés favorisant le dogmatisme, l'indifférence et la violence ?

Comment instaurer le sentiment du vivre ensemble et faire tomber les tabous qui font le lit de l'ignorance mutuelle ?

Comment promouvoir une culture du dialogue et de partage ?

Comment préparer les jeunes générations à construire la paix et à récuser les ghettos communautaristes ?

Comment déconstruire les rapports d'inégalité et de dissymétrie qui conduisent à la dominance d'une culture sur une autre ?

Comment faire face aux tenants de la pensée unique, de l'unitarisme et de l'exclusivisme ?

14. Le pari de l'interculturel :

On conviendra que face aux assauts de la globalisation, notre monde risque de perdre son âme.

Ce dont Orient et Occident ont besoin désormais, c'est de se ressourcer dans leur vocation initiale en tant que bâtisseurs et créateurs.

La promotion de l'interculturel nous semble être dans cette perspective un passage obligé.

Il ne signifie pas dissolution dans la culture de l'Autre, ni appropriation ou effacement de ce qu'il a de spécifique.

Il ne signifie pas non plus imposition à l'Autre d'une vérité qui serait de l'ordre de l'absolu.

L'interculturel est à entendre comme un levier de la connaissance mutuelle. Il est comme le dit Northrop Frye « retour vers soi d'un regard informé par le contact avec L'autre ».

Mais l'interculturel exige d'abord de tout un chacun une prise en compte de sa propre diversité culturelle avant d'aller vers celle de l'Autre. Il est une «insurrection de la pensée contre des pratiques de l'exclusion historique, sociale, religieuse, indigène, étatique» (Nabil Farès).

Il est fonction des moyens à mettre en œuvre pour développer, par l'éducation autour de valeurs partagées, d'une société ouverte, plurielle, dépassant le choc de l'altérité pour garantir le respect des libertés de circulation, de croyance, d'engagement pour la paix, la justice, la légalité internationale.

L'interculturel participe d'une pédagogie de formation à l'apprentissage d'un vivre ensemble dans l'échange nourri et cimenté par les rites et les lois d'hospitalité de chaque peuple.

Une «double critique» (A. Khatibi) est cependant nécessaire à la mise en œuvre d'une telle démarche :

Vis-à-vis du monde arabo-musulman, il importe de lutter contre l'islamo-centrisme et d'activer l'affirmation d'un Islam que certains appellent à juste titre

«L'Islam des Lumières» nourri des valeurs de démocratie, de liberté et de citoyenneté.

Vis-à-vis de l'Occident, il convient de remettre en cause l'ethnocentrisme et de renoncer à stigmatiser systématiquement la religion musulmane et le monde arabe.

Afin de se hisser vers les résultats attendus, il est capital en outre pour les peuples des deux mondes d'Orient et d'Occident de :

Combattre les phénomènes d'uniformisation et de marchandisation de leurs cultures.

Redoubler d'efforts pour dépasser l'hégémonie de l'ordre économique mondial creusant de plus en plus la fracture entre les riches et les pauvres.

Pour conclure :

Continuons d'approfondir ce champ de réflexion, à la fois déconstructif et constructif, sans lequel il ne serait y avoir de cheminement menant au vrai : la réconciliation de l'homme avec lui-même comme sublimation de la part d'autrui qui fonde son intelligibilité du monde.

Pourquoi l'Initiative Les Sociétés Que Nous Voulons



M^{me} Ramata ALMAMY MBAYE

Directrice du Secteur des Sciences Humaines et Sociales à l'ICESCO-Rabat

La pandémie de la Covid-19 est la dernière d'une longue série de crises qui ont frappé le monde à l'ère de la globalisation, révélant nos fragilités et la nécessité de repenser nos sociétés. La crise multiforme à laquelle le monde fait face s'est révélé sous plusieurs formes au cours des décennies précédentes, nous envoyant de façon continue des signaux sur la nécessité d'agir et de s'embarquer dans des processus de transformation profonde de nos sociétés.

C'est dans ce cadre, qu'à travers sa Direction des Sciences Humaines et Sociales, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) a lancé l'Initiative «Les Sociétés que Nous Voulons» qui vise à répandre les connaissances, les programmes et les pratiques innovants qui contribuent à construire des sociétés pacifiques, prospères, inclusives, résilientes et durables, avec une garantie de bonne santé.

Cette publication s'inscrit dans le cadre d'une série qui vise à partager les connaissances et vulgariser les meilleures pratiques qui permettront à nos États de construire les Sociétés Que Nous Voulons. Elle s'inscrit donc dans un cadre d'échange de connaissances issues de la recherche, mais aussi de la pratique des États pour pouvoir nourrir un dialogue politique et des débats intellectuels fructueux au service de nos États membres et de nos sociétés.

Dès lors, le SWW Journal constitue donc la manifestation concrète de la vision du Directeur Général de faire de l'ICESCO un phare de savoir qui illumine le monde islamique et au-delà. Nous espérons que les décideurs politiques, la communauté scientifique, les chercheurs, les acteurs de la société civile vont se l'approprier pour partager leurs points de vue tirés de leurs pratiques et de leurs expériences, afin d'en faire un vivier devant produire les idées qui forgeront les Sociétés Que Nous Voulons.

Avec la Covid-19, notre monde vit aujourd'hui un naufrage sanitaire et social qui met en péril nos acquis dans les tous les domaines, tel qu'énoncé tout à l'heure par le Directeur général de l'ICESCO, Dr Salim AlMalik.

Durant les dernières décennies, les crises sont en effet succédées, tantôt sur le plan social, avec la montée des inégalités et les multiples défis à la paix et à la sécurité ; sur le plan économique, avec les crises financières et l'augmentation de la pauvreté ; sur le plan environnemental avec les changements climatiques ou sur le plan sanitaire avec les récurrentes épidémies, dont nous trouvons aujourd'hui la manifestation la plus sévère avec la Covid-19.

C'est dire donc, que nous ne pouvons plus en tant qu'humanité continuer à ignorer les crises sans y apporter des réponses durables en repensant nos sociétés, en puisant au plus profond de nos ressources symboliques et de nos valeurs positives. De ce point de vue, l'ICESCO, qui dans sa nouvelle vision comme le rappelle Son Excellence Le Directeur général Dr Salim AlMalik, se veut un phare qui illumine le monde islamique et au-delà, a un rôle clé à jouer dans ce processus de transformation positive.

La forte menace qui plane sur l'humanité avec la pandémie du coronavirus vient remettre en question des siècles de certitude et d'assurance, mais en même temps, elle sonne comme un énième signal pour une humanité à repenser, pour des sociétés à construire. Toute crise porte, en effet, aussi bien un élément de danger que d'opportunité.

Nous aspirons au moment où le monde est fermé, mais aussi quand le monde sera réouvert, à une société plus inclusive qui se préoccupe du sort de tous, et en priorité, de celui des plus faibles et des plus fragiles autour d'un modèle solidaire.

Une société solidaire qui assure une meilleure distribution des richesses, qui met l'éducation et le capital humain au cœur de ses priorités et qui lui consacre les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Une société qui offre des services publics de qualité, gratuits, particulièrement en santé ; une société ouverte à la diversité et à l'inclusion sans discrimination aucune, une société qui s'occupe avec respect et considération des vieilles générations et du patrimoine socioculturel.

Une société plus juste, plus égalitaire offrant les moyens de vivre décemment quelques que soient les obstacles et les difficultés ; parce que les inégalités de tout genre empêchent les États de réaliser leur plein potentiel en excluant des forces importantes dans le processus de construction nationale. Les inégalités de genre sont particulièrement préoccupantes. Ces inégalités s'expriment aussi bien par les violences faites aux femmes que par leur difficile accès aux opportunités économiques.

Des sociétés inclusives, parce que dans les pays du monde arabe, par exemple, on estime à 37% la proportion des femmes qui ont subi des violences domestiques. Le mariage précoce reste aussi un phénomène répandu dans les pays du monde islamique, avec des proportions qui peuvent atteindre plus de 45% en Afrique de l'Ouest et Centrale. Cela a un effet sur le taux de décrochage scolaire des jeunes filles, ainsi que sur les décès maternels qui sont la première cause de mortalité des adolescentes. Les mutilations génitales féminines bien qu'en recul restent aussi une préoccupation fondamentale parmi les violences basées sur le genre.

Dans certaines républiques d'Asie centrale, par exemple, les inégalités de genre dans l'accès à l'emploi restent importantes. Ainsi en Ouzbékistan, 76,2% des hommes de plus de 15 ans sont sur le marché du travail contre 48,3% des femmes. Au Tadjikistan et au Kirghizistan, ces ratios sont respectivement de 77,5% et 77,1% des hommes contre seulement 55,4% des femmes. En Afghanistan, 19% des femmes seulement sont sur le marché du travail contre 83,6% des hommes.

Des sociétés pacifiques, parce que la paix est au cœur du processus de construction d'un capital humain fort. Dans plusieurs parties du monde islamique, les défis à la paix et la sécurité constituent de véritables obstacles

à la construction d'un capital humain fort. Ainsi, dans des régions comme le Sahel et le bassin du lac Tchad, les conflits qui y ont cours actuellement ont engendré 4.2 millions personnes réfugiées et déplacées, dont 2 216 000 pour le Nigeria et 335 000 pour le Mali. Le terrorisme qui est un fléau mondial touche aussi fortement les pays du monde islamique, avec 91,2% des victimes qui en sont originaires. Au Moyen Orient, les conflits armés qui se généralisent font payer un lourd tribut aux États, avec des pays comme la Syrie et l'Irak qui ont enregistré un déclin du niveau de la vie respectivement de 23 % et 28 %

Des sociétés prospères et durables qui œuvrent à produire la richesse tout en préservant la première des richesses c'est-à-dire l'environnement qui est le cadre naturel d'expression de notre humanité commune.

Des sociétés avec des citoyens en bonne santé, car nous ne pouvons aspirer à un capital humain fort sans garantie de bonne santé. Quand nous parlons de bonne santé, nous faisons référence à l'ICESCO, à la santé nutritionnelle, mentale, et physique.

Il s'agit donc en définitive, à travers l'Initiative de promouvoir des sociétés centrées sur l'humain. Des sociétés qui font de l'être humain aussi bien le moyen que la finalité de tout développement.

Pour ce faire, l'ICESCO propose le projet de société qui tourne autour de trois axes d'actions :

- 1- La mise en place d'une coalition de partage des connaissances et d'approche innovante avec un accent particulier sur l'assistance humanitaire et la religion pour la paix et la cohésion sociale afin de contribuer à la construction de société en paix, prospère, inclusive et résilience.
- 2- L'élaboration de solutions afin de faire face à l'impact de la distance sociale sur l'éducation et le développement économique mettant l'accent sur l'investissement dans les ressources locales.
- 3- Le soutien des recherche-actions visant à réduire les effets de la pandémie sur le fonctionnement de nos sociétés. Ce troisième volet est d'autant plus nécessaire que la collecte et la triangulation d'information à jour forme la base de toute action stratégique.

Le projet «Les Sociétés Que Nous Voulons» présente une vision commune de mobilisation des ressources axés sur le soutien humanitaire. L'ICESCO déploie des ressources de mobilisation et d'action afin d'impliquer les acteurs formant les tissus des sociétés musulmanes.

«Les Sociétés Que Nous Voulons» sont celles qui sont le mieux préparées pour faire face aux menaces à notre développement commun. Les “sociétés que nous voulons” place l'action au cœur de la recherche pour des solutions viables et efficaces. Cet appel à une union plus forte, commence dès aujourd'hui, par votre participation à cet échange.

C'est cela tout le sens de l'Initiative «Les Sociétés Que Nous Voulons». Il s'agit de promouvoir par la réflexion et par l'action l'avènement de sociétés pacifiques, résilientes, inclusives, prospères, durables, afin de changer le cours de l'avenir de l'humanité tout entière.

Le régime postcolonial des arts et les usages de la modernité



Pr. Rachida TRIKI

Professeur d'Esthétique et de Poïétique
Critique d'art et Commissaire d'exposition

Rachida TRIKI est, sans doute, l'une des figures les plus crédibles et audibles, une autorité dans son domaine, à la fois scientifique et artistique, où elle a su introduire la « Poïétique » comme une large voie interdisciplinaire de connaissances et de pratiques intellectuelles, sensibles et intelligibles au monde arabe. Elle aborde ici un thème sensible, celui du régime postcolonial des arts et les usages de la modernité.

«Le détournement esthétique»

Le régime postcolonial des arts désigne la manière d'identifier et de penser les arts pour les inscrire dans des représentations qui perpétuent par d'autres moyens des formes de domination. Il s'agit ici d'examiner, à l'instar de Jacques Rancière, comment les arts et leur mise en vision font de la politique, aujourd'hui, c'est-à-dire comment la politique esthétique travaille les modes postcoloniaux d'instauration du goût, notamment par l'élection et la présentation d'œuvres plastiques d'artistes du Maghreb, dans leur nomination d'arts contemporains. Les identifications des arts contemporains, comme on le sait, se font pratiquement par le biais d'acteurs culturels liés au marché de l'art, en occident. Elles portent d'abord sur les formes des dispositifs actuels des arts que sont les installations,

les vidéo-arts, etc. mais aussi sur leur orientation interactive, relationnelle ou purement protestataire. Ce choix s'inscrit dans la rupture, en Europe, avec l'esthétique avant-gardiste et moderniste d'une autonomie de l'art ; il appartient aussi à un partage du sensible où le spectateur est sollicité comme acteur social.

Cependant, avec la mondialisation du marché de l'art, toute production artistique, quelle que soit son origine géographique et culturelle, devient tributaire de ce choix pour accéder à une visibilité et à une médiatisation qui lui donnent existence. Or, pour ce qui est des œuvres venant des régions non européennes et notamment des anciennes colonies comme les pays du Maghreb, ce sont les mêmes critères qui s'imposent au niveau de la forme dite contemporaine (usage des nouvelles technologies, installations, scénographies plastiques...). En revanche, au niveau de l'idée et de l'image véhiculées par l'œuvre, le choix des mises en situation est pour le moins orienté.

Il s'agit bien de porter à la visibilité par des formes de dramaturgies sociales imagées des situations problématiques, ou des vécus d'oppression, mais qui se révèlent toutes focalisées sur des stéréotypes hérités de la représentation coloniale de l'arabe et de l'oriental. L'artiste maghrébin se trouve contraint à la double peine : celle de s'atteler au matériau et aux techniques d'une pratique qui n'a pas d'ancrage réel dans le découpage du visible et le partage du sensible propre à son contexte et à sa culture ; et celle d'exposer uniquement des situations qui répondent à l'image qu'on se fait de son oppression. Bien sûr, ce comportement garde toute l'ambiguïté de la situation coloniale où le clivage du sujet oscille entre la soumission et l'intériorisation des normes d'identification [1][1] Se référant à l'analyse de Frantz Fanon, dans *Peau noire*, Déjà Frantz Fanon avait analysé à l'époque coloniale le rapport entre l'aliénation culturelle et l'expression de la demande de la reconnaissance avec les formes d'autorité socioculturelle [2][2] Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, op. Cit.

Les commanditaires (commissaires d'exposition, sponsors), les critiques d'art et les institutions culturelles, tous gérants du nouvel universalisme qu'est la mondialisation, participent directement ou indirectement de

cette mystification dans la droite ligne d'une vision orientaliste coloniale. L'imagerie porte principalement sur le corps de la femme voilée et soustraite au désir et sur la « brutalité » naturelle de l'arabe. Cet imaginaire reconduit ses éléments du harem au tchador, du despotisme oriental au terrorisme contemporain, de l'insoumission génétique aux nouveaux émeutiers. Ce sont « des caractères marquants du discours colonial et de ses modes de représentation que cette dépendance au concept de "fixité" dans la construction idéologique de l'altérité » comme le remarque Homi Bhabha [3] [3] Homi K. Bhabha, *Les Lieux de la culture, Une théorie...* : « La fixité, en tant que signe de la différence culturelle/historique/ raciale dans le discours du colonialisme, est un mode paradoxal de représentation : elle connote la rigidité et un ordre immuable aussi bien que le désordre, la dégénérescence et la répétition démonique. De même le stéréotype, qui est sa stratégie discursive majeure, est une forme de savoir et d'identification qui oscille entre ce qui est toujours "en place", déjà connu, et quelque chose qui doit être anxieusement répété... comme si la duplicité essentielle de l'Asiatique ou la bestiale licence sexuelle de l'Africain, qui n'ont pas à être démontrées, ne pouvaient jamais vraiment, dans le discours, être prouvées ».

Les choix esthétiques du marché mondialisé dans sa vision coloniale sélectionnent des « vécus » attribués à des communautés culturellement identifiées dans une stratégie de confiscation et de détournement de la sensibilité et du regard qui brouillent les références.

La politique esthétique postcoloniale consiste justement à mettre en relation des formes de visibilité et des manières de sentir en façonnant « un commun partagé » [4][4] Jacques Rancière, *Le Partage du sensible, La Fabrique éditions...* qui n'est autre que l'idéologie du dispositif colonial. Les pratiques d'art contemporain, principalement les installations, sont une forme idéale pour construire des situations qui mettent en place une cartographie du sensible, sélectionnant et exhibant des manières d'être et de faire. Elles créent des fictions [5][5] Ibid., p.62 : « La politique et l'art, comme les savoirs, qui tiennent lieu de fait social, ici, de la réalité sociale de l'autre, inférieure éthiquement et civilement. Ces fictions confortent notamment dans l'idée tenace d'une modernité occidentale comme valeur de progrès moral et socio-économique. Du point de vue esthétique, nous avons affaire là à une construction néo-orientaliste qui se substitue, par-

delà les mouvements artistiques modernistes des années soixante, à l'orientalisme des peintres locaux (autochtones ou colons) qu'on revisite d'ailleurs volontiers [6][6] Rachida Triki, « L'image politique du corps : une stratégie de..., aujourd'hui, en se légitimant d'une démarche post-moderne ouverte sur tous les passés.

Mais c'est en fait la persistance du concept historiciste de la modernité qui est au fond de l'idéologie coloniale et qui se continue dans la politique postcoloniale des arts comme un leitmotiv civilisationnel.

Figures et usages de la modernité

L'identification historiciste de la modernité née dans un contexte européen, saisit par essence toutes les démarches artistiques dans leur globalité qu'elles soient du Nord ou du Sud, alors qu'elle est le fait d'une construction qui génère certains malentendus dont les effets sont sensibles aussi bien au niveau des perceptions que des intentions artistiques encore actuellement.

En effet, les modes de périodisation qualifiant les pratiques de modernes, post-modernes ou contemporaines fonctionnent dans les représentations comme des catégories à part entière, à partir desquelles on peut légitimement reconnaître et juger des œuvres. Or, ces notions elles-mêmes et la notion de modernité en particulier, lorsqu'il s'agit des créations artistiques, notamment plastiques, sont sujettes à discussion. La confusion entre l'acception historiciste et progressiste de la modernité avec sa conception esthétique d'émancipation ou de rupture du champ de la figuration mimétique pose pour le moins problème. Comment estimer une création artistique dans ce qu'elle a d'actuel au regard d'une valeur dont le fondement est l'interprétation du mouvement spécifique à une histoire donnée ?

La notion de modernité reste une notion centrale et déterminante même pour les acceptions que l'on donne aujourd'hui au caractère contemporain des productions artistiques.

Dans un contexte extra-européen, pour ce qu'il est convenu d'appeler arts plastiques, cette normativité étrangère à la réalité esthétique-historique devient par effet d'intériorisation une source de malentendus qui va de la

critique d'art aux orientations de certaines démarches artistiques et aux critères du marché de l'art.

Pour tenter de comprendre cet impact, revenons brièvement sur la genèse philosophique de la modernité pour pointer ensuite les malentendus générés par son extension à la notion d'autonomie esthétique et voir enfin les méprises occasionnées au niveau de la perception esthétique actuellement au Maghreb avec son enjeu postcolonial.

La notion de modernité est surdéterminée mais les sens dont elle est chargée s'inscrivent, dans l'ensemble, dans le champ de la philosophie de l'histoire. Elle est liée à l'idée d'une histoire progressive qui a son origine dans la pensée des philosophes des Lumières. Ces derniers [7] [7] Condorcet, in *Esquisse d'un tableau historique des progrès de...* découvrent une évolution progressive de l'humanité. Ils affirment que son émancipation est le résultat essentiel du libre usage de la raison, dans la volonté du doute méthodique et du rejet de tout préjugé et autorité. Ils reconnaissent que la voie de cette libération a été frayée par le rationalisme cartésien en ce qu'il privilégie l'évidence intellectuelle et l'oppose à la coutume. Le degré d'autonomie du savoir irait en s'amplifiant jusqu'à s'affranchir totalement des « au-delà ». Il permettrait de maîtriser le monde en l'objectivant. Le devenir devient alors progrès capable de mesure quantitative et qualitative.

Il s'agit donc d'une histoire accumulative et linéaire d'un perfectionnement de l'humanité prenant conscience d'elle-même. La modernité se définirait alors, dans ce cours unique de la temporalité, comme l'expression d'un moment privilégié du processus d'accumulation et d'augmentation des biens et des savoirs. D'une part, ce moment réaliserait la synthèse et le dépassement de l'ensemble des productions d'un passé que l'on maîtrise et auquel on se réfère comme à un contexte dont on connaît le sens ; d'autre part, il se confond avec la conscience de participer à l'accomplissement du projet essentiel de développement et de réalisation du bonheur du genre humain par l'amélioration des moyens culturels, scientifiques et techniques.

C'est ainsi que la notion de modernité a pu tenir lieu d'outil conceptuel qui permet de penser le présent comme novateur par rapport à un passé

révolu dont il se démarque et qu'il désigne comme continent de pensées et de pratiques occupant définitivement le segment antérieur de l'axe linéaire (passé) présent – futur [8][8] Cet axe revient en fait à l'unique présent uniformisé se.... Ce segment précurseur dont on reconnaît l'intégrité est consigné dans la mémoire soit en tant que simple objet de culture générale, soit en tant que garde-fou. Selon l'éventail des projets d'avenir il épousera la figure d'âges obscurs ou tout simplement d'Antiquité et d'âge mineur de l'humanité.

Il va de soi qu'une telle conception se double d'un fond idéologique qui a légitimé toutes les missions coloniales « civilisatrices » et continue d'alimenter de façon plus subtile le discours des politiques de développement. Il suffit, en effet, de désigner le retard de certaines sociétés dont le développement est localisé sur l'axe type du progrès comme étant encore à son commencement, pour s'ériger aussitôt en éducateur, en sauveur, en maître à penser et maître d'œuvre, les moyens scientifiques et techniques faisant foi.

C'est bien à partir du culte du perfectionnement que l'occident s'est estimé au plus haut point de la course, au cœur de la modernité. Ce sur quoi il a fondé ses nouvelles missions, travaillant à abolir les différences, à uniformiser les peuples, en substituant ses modèles culturels à une pensée jugée archaïque, déversant, outre-mer, ses objets de consommation, faute d'un réel transfert de technologie.

C'est surtout à partir de la figure hégélienne de l'histoire que ces modes de penser et d'agir renforcent leur légitimité. En effet, c'est parce qu'avec l'hégélianisme [9][9] Hegel : Principes de la philosophie du droit, NRF, 1965. L'humanité aborde son présent dans l'État rationnel occidental que l'État moderne, vérité universelle et Raison réalisée, serait en droit et en devoir d'organiser le système des sociétés civiles traversées d'antagonismes et des contradictions nécessaires. Mais ce qui est le plus important dans cette conception, c'est que la Raison occidentale moderne, posée comme l'Absolu de la réalité historique parce qu'elle se situe au début de la fin de l'histoire, peut seule s'extraire du cursus et saisir conceptuellement l'histoire dans son développement. N'étant donc plus tributaire de son temps, elle peut reconnaître et penser le passé comme

tel, juger de l'archaïsme de certaines cultures et civilisations, justifier la violence régulatrice.

Cependant, cette figure de la modernité qui a tracé définitivement sa ligne de démarcation avec le monde enchanté des traditions ne cesse depuis de reculer ses limites toujours à venir. Depuis la deuxième guerre mondiale, l'espoir d'un futur meilleur se trouve ébranlé par la déroute des utopies, enseveli par les crises économiques, sociales et morales que connaît l'occident. Du coup, au risque de s'épuiser, la modernité s'est condamnée à des modifications, sous couvert de ruptures post-modernes, voire contemporaines (notamment dans le domaine des arts). Pour survivre, comme par ironie du sort, cette modernité engendre indéfiniment de nouvelles formes qui n'en finissent pas de s'accumuler. Elle continue d'agir comme un mythe exportable de progressisme et d'émancipation. Les figures de la post-modernité comme du contemporain ont, aujourd'hui même, moins d'effet idéologique que n'en conserve cette figure de la modernité.

La modernité a trouvé dans les arts un foyer exemplaire pour se constituer en catégorie esthétique à part entière. Cette attribution comme l'expression d'une ultime différence avec l'artisanat et les productions usuelles a eu pour finalité d'échapper à l'institutionnalisation de la perception et à l'utilitarisme [10][10] Christian Ruby, Devenir contemporain ? La couleur du temps au.... La politique esthétique postcoloniale travaille à mettre en place un jugement universel pour l'identification du commun qui permet le partage des mêmes valeurs et des mêmes représentations.

La destination purement esthétique de la modernité héritée de la conception historiciste des événements lui donne ainsi paradoxalement un statut anhistorique qui va permettre son extension par-delà l'espace socioculturel d'où elle a émergé.

Le problème, en réalité, revient à l'élargissement de la notion de modernité dans son acception de modernisme voire de « modernitarisme » suggéré par Jacques Rancière [11][11] Jacques Rancière, Le Partage du sensible, op. Cit. En ligne. Ce dernier, dans son livre Le Partage du sensible, pense les pratiques artistiques comme « des manières de faire qui interviennent dans la distribution générale des manières de faire et dans leurs rapports

avec des manières d'être et des formes de visibilité » [12][12] Op. Cit., p.39. Il en distingue trois régimes : le régime éthique des images dont le débat a commencé avec la forme d'iconoclasme platonicien contre le risque porté sur le savoir et sur la pédagogie sociale et politique. Le second régime est ce qu'il appelle «le régime poétique ou représentatif des arts» qui partage selon l'héritage aristotélicien le représentable de l'irreprésentable et donnera ses lettres de noblesse aux beaux-arts. Ces deux régimes sont étroitement liés aux manières d'être dans leur société propre. Enfin «le régime esthétique», selon Rancière, confusément nommé « modernité », qui ne porte pas sur les manières de faire de l'art mais sur « la distinction d'un mode d'être sensible propre aux produits de l'art » [13][13] Op. Cit., p.31... Ce régime qui coupe le sensible de ses fondements en identifiant l'art à une pure autonomie de ses formes va être l'objet d'un malentendu qui consistera à l'identifier à la modernité entendue comme ligne de partage entre « le représentatif et le non-représentatif ou l'anti-représentatif ». Le malentendu consiste donc à inscrire la dimension esthétique dans une lecture historiciste d'un passage à la non-figuration, c'est-à-dire au moment de l'abstractionnisme et du conceptualisme.

Cette confusion des niveaux d'intelligibilité des phénomènes a pour effet de séparer les arts de l'expérience collective et du socle culturel de leur émergence.

Le modernitarisme va étendre cette acception à la fois historiciste et anhistorique dans sa dimension de modèle progressiste aux domaines économique, politique et culturel en mythifiant le libéralisme, la démocratie et la culture marchande. Le phénomène de post-modernité qui caractérise les formes contemporaines des arts est une des conséquences de la crise de ce modèle qui a érigé la distinction esthétique comme moment historique de l'art.

Cependant, malgré le décloisonnement des genres, des formes, malgré leur hybridation, la nouveauté et l'originalité des œuvres comme potentiel d'émancipation et de progrès restent encore aujourd'hui des critères tenaces persistants comme des traces indélébiles de la modernité.

Dans les sociétés anciennement colonisées, cette modernité est encore vécue aujourd'hui dans sa forme postcoloniale idéologiquement,

politiquement et militairement. Son action au niveau du jugement esthétique reste, par là même, déterminante dans la manière erronée par laquelle les mouvements et les figures artistiques sont identifiés.

Identifier à une démarche relevant de la modernité des œuvres non figuratives ou à une forme artistique contemporaine des œuvres qui s'apparentent au retour du figural et aux installations, reste encore actuellement l'interprétation courante dans ces sociétés. La perception des démarches plastiques au Maghreb en est un exemple éloquent.

La politique esthétique de la modernité : le cas de la pratique plastique au Maghreb

La peinture de chevalet est une pratique artistique récente au Maghreb. Elle a vu le jour au contact de la peinture coloniale et s'est développée par la suite pour s'autonomiser en plusieurs tendances autour desquelles se posent des problèmes d'identification et d'instauration de nouvelles formes esthétiques.

Si la peinture de chevalet s'inscrit historiquement dans une culture occidentale et que son introduction dans un contexte civilisationnel africain constitue un phénomène exogène, à côté des arts traditionnels, il est important d'examiner comment et jusqu'où se sont opérées, à travers sa transmission et son appropriation, des démarches propres aux contextes du lieu. Cela permettra d'évaluer combien aujourd'hui la politique esthétique postcoloniale travaille à aliéner les représentations et les conduites pour détourner et réinvestir le sensible par un repartage d'une commune représentation.

Au Maghreb, l'introduction de la peinture de chevalet s'est déjà faite avant l'instauration du Protectorat français, avec le passage et les séjours de peintres attirés par l'expansion coloniale en Afrique du Nord, mais cet art finit par s'institutionnaliser, notamment avec la fondation d'Écoles des Beaux-arts et d'institutions artistiques.

Les différents espaces de formation et d'exposition ont installé progressivement le fait pictural pour faire passer de la prédominance de l'iconographie exotique du début du siècle dernier avec une prédilection pour les paysages et sites typiques (oasis, médina), pour les scènes

de misère matérielle et pour une vision de la «femme» aux aspects de bédouine, issue des fantasmes liés à un orient féminin, à des langages plastiques nouveaux qui sont allés d'un traitement figuratif local à l'abstractionnisme géométrique et chromatique.

La première génération des peintres maghrébins s'est retrouvée, à travers des parcours différents, dans le choix de thèmes figurés qui témoignent de l'attachement au patrimoine, au sens large, avec ses aspects souvent anecdotiques.

En rupture avec l'imagerie coloniale, cette représentation de thèmes privilégiés, formes de réappropriation d'une réalité et d'un vécu par l'appropriation d'un art jusque-là étranger, a été perçue comme l'étape tardive du figuratif propre au « retard artistique » mesuré à l'aune de l'histoire de l'art européen. En fait, si les compositions ont été surtout figuratives dans l'ensemble des œuvres jusqu'aux années soixante-dix, avec parfois une portée référentielle certaine, les démarches ont puisé leur force et leur originalité dans une logique des formes et des couleurs qui donne, à chaque peintre, une touche particulière.

C'est pourquoi ce n'est pas à travers le genre qui reste figuratif mais à travers une nouvelle sensibilité que se traduit le mode local de représentation. Ce mode se cristallise dans un traitement des lignes et des couleurs qui prête aux lieux une autre visibilité, aux personnages, une autre forme de présence.

Ces artistes de la première génération ont aussi puisé dans le patrimoine, empruntant à la tradition de la miniature et aux procédés de l'artisanat des ressources formelles qui font la singularité des représentations figuratives et transfigurent les expressions picturales consacrées.

À partir des années soixante, de nouvelles démarches picturales abstractionnistes sont apparues. Elles ont été soutenues par un discours esthétique-idéologique (des artistes, chefs de file, comme le tunisien Najib Belkhouja, l'algérien Mohammed Khadda ou le marocain Farid Belkhaia) qui appelait à se démarquer du figuratif en le taxant de rétrograde. Les griefs portaient certes sur la représentation comme continuité d'un héritage colonial orientaliste mais surtout sur la figuration comme forme désuète

de la picturalité. En effet, les redéfinitions de l'acte pictural se sont faites d'abord en opposition à la première génération de peintres autochtones, considérée comme une institution de transmission par d'autres moyens d'un académisme maquillé de thèmes folkloriques, anecdotiques et typiques où persistent les structures de la perspective et l'équilibre des rapports fond/forme.

Il s'agit d'artistes soucieux de redéfinir leur rapport à la peinture et de se positionner de façon cohérente dans une pratique qu'ils considèrent comme porteuse encore d'attributs fondamentaux d'un art colonial, mimétique et désuet. Les critiques étaient certes animées par un souci de redéfinition d'une pratique héritée de la colonisation, avec notamment son regard exogène et chargé de malentendus. Cependant, l'argumentation reposait sur l'accusation d'un retard formel dans le mode de représentation qui restait figuratif.

Ce reproche relève d'un double malentendu : d'une part, il s'inscrit dans l'idéologie occidentale elle-même de la modernité avec sa conception à la fois progressiste et esthétique qui donne une appréciation péjorative de la figuration ; d'autre part, il repose sur l'idée que le formalisme et l'abstractionnisme sont un mode d'émancipation mais légitimé paradoxalement par un passé patrimonial à dominante non figurative. C'est pourquoi le débat s'est cristallisé, à l'époque, autour de la spécificité de «peindre local» dans une écriture à la fois autre et référencée, alors que la référence restait esthétiquement occidentale.

Le problème, il faut le préciser, c'est que ces manifestations n'ont pas été suscitées par les exigences d'un public qui, en fait, était resté rare, voire totalement indifférent à l'action picturale. Elles n'ont pas non plus été nécessitées par un éventuel iconoclasme qui aurait rendu la peinture esthétiquement inopérante.

L'introduction et le développement de la peinture figurative occidentale ainsi que sa prise en charge par des artistes locaux n'ont pas rencontré de résistance ou suscité de réaction hostile se référant à un iconoclasme catégorique.

Les nouvelles tendances abstractionnistes font plus état de la difficulté à trouver des bases communes à un réinvestissement de l'espace culturel,

dans une conception à la fois moderniste et patrimoniale, que d'un véritable diagnostic de la peinture de leurs aînés. L'entreprise des artistes abstractionnistes depuis les années soixante est prise dans une aporie inhérente à sa spécificité et à son historicité. Si l'occident a, lui, développé et fondé la démarche abstractionniste après une longue histoire figurative, le malentendu dont il est question concerne moins la démarche que le discours sur la peinture contemporaine et réside dans l'ambiguïté même des référents. D'une part, les artistes se réfèrent à l'abstractionnisme de Mondrian, de Delaunay, et de Klee comme forme esthétique pure, d'autre part, ils puisent dans la plasticité du signe calligraphique et les modules des décorations traditionnelles.

Cependant, il est important de distinguer, ici, entre l'intention déclarée des artistes soutenues par le discours critique et la teneur elle-même de la production artistique. Cette dernière garde toute sa force créatrice par le fait même, pourrait-on dire, de l'aporie de ses références. Aussi problématiques qu'elles soient, les confusions entre les couples d'opposition figuration/modernité, art patrimonial/art occidental constituent aussi un ressort à la création de nouvelles formes plastiques, dans le dépassement des significations extra-picturales accordées traditionnellement aux formes patrimoniales. C'est ce qui explique la diversité et l'originalité des approches abstractionnistes locales.

Aujourd'hui, l'avènement de la pratique encore timide des installations est soumis aux mêmes malentendus et aux mêmes interrogations inhérentes à la situation à la fois postcoloniale et post-moderne des artistes du Sud. En occident,

l'inscription des installations dans les espaces publics est celle d'une action de contestation et de dévoilement qui rompt avec l'autonomie de l'œuvre à portée esthétique. Au Maghreb, cette pratique encouragée par l'offre du marché occidental de l'art se destine encore à la même exposition que les œuvres picturales, ne disposant pas d'un espace public de même nature, espace qui leur donne place et sens. Elle s'annule elle-même dans l'absence de ce qui lui aurait donné sens, à savoir une mise en situation relationnelle qui questionnerait des espaces de vie communs en mettant en scène leurs contradictions. C'est en quoi le régime postcolonial

des arts, qui tente de donner une visibilité dans les grandes expositions européennes d'art contemporain à quelques œuvres d'artistes du Maghreb, ne peut aussi qu'entretenir la même illusion en délocalisant une pratique pourrait-on dire de nature in situ de son contexte socioculturel.

Ce déplacement a cependant, comme on l'a vu plus haut, d'autres enjeux : d'une part, celui de maintenir les créateurs dans une orientation qui les éloigne d'un véritable questionnement sur leur contemporanéité en brouillant les références, d'autre part, celui de reconduire des représentations coloniales stéréotypées par déplacement d'objets comme c'est le cas dans les installations sur le 11 septembre ou sur le voile islamique, dans un amalgame entre islam, violence et terrorisme.

Il est clair que l'urgence est aujourd'hui de reprendre les questions qui étaient cruciales dans les années soixante avec la rupture opérée par les indépendances et de voir comment créer pour devenir contemporain ; de garder en tête que les arts sont des manières de faire en rapport avec des manières d'être et qu'en cela, ils donnent sens à un partage du sensible. »

Notes

[1] Se référant à l'analyse de Frantz Fanon, dans *Peau noire, masques blancs*, Seuil, Paris, 1952, p.83, Homi K. Bhabha, in *Les Lieux de la culture, Une théorie postcoloniale* (traduit de l'anglais par Françoise Bouillot, Payot, 2007, p.89), remarque que « le sujet colonial est toujours "surdéterminé de l'extérieur". C'est par le biais de l'image et de l'imaginaire – ces ordres figurant sur un mode transgressif aux frontières de l'histoire et de l'inconscient – que Fanon évoque le plus profondément la condition coloniale. »

[2] Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, op. cit.

[3] Homi K. Bhabha, *Les Lieux de la culture, Une théorie postcoloniale*, op. cit., p.121.

[4] Jacques Rancière, *Le Partage du sensible*, La Fabrique éditions, Paris, 2000.

- [5] Ibid., p.62 : «La politique et l'art, comme les savoirs, construisent des fictions, c'est-à-dire des réagencements matériels des signes et des images, des rapports entre ce qu'on voit et ce qu'on dit, entre ce qu'on fait et ce qu'on peut faire».
- [6] Rachida Triki, «L'image politique du corps : une stratégie de l'intime» in Politiques de la photographie du corps, Klincksieck, Paris, 2007.
- [7] Condorcet, in Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, Éd. Sociales, Paris, 1966, trace le tableau d'un progrès indéfini de l'espèce humaine.
- [8] Cet axe revient en fait à l'unique présent uniformisé se projetant constamment dans l'avenir.
- [9] Hegel : Principes de la philosophie du droit, NRF, 1965.
- [10] Christian Ruby, Devenir contemporain ? La couleur du temps au prisme de l'art, Le Félin, Paris, 2007, p.49. L'esthétique joue depuis le xviii^e siècle «un rôle politique, celui de construire un type de sensibilité et de goût stabilisés adéquats à la posture du sujet monologique et des requêtes en identification du commun».
- [11] Jacques Rancière, Le Partage du sensible, op. Cit.
- [12] Op. Cit., p.39
- [13] Op. Cit., p.31. (Texte publié dans Rue Descartes 2007/4 (n° 58), pp. 104-111)

Mondialisation, technologies et innovation des savoirs en méditerranée



Pr. Michele BRONDINO

Historien de l'Afrique Méditerranéenne
Faculté des Sciences Politiques de Milan

1- Mondialisation et technique :

Aujourd'hui nous vivons un tournant extraordinaire dans l'histoire de l'humanité : notre planète est en train de devenir «le village global» de MacLuhan car nous vivons en direct les événements mondiaux transmis par les médias : c'est la civilisation de l'information, de la communication technologique qui nous projette dans un monde virtuel. De nouveaux imaginaires économiques, politiques mais aussi culturels et interculturels dépassent les frontières des états-nations et traversent les cultures locales.

Nous nous acheminons vers une société globale à l'enseigne de l'homologation collective de notre mode de penser, d'agir et d'être. Dans un essai intitulé *Psichè et Tekhnè*, le philosophe U. Galimberti affirme que «ce sont les moyens de communication amplifiés par la technique qui contribuent de manière exponentielle à l'homologation sociale et qui modifient notre expérience : non plus le contact avec le monde mais la représentation médiatique du monde qui rend proche ce qui est lointain, présent ce qui est absent, disponible ce qui autrement, serait indisponible [...] C'est alors que les moyens de communication ne sont plus de simples «moyens» à disposition des hommes car, s'ils interviennent sur

les modalités de l'expérience, ils modifient l'homme indépendamment de l'usage qu'il en fait et du but qu'il veut atteindre».

Nous assistons à un tournant historique qui fera époque : nous sommes passés d'un rapport de symbiose homme-nature, à l'âge de la technique où l'homme est en fonction de la technologie ; non plus sujet-individu de son propre destin mais dominé par la culture objectivée des moyens techniques dont la capacité de production est illimitée.

Prométhée, celui qui a prévu et qui nous a donné la tekne pour faire face aux carences biologiques de l'homme contre la volonté des Dieux de la mythologie grecque, Prométhée reste-t-il un point de repère pour l'homme ou la technologie de la mondialisation l'a-t-elle dépassé ? Selon Paul Virilio, la révolution technologique devient une tragédie de la connaissance, la confusion babélique des savoirs individuels et collectifs, la plus grande entreprise de transmutation de l'opinion jamais vue en temps de paix».

En vérité, aujourd'hui les processus de la globalisation (et/ou de la mondialisation) ont engendré des imaginaires contradictoires : les imaginaires de l'information et de la pensée unique, et ceux de la différence, ou mieux, des différences. Mais dans ce cas comme dans l'autre, la globalisation a provoqué et provoque un renversement total du principe de la réalité : c'est-à-dire que le virtuel se substitue au réel et modifie nos modes de représentation dans le temps et dans l'espace.

Dans l'optique de Gramsci, selon lequel tout est culture, on peut se demander si la globalisation qui est le signe d'une nouvelle volonté hégémonique sur le plan politico-économique peut engendrer une nouvelle dynamique interculturelle, fondée sur un réseau solidaire d'échanges à tous les niveaux.

Qui aura le dessus ? La menace d'un nouveau colonialisme technologique et culturel où. La possibilité d'un dialogue interculturel révolutionnaire porteur de nouveaux imaginaires, tel celui d'être citoyen du monde ou, selon d'autres penseurs, habitants du monde où l'altérité dérive du principe d'universalité et où les hommes et les cultures interagissent au sein d'un continu processus de contamination ?

D'une part, la globalisation économico-financière des multinationales tend à rendre homogènes et uniformes les modèles de production et de consommation, sous l'empreinte de l'hyper-rationalité et de l'efficacité, ce qu'on appelle aussi le monde à la McDonald, le Mac World, qui provoque la disparition des « savoirs » locaux et des cultures traditionnelles, avec des conséquences désastreuses sur les économies et sur les sociétés locales (monocultures, désagrégation des tissus sociaux, avilissement et extinction des cultures traditionnelles, etc.)

D'autre part la vertigineuse prise de contact entre les différentes civilisations et les cultures « autres » lorsque le support d'une réelle connaissance de l'« autre » fait défaut, ne fait que provoquer des déséquilibres et qu'engendrer des préjugés au niveau des valeurs et des identités.

À la mondialisation des informations et des communications, s'ajoute et fait face une multiplication des différences et des divisions culturelles. Il est donc fréquent que cette rencontre des civilisations et des cultures se transforme en conflit de civilisation et dégénère en guerres et en violences : c'est la thèse du politologue américain S. Huntington dans son célèbre essai *The Clash of Civilizations* dans lequel il se réfère en particulier à la situation de la Méditerranée où se confrontent la civilisation occidentale, la civilisation arabo-islamique, la civilisation slave-orthodoxe outre les minorités ethniques et les problématiques religieuses, avec leurs fondamentalismes qui excluent le dialogue interculturel.

2- Mondialisation et Méditerranée :

Où se situe la Méditerranée dans le bouleversement des processus économiques, politiques et culturels de la globalisation ?

La Méditerranée en est un moment central et paradigmatique au niveau planétaire, et spécifiquement au niveau européen. Connue toute autre région du monde elle est prise dans les affres de la globalisation économique, financière et technique.

Les retombées de la globalisation, présentée par le néolibéralisme comme une chance de développement pour la région, ébranlent les équilibres économiques et sociaux, mettent à nu le désarroi des institutions politiques

et sociales devant les inégalités, mettent en crise les états, exaltent les vieilles et nouvelles fractures, et accentuent l'écart des niveaux de vie entre Nord et Sud, tout en renforçant l'homologation ou quelque fois la mort des cultures méditerranéennes par les cultures dominantes. Il West aucun secteur qui ne soit touché ou contamine par le phénomène de la globalisation C'est ce qu'essaie de documenter L'Encyclopédie de la Méditerranée (EDM) ce projet éditorial in progress depuis 1996, soutenu par l'Association Internationale «Sciences, Education et Cultures en Méditerranée (SECUM)».

Défini «structure Lire conflictuelle» par les stratèges, ce bassin est l'une des zones les plus névralgiques au monde, où se nouent de multiples rapports : d'espaces, de sociétés, de religions, de systèmes politiques, économiques et culturels Mais aujourd'hui la Méditerranée est devenue la nouvelle frontière entre monde développé et monde en voie de développement. Frontière qui dessine d'une part l'antinomie d'une aire du globe où les déséquilibres entre capital humain et ressources sont les plus importants et, d'autre part, la complémentarité des deux rives entre lesquelles subsistent de puissants liens historiques et des échanges millénaires au-delà de l'histoire événementielle. Nous partageons l'interprétation de Predrag Matvejevie qu'il exprime dans son beau livre Bréviaire Méditerranéen : «La Méditerranée ne souffre pas les mesures trop étroites. C'est la trahir que de la considérer sous, l'aspect de l'eurocentrisme, comme un produit purement latin, romain ou roman, de l'observer du point de vue du panhellénisme, du panarabisme, ou du sionisme, de la juger d'après tel ou tel particularisme, ethnique».

La culture au temps du Covid



Dr. Somia DJACTA
Sociologue, politologue

Le titre est un peu présomptueux, je le concède. L'œil averti y verra certainement un lien avec le roman de Gabriel Garcia Marqués mais cette représentation est de rappeler que dans les moments les plus sombres de l'humanité, le puissant souffle de la vie a toujours triomphé pour laisser exprimer l'exaltation, la résilience, l'envie d'exister, de s'exprimer et de créer tout simplement.

Avec la pandémie de la COVID-19, l'humanité s'est vue confrontée à une crise sanitaire mondiale sans précédent dont les conséquences se révèlent économique, sociale et psychologique. Bien qu'elle ait provoquée un questionnement soudain et brutal du monde moderne, elle laissera, sans doute des interrogations quant à la manière de concevoir le monde de demain. Ne laisser personne sur le banc, ajuster son assistance aux Etats membres, déployer tous les moyens à disposition afin de traverser cette période en réduisant l'impact des préjudices, tels sont les défis à venir.

Les gouvernements du monde se sont vus contraints de prendre des mesures drastiques pour contenir le virus et couper sa chaîne de transmission en réduisant la liberté de circuler et en interrompant les dynamiques économiques mondiale.

Comment remettre la culture au cœur du développement pour renforcer une cohésion sociale altérée par des mesures de distanciation dites

sociale, qui, au lieu de susciter un sentiment d'appartenance à un destin commun, ont provoqué méfiance et isolement.

Dès les prémisses de la crise, des Organisations internationales, régionales et nationales ont pris des mesures rapides pour déployer des efforts sans précédent afin d'encourager des initiatives innovantes dans le domaine culturel et en offrant un espace de réflexion aux leaders du fait culturel à travers le monde pour comprendre les défis d'aujourd'hui et anticiper des solutions relevant du possible.

En temps de crise, l'une des difficultés majeures auxquelles font face beaucoup d'instances est la difficile mission de la collecte de données. L'anticipation des solutions est conditionnée par la quantité de données qui ne sauraient aider à esquisser un plan de sortie de crise que si elles sont fiables. Cette difficulté est d'autant plus exacerbée avec la pandémie de la Covid-19 à cause du manque de recul et le laps de temps court avec lequel cette pandémie a changé la face du monde.

De nombreux pays, organisations internationales et non gouvernementales ont engagé des processus d'évaluation de l'impact des conséquences la Covid-19 sur le secteur culturel dans le but d'analyser la situation dans son ensemble.

Cependant la tâche s'avèrera ardue du fait de la complexité des composants du secteur de la Culture dont l'impact s'étend au-delà du quantifiable économique puisqu'il touche à l'identité même des communautés.

Ainsi, les mesures de confinement liées à la pandémie ont contraint beaucoup de citoyens du Monde Islamique à vivre un mois du ramadhan sans animations culturelles. Ce scénario est susceptible de se renouveler encore. L'interdiction du pèlerinage, traditionnellement pratiqué en cette période sacrée s'est rajoutée à la longue liste des pertes qui ne relèvent pas du domaine du quantifiable.

Tout en restant prudents, la disponibilité de quelques agrégats permet d'affirmer que la situation du monde de la culture suscite l'inquiétude et appelle à une réaction qui s'inscrit dans une action globale.

En effet, selon l'UNESCO, plus de 90% des pays ont fermé leurs sites du patrimoine mondial, 50 millions d'emplois seraient menacés dans le

secteur du tourisme culturel selon la Banque Mondiale et les moyens de subsistance des professions culturelles sont actuellement menacés à un point jamais atteint au paravent.

D'autre part le secteur touristique, partenaire traditionnel du secteur de la culture, a vu ses bénéfices chuter de manière vertigineuse. Sans doute un des secteurs de l'économie mondiale les plus touchés, le tourisme mondial a connu une chute de 22 % des arrivées au premier trimestre 2020 et a enregistré une perte de plus de 74 milliards USD, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). L'industrie du tourisme dans la région Arabe a été durement touchée depuis le début de la pandémie de Covid-19. Le manque à gagner de ces six derniers mois s'élève déjà à plusieurs milliards de dollars. Depuis de nombreuses années, le tourisme dans la région a joué un rôle essentiel dans la création d'emplois et la dynamisation des économies locales.

La situation des musées n'est pas en reste. Le Conseil international des musées (ICOM) estime, dans son rapport d'avril 2020, que presque tous les musées du monde ont été fermés en raison de la pandémie. Ils ont tous dû réduire leurs activités. Près d'un tiers des musées réduira sa taille, alors que plus d'un sur dix sera probablement contraint de fermer définitivement. Ces fermetures potentielles sont d'autant plus alarmantes qu'elles toucheront particulièrement les régions où les musées sont récents et rares et où les structures sont encore fragiles.

Dans la région arabe 39% des musées risquent la fermeture définitive, contre seulement 12% en Amérique latine et Caraïbes, 10% en Amérique du Nord et 8% en Europe.

Cependant, dans cette tourmente, la résilience n'a jamais été autant et aussi présente. Stimulée par l'adversité, la créativité de l'humain a toujours su se réinventer, pour offrir le meilleur d'elle-même et être au cœur du renouveau et du progrès. Ainsi au plus fort de la pandémie, l'humanité a répondu présente et de nouveaux mouvements artistiques ont émergé laissant place à la créativité et au génie humain. De nombreux Gouvernements et Organisations internationales sont restés à l'écoute des citoyens du monde pour leur fournir de nouvelles plateformes d'expressions.

Pourtant, les crises sont porteuses de changement ; des opportunités qui appellent à un changement de paradigmes. Parce qu'elle a mis en exergue les défaillances des modèles existants tels que le modèle de la santé, de la recherche ou le modèle économique dans son ensemble, le temps de cette crise en particulier est devenu un Momentum pour revoir certaines notions, à travers l'échelle des valeurs.

L'Agenda 2030, à travers les Objectifs du développement affirme que la disponibilité de contenu culturel contribue à la santé mentale et au bien-être de l'être humain.

Toutefois, le défi majeur que devait relever les Etats et gouvernements du monde était d'ouvrir le monde de la culture sur des populations confinées, en garantissant contenu culturel de qualité, varié et abordable.

Il est donc primordial de soutenir toutes les actions en faveur d'un accès égal à la technologie pour éviter d'exacerber l'exclusion des plus pauvres, ce qui aurait pour effet de creusé le faussé numérique, réduire la diversité culturelle et d'exacerber la tendance à la concentration et à la standardisation au sein du secteur culturel.

Le futur de la culture est celui de l'humanité celui de son génie, de son identité et de sa liberté de créer. La réponse doit être pratique, inclusive et ajustée. Pratique car la complexité engendre souvent l'échec. Inclusive car les acteurs de la culture sont tellement nombreux et hétéroclites qu'il serait chimérique de les fédérer tous autour d'un projet standard. Enfin ajustée en raison de la complexité du monde et des sociétés qui le composent ce qui impose de la souplesse dans toute approche.

Un début de solution est d'ores et déjà apporté par les nombreuses initiatives encouragées par les Etats membres de l'ICESCO mais la solution relève de la volonté de concevoir une diplomatie culturelle forte et engagée au service d'un développement renouvelé.

Ibn Khaldūn nous convie à revoir l'enseignement



Pr. Faouzi MAHFOUDH

Historien, Archéologue et Universitaire tunisien spécialiste de l'histoire de l'art et de l'architecture islamique médiévale.

Écoutons le maintenant et développons l'esprit éveillé avant qu'il ne soit tard

La Tunisie vient d'être honorée par l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) en lui octroyant la chaire «IBN KHALDUN POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE».

Un signe de reconnaissance envers mon pays et surtout envers un savant hors pair qui ne cesse de nous guider par son esprit vif et réformateur. Homme du XIV^e siècle (1332-1406), Ibn Khaldūn a longuement réfléchi et analysé la société arabo-musulmane en pointant surtout ses faiblesses et ses défauts. C'est donc en tant que témoin oculaire ; et en tant que fin connaisseur des mécanismes et des méthodes pratiqués à son époque qu'il nous livre dans sa Muqaddima tout un chapitre qui s'attarde longuement sur l'enseignement dans sa ville natale et en pays d'Islam. Un chapitre fort intéressant, riche en renseignements et qui porte un regard critique sur une structure qui nécessitait -à son avis- d'être réformée et qui reproduisait dans ses grandes lignes les normes figées en usage au Machrek depuis des siècles. Ainsi, à Tunis comme dans toutes les autres grandes villes du Maghreb l'éducation obéissait à quelques règles communes, définissant des traits distinctifs et spécifiques qui marquèrent son histoire.

Si l'on se fie à la Muqaddima, les traits dominants de l'éducation islamique pendant des siècles pourraient être définies comme suivant :

√ Tout d'abord, l'enseignement était au service de la religion, dont le rôle essentiel était de former des fidèles capables de pratiquer les rites et de comprendre les préceptes de l'Islam. Ibn Khaldūn rappelle clairement dans sa Muqaddima que le «savoir» ou 'ilm, dans la culture arabo-islamique, s'appliquait d'abord aux sciences religieuses : «Les sciences que cultivent les hommes et qui sont apprises et enseignées dans les villes sont de deux sortes. Les unes sont naturelles à l'homme : il en trouve le chemin grâce à sa pensée. Les autres sont traditionnelles : il les reçoit de ceux qui les ont fondées. [...] La base de toutes les sciences traditionnelles est constituée, d'une part, par les données de la loi religieuse, le Coran et la Sunna, cette dernière étant instituée pour nous comme loi religieuse par Dieu et Son prophète. [...] Les sciences religieuses traditionnelles se développèrent dans la communauté musulmane à un degré insurpassable, les savants y poussèrent leurs connaissances aussi loin que possible. Leurs différentes terminologies furent affinées et leurs diverses branches ordonnées. Ainsi, ces sciences parvinrent à un extrême degré d'excellence et de raffinement. Dans chaque discipline il y eut des autorités auxquelles on put se référer et des règles pour l'enseignement. En tout cela, les contributions respectives de l'Orient et de l'Occident sont notoirement connues».

Si les disciplines rationnelles, comprenant selon Ibn Khaldūn la logique (manṭiq), la physique, la métaphysique, et les quatre «sciences mathématiques» (géométrie, arithmétique, musique, astronomie), furent enseignées tout au long de la période médiévale, il n'en reste pas moins que les sciences traditionnelles, qui incluaient l'étude du Coran, le droit, le kalām, la langue et la linguistique arabe, conservaient la prééminence.

√ Seconde caractéristique : l'enseignement fut surtout un phénomène urbain. Ibn Khaldūn affirme ainsi que «les sciences ne sont nombreuses que là où il y a une importante population et où la civilisation urbaine est très développée». Ce fait explique sans doute la concentration des lieux de savoir dans les grands centres urbains à l'instar de Tunis, de Kairouan et Cordoue, mais aussi, Tlemcen, Fès, Meknès ou Marrakech à partir du XI^e siècle. Dans ces grandes métropoles, la grande mosquée jouait un rôle prépondérant et représentait un milieu attrayant vers lequel convergeaient maîtres et élèves, bien que d'autres lieux, édifices

religieux, palais ou demeures privées, aient pu aussi accueillir des cercles d'enseignement. C'est aussi dans les métropoles que l'on trouvait le plus grand nombre de kuttâb. Il va sans dire que la campagne, tout en étant pourvue de quelques structures scolaires, n'avait ni les cadres ni les savants d'envergures susceptibles d'attirer les jeunes.

- √ Troisième caractéristique majeure est que l'essentiel de l'enseignement était réservé aux garçons musulmans. Il était donc interdit aux maîtres d'enseigner le Coran et les livres sacrés aux chrétiens ou aux juifs. Quant aux filles, elles étaient pratiquement exclues du système. Seules quelques-unes, qui appartenaient ordinairement à des milieux aisés, eurent le loisir de poursuivre leurs études. Un petit nombre d'entre elles pouvait compter sur ses parents pour s'offrir les services d'un maître spécialement affecté à cette tâche, souvent choisi parmi les non-voyants et les eunuques. Sans doute, craignait-on la mixité et considérait-on que les femmes n'avaient point besoin de gagner leur vie comme les hommes et qu'il leur suffisait d'apprendre quelques sourates pour pouvoir accomplir la prière et réciter quelques versets coraniques. Les juristes pensaient que les filles devaient se contenter de l'apprentissage du Coran et de l'écriture. Il leur était déconseillé d'apprendre la poésie, l'art épistolaire (al-tarāsul) et les sciences.
- √ Du point de vue de son organisation, l'enseignement était libre, c'est-à-dire autogéré par des mécanismes internes qui, avec le temps, devinrent des règles et des normes reproduites telles quelles. Jusqu'à l'apparition des premières madrasas au XIII^e siècle en Tripolitaine et en Ifrīqiyya, puis au XIV^e siècle au Maghreb central et extrême (Algérie et Maroc) et en Andalus, le système scolaire n'était pas soumis ou administré par l'État ; celui-ci n'exerçait théoriquement aucun contrôle ni sur le contenu des programmes, ni sur les lieux, ni sur le personnel, ni même sur les diplômes. Ainsi le père était-il libre de scolariser son enfant ou non, toute personne se considérant apte à enseigner pouvait le faire en choisissant le lieu qui lui convenait : une mosquée, un oratoire, une demeure ou même une boutique. L'enseignant était rémunéré par les parents d'élèves ou par les dividendes des biens waqf ou habūs ; il était aussi libre du choix des matières dispensées et des méthodes pédagogiques pratiquées.

Cet enseignement était fondé sur la transmission directe entre maître et disciple. La dictée (*imlā'*), la répétition (*takrīr*) et l'apprentissage par cœur occupaient une place de choix. Ainsi l'élève recevait-il l'essentiel de sa formation en assistant aux cours et aux enseignements de ses maîtres. Une telle méthode ne pouvait contribuer à développer l'esprit de synthèse et les facultés critiques chez les jeunes, à tel point qu'aux derniers siècles du Moyen Âge, l'essentiel de la production littéraire maghrébine prenait la forme de commentaires ou d'abrégés de livres de référence, selon une pratique courante que décrit Ibn Khaldūn : «Beaucoup de savants modernes se sont mis à faire des abrégés des méthodes et des objectifs des sciences. Ils composent ainsi, pour chaque discipline, un programme résumé comprenant l'ensemble des problèmes et des arguments qu'on y trouve sous une forme brève, en mettant dans le minimum de mots le maximum d'idées. [...] Cette méthode est révélatrice d'une détérioration de la qualité de l'enseignement et porte un grand préjudice à l'acquisition des connaissances, car elle crée de la confusion dans l'esprit du débutant en lui présentant les résultats d'une discipline avant de l'avoir préparé à les recevoir. Elle est pédagogiquement mauvaise».

Il convient donc d'insister en définitive sur le caractère élitiste de cet enseignement ardu et naturellement sélectif. Faire des études constituait une dure épreuve. Seuls les élèves les plus aptes et les plus passionnés s'accrochaient et résistaient à l'abandon. Ainsi, le jeune devait-t-il se surpasser pour relever les multiples défis et obstacles qui l'attendaient : la méfiance parentale, l'exil, les limites des capacités mentales, l'aptitude physique et l'attrait du gain immédiat. Al-Qāḍī 'Iyād (m. 1149) estime ainsi que «si l'étudiant possède quatre qualités : la capacité mentale, la santé, la persévérance et la mémoire ; il peut sacrifier quatre autres choses : la famille, les enfants, l'argent et la patrie».

Il est difficile de distinguer les différents niveaux qui composaient l'enseignement dans l'Occident islamique médiéval. Il semble qu'il ne comportait à Tunis que deux grands cycles : l'enseignement primaire (*al-ta'īlīm al-awwal*) et les études avancées *al-ta'īlīm al-thānī*, «l'enseignement secondaire» selon les mots d'Ibn Khaldūn.

Comme partout dans le monde musulman, la tâche essentielle du maître consistait à apprendre aux élèves la lecture du Coran, son écriture et

surtout sa récitation par cœur, une méthode qui perdura jusqu'à la fin du Moyen Âge. Dans les différentes médinas, l'ambiance ne devait pas être très différente de ce qui se voyait à Fès au milieu du XXe siècle, où «l'on entendait de la rue l'incessante psalmodie nasillarde, cent fois répétée, du texte coranique que l'enfant devait graver dans sa mémoire, s'il ne voulait pas s'exposer au châtement corporel administré devant ses camarades». Pour pouvoir maîtriser l'écriture et l'apprentissage du texte sacré, les élèves disposaient de calames en roseau (qalam), d'encre de laine brûlée et de tablettes en bois ou d'omoplates qu'ils devaient nettoyer après chaque exercice en respectant la sacralité du texte coranique.

Ainsi, il leur était interdit de nettoyer les tablettes avec les pieds, mais il leur était permis de faire usage de chiffons ou de leurs manches. On considérait même l'encre sur les vêtements d'un individu comme un signe de qualité. Au XIVe siècle encore, Ibn Khaldūn notait cette prédilection des habitants du Maghreb extrême (Maroc actuel) pour l'enseignement coranique : «La doctrine des habitants du Maghreb en ce qui concerne les enfants est de se limiter à l'enseignement du Coran. Au cours des études, les enfants sont initiés à l'orthographe du texte sacré et à ses problèmes, ainsi qu'aux diverses opinions des spécialistes du Coran en la matière. Les enseignants n'abordent jamais d'autres sujets dans leurs cours : ni traditions prophétiques, ni poésie, ni philologie arabe». En Ifrīqiyya, l'insistance sur l'apprentissage du Coran était tout aussi forte, tout en laissant la place à une initiation élémentaire aux autres matières.

Ce système archaïque, faisant de l'apprentissage du Coran la première pierre de l'édifice éducatif, fut sévèrement critiqué par Ibn Khaldūn, car cette insistance condamnait les élèves : «à des formes d'expression rigides et à une absence de fluidité ». Il considérait de fait que le système andalou où les études de langue arabe et de calcul précédaient l'apprentissage du Coran était nettement plus évolué et plus efficace que celui en application en Ifrīqiyya et au Maghreb. Rapportant avec admiration une parole de ses professeurs, il observait même que «la pratique de la géométrie est à la pensée ce que le savon est au vêtement, dont il lave les souillures et nettoie les saletés et les taches». Ibn Khaldūn ne fut toutefois guère entendu sur ce point. Écoutons le maintenant et développons l'esprit éveillé avant qu'il ne soit tard.

Art Africain : Instrument ou Effacement de la Figure Humaine ?



Pr. Amos FERGOMBE

Directeur de l'équipe «Praxis et esthétique des arts»
Université d'Artois- France

Le malentendu qui recouvre l'art africain, héritage d'un passé colonial, d'une vision régressive du noir et aujourd'hui des pratiques du monde marchand et artistique réduit les œuvres à un art sans nom ou sans véritable essence. A cet art, il est souvent aisé d'associer sans aucune gêne les termes d'art tribal d'art primitif, d'art naïf, d'art premier, d'art indigène, de «tentation maladroite, quasi infantile» etc. Un tel malentendu est souvent le prolongement d'une vision fondée sur le déni de l'autre. Ce déni prend souvent appui sur des thèses très argumentées. Il y aurait chez les artistes, critiques et conservateurs occidentaux voire africains une certaine difficulté à considérer les arts d'Afrique comme pouvant être l'œuvre d'une véritable démarche artistique. Priés de trouver leur place «hors de l'Histoire», les africains sont ainsi devenus les meilleurs «ambassadeurs» d'une telle vision. La situation actuelle (politique et économique) de l'Afrique n'est guère favorable à l'art africain. La lecture des oeuvres se fait en adoptant des lunettes du passé, d'une relation fondée sur le déni. Aux chapitres des malentendus hérités du passé colonial et imprégnant toujours le milieu artistique contemporain, on peut ajouter la conception du nouveau Musée du Quai Branly à Paris. La mise en œuvre de ce lieu révèle une vision assez confuse de l'art africain. La difficulté à nommer ce lieu est assez caractéristique de ce malentendu. Le nom d'usage, Musée des Arts

Premiers (entendez primitifs c'est-à-dire à mi-chemin entre le sauvage et le civilisé), n'a-t-il pas pour fonction de soustraire cet art de la véritable l'histoire de l'art, qui se veut occidentale ? Pour beaucoup, les œuvres venues d'Afrique, souvent entassées dans des caves des musées, ne peuvent provenir de l'intention d'un individu, un « artiste » accompli. Certes l'itinéraire des œuvres a rendu possible la dilution d'une telle identité, son effacement. Devenues anonymes, les œuvres n'ont de leur origine que la seule provenance géographique ou ethnique. Le terme d'artiste inconnu permettrait pourtant de rendre un hommage à ces artistes qui ont subi l'appropriation de leurs œuvres et l'effacement de leur nom.

Il a fallu, par exemple, un siècle pour que le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (Belgique) mette en perspective l'histoire du heu, ses chefs d'œuvres, instaure pour chaque œuvre, une « vie sociale ». Initiée par un jeune assistant de la section d'Ethnographie, Boris Wastiau, cette exposition était intitulée = CONGO Museum, Un siècle d'art avec ou sans papiers. Pour l'auteur, cette « sortie » était le heu d'une « déconstruction de certains aspects de l'histoire de l'ex-Musée colonial afin de reconnaître la personnalité et la créativité de l'artiste congolais, et de confirmer finalement qu'il n'a rien de « primitif » Elle permit d'esquisser un nouveau regard sur le rapport entre la Belgique, le Musée fondé par le roi Léopold II, et l'Afrique en général, le Congo en particulier. Au moment où le continent africain exposait un quotidien tragique et dramatique de l'effacement de l'humain, génocide du Rwanda, guerre du Congo et du Libéria, l'art apparaissait comme le Heu d'une interrogation des cultures de l'homme.

Dans un Musée construit à la fin du XIX^{ème} siècle dans un immense parc de Tervuren près de Bruxelles, les bêtes empaillées, les essences naturelles (termitières, bouts de bois, etc.) pouvaient-elles côtoyer aussi confusément les œuvres d'art et les tissus venus essentiellement d'Afrique ? Pour ce roi qui avait obtenu un territoire immensément riche à l'issue de la conférence de Berlin à la fin du XIX^{ème} siècle, la population pouvait disposer à ses portes des traditions africaines sans avoir à effectuer le long voyage vers le Congo. Il y a un siècle le parc servait, en effet, de « zoo humains » et d'entrepôt aux œuvres « arrachées » aux communautés qui les ont produites. Certes, une telle démarche n'était pas spécifique à Tervuren. La mode était partout à la confusion, la spectacularisation de l'étrange et du sauvage. Les

expositions coloniales, en mêlant des animaux aux humains souvent mis en cage, avaient comme objectif de drainer des foules curieuses.

Tout ce qui pouvait être ramené d'Afrique, êtres humains, trophées étaient alors exposés et exhibés. Mais une telle entreprise n'ait la dimension artistique et sociale. Aux noms des artistes ayant réalisé les œuvres les conservateurs des lieux privilégiaient l'aspect formel et les «caractéristiques physiques évidentes» des œuvres. Le numéro d'inventaire, la hauteur, la largeur, les matériaux des œuvres suffisaient pour toute identification. Boris Wastiau rapporte que «si l'on connaît bien la biographie des missionnaires qui ont collaboré avec la Section d'Ethnographie du Musée de Tervuren, si l'on a bien conservé, inventorié et évalué les collections qu'ils ont permis de constituer, on a rarement préservé la mémoire des conditions d'acquisition des objets, une estimation de leur valeur culturelle originale ou, encore moins, la mémoire des artistes qui les ont créés». Aux musées, les musées d'arts africains opposeront le banal des objets sous vitrines, des créations humaines issues d'un monde sauvage et d'un folklore envisagé comme authentiques.

L'approche «muséale» s'inscrivait ainsi dans une démarche Naturaliste, rangeant l'humain dans la catégorie de la bête et du végétal L'africain ne pouvait être envisagé que sous ce seul angle. La démarche se voulait cohérente avec les matériaux convoqués par les artistes pour leurs œuvres. La nature n'était-elle pas la carrière d'où étaient extraits le bois, l'argile ou la pierre ? Le mode de vie de l'artiste africain n'apparaissait-il pas comme proche d'un état avant les grandes révolutions industrielles ayant elles-mêmes permis ces Afrique conquêtes coloniales ? L'Europe du XIXème et du début du XXème siècles trouvait dans ce monde lointain, l'étrange, le mystérieux qui semblaient disparaître du cadre Européen.

Une telle approche des sociétés africaines sera très vite confortée par des thèses pseudo-scientifiques imprégnées par un arrière-plan raciste (même si le terme raciste ne semblait pas encore à la mode). La machine civilisatrice était enclenchée et devait accomplir son œuvre, celle d'apporter la lumière dans une partie du monde qui ignorait tout, un continent noir livrant ses fantômes et plongé dans l'ignorance.

Aux caractéristiques du noir, décrit par Galien au IIème siècle comme ayant une longueur démesurée du sexe, une hilarité et une forte propension

au rire, seront bientôt associées de nouvelles définitions sur l'inégalité des races façonnées par le XIX^{ème} siècle. C'est ainsi que pour le Comte de Gobineau, un des pères de ces théories, l'idée d'un art instauré par des africains était déraisonnable, inconcevable car «tout art résulte du mariage de la sensibilité végétative du Nègre, qualité inférieure, et d'une rationalité apollonienne blanche, qualité supérieure».

Dans son Essai sur l'inégalité des races humaines, dont la première édition date de 1853-1855, le même Gobineau proposera, ce que Cheikh Anta Diop qualifiera des «niaiseries savantes», que : «Dès lors se présente cette conclusion toute rigoureuse que la source d'où les arts ont jailli est étrangère aux instincts civilisateurs. Elle est cachée dans le sang des Noirs. C'est, dira-t-on une bien belle couronne que je pose sur la tête difforme du Nègre, et un bien grand honneur à lui faire que de grouper autour de lui le choeur harmonieux des Muses. L'honneur n'est pas si grand. Je n'ai pas dit que toutes les Pierides fussent là réunies. Il y manque les plus nobles, celles qui s'appuient sur la réflexion, celles qui veulent la beauté préférablement à la passion... Qu'on lui traduise les vers de l'Odyssée, et notamment la rencontre d'Ulysse avec Nausicaa, le sublime de l'inspiration réfléchie : il dormira Il faut chez tous les êtres, pour que la sympathie éclate, qu'au préalable l'intelligence ait compris, et là est la difficile chez le Nègre... La sensibilité artistique de cet être, en elle-même puissante au-delà de toute expression restera donc nécessairement bornée aux plus misérables emplois...

Si parmi tous les arts que la créature mélanienne préfère, la musique tient la première place, en tant qu'effet caresse son oreille par une succession. de sons et qu'elle ne demande rien à la partie pensante de son cerveau combien il reste étranger à ces conventions délicates pour lesquelles l'imagination européenne a appris à ennoblir les sensations (...) la sensualité du Blanc, éclairée, dirigée par la science et la réflexion va dès les premières mesures se faire, comme on dit, un tableau() ...]

Aussi le Nègre possède au plus haut degré la faculté sensuelle sans laquelle il n'y a pas d'art possible et, d'autre part, l'absence des aptitudes intellectuelles le rend complètement impropre à la culture de l'art, même à l'appréciation de ce que cette noble application de l'intelligence des

humains peut produire d'élevé. Pour mettre ses facultés en valeur, il faut qu'il s'allie avec une race différemment douée».

Plus d'un siècle après cette vision raciste de Gobineau, la perception de l'Afrique semble avoir peu évoluée. Une réflexion sur l'essence de la création artistique est peu envisagée. L'imagerie de nombreux critiques et artistes contemporains reste souvent imprégné par une conception discriminatoire. Pour beaucoup, rien dans l'art africain ne peut exprimer la dimension créatrice.

A la veille des indépendances de nombreux pays africains (1960), P. Gaxotte écrit en 1957 dans la Revue de Paris comme pour mieux conjurer cette nouvelle vision de l'homme africain que : «Ces peuples (vous voyez de qui il s'agit ...) n'ont rien donné à l'humanité; et il faut bien que quelque chose en eux les en ait empêchés. Ils n'ont rien produit, ni Euclide, ni Aristote, ni Galilée, ni Lavoisier, ni Pasteur. Leurs épopées n'ont été chantées par aucun Homère».

Sans histoire, sans épopées, les peuples d'Afrique ne pouvaient être perçus comme créateurs d'un art. Les nombreux écrits vont souvent les confiner dans une sous-catégorie artistique. Leur création était l'œuvre d' «ethnies» ayant un statut d'inférieurs, de colonisés, et de dépendants. Les intellectuels issus du monde noir se trouveront ainsi pris au piège entre l'acceptation et l'aliénation. Dans son Cahier au d'un retour au pays natal, le poète Aimé Césaire comme las d'être un «nègre» sans civilisation, n'avait-il pas quelques années avant ce texte de Gaxotte entonné cet hymne pour le noir ?

*«J'accepte... J'accepte... entièrement, sans réserve... ma race
qu'aucune ablution d'hysope et de lys mêlés ne pourrait purifier*

Ma race rongée de macules

Ma race raisin mur pour pieds ivres

Ma reine de crachats et de lèpres

Ma reine des fouets et des scrofules

Ma reine des squames et des chloasmas

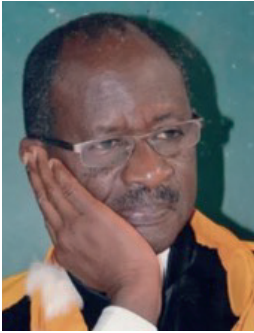
*(Oh ces reines que j'aimais jadis aux jardins printaniers et lointains
avec derrière l'illumination de toutes les bougies des marronniers
J'accepte. J'accepte».*

Considéré comme un des premiers textes de la négritude, le Cahier d'un retour au pays natal fait l'éloge du nègre tout en exposant l'impasse sur l'essence de sa création artistique. Les écrivains et artistes africains ou issus de la diaspora penseront longtemps que l'enjeu était ailleurs. Il fallait prioritairement défendre l'identité du noir. Même les congrès des écrivains et artistes (dont le premier réuni à l'amphithéâtre Descartes à la Sorbonne en 1956, c'est-à-dire une année après le texte de Gaxotte) ne parviendront pas à déconstruire ce qu'un siècle d'idéologie avait façonné. Initié notamment par Présence Africaine, ces congrès avaient pourtant pour but de «démontrer les causes de la crise de conscience culturelle des peuples noirs et affirmer leur volonté de partager en toute fraternité, avec tous la responsabilité de la culture humaine».

Notes

- 1 Boris Wastiau, EXITCONGOMUSEUM, Musée Royal de l'Afrique Centrale Tervuren, 2000, p. 10
 - 2 Le parc ou le jardin étaient le lieu servant à exposer les œuvres venues d'Afrique
 - 3 Boris Wastiau, EXITCONGOMUSEUM, op. cit., p.23
 - 5 Gobineau, Essai sur l'inégalité des races humaines, 1853- 1855, livre II, chap. VII in Chekh Anta Diop, Civilisation ou barbarie, Présence africaine, Paris, 1981, pp. 278-279
 - 6 La Revue de Paris, octobre 1957, p. 12
 - 7 Aimé Césaire, Cahier d'un retour au PAYS natal in Anthologie poétique, Imprimerie nationale éditions, Paris, 1996, p.73
 - 8 Alioune Diop, «Le Sens de ce Congrès (Discours d'ouverture) in Deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs (Rome - 26 mars-1^{er} avril 1959), L'Unité des cultures Négro-Africaines, Tome 1, Présence Africaine N° 24-25, février-mai 1959, p. 40
- XIV. La Renaissance Africaine pour la libération, le développement, la paix durables en Afrique

La Renaissance Africaine pour la libération, le développement, la paix durables en Afrique

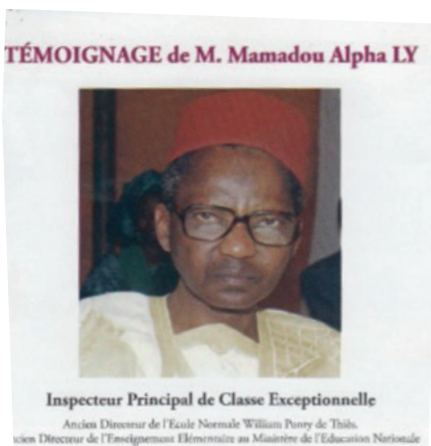


Pr. Babacar DIOP

Professeur d'enseignement supérieur en histoire africaine
et premier secrétaire général
de la Fédération indépendante de l'enseignement supérieur

I / Renaissance et Education

Dans un ouvrage bien documenté, illustré avec des témoignages pertinents sur l'intéressante histoire de l'Ecole William Ponty qui a formé un certain nombre de cadres, intellectuels africains de l'espace francophone à l'époque coloniale et postcoloniale, nous avons pu relever un titre qui peut nous servir d'introduction.



«Le samedi 8 décembre 1951 en fin d'après-midi j'arrivai à Ponty en compagnie de mon inséparable ami Amadou Alassane Bousso. Ce que je découvris alors était simple merveilleux.

Une sorte de village de vacances avec une belle végétation composée d'arbres, notamment de manguiers et de toutes sortes de plantes ornementales, le tout procurant une indicible sensation de fraîcheur et de sérénité.

Le 14 janvier 1954, ce fut le tour du gouverneur Général de l'AOF lui-même, BERNARD CORNUT-GENTILLE de visiter l'école.

Mais Ponty, c'était surtout un esprit, une manière toute particulière d'être et de vivre. C'était d'abord concentrée dans un espace de quelques hectares, toute l'Afrique Occidentale Française car ils étaient tous là, Sénégalais, Mauritaniens, Guinéens, Soudanais, Ivoiriens, Dahoméens, Nigériens, Voltaïques fraternellement unis et s'enrichissant de leurs différences dans une sorte de merveilleuse osmose.

Ponty c'était le culte du travail bien fait, de la précision et de la rigueur, le culte de l'excellence sous la conduite ferme et vigilante de maître d'une bienveillante exigence. Ponty c'était enfin l'éducation à la liberté car c'est à Ponty que nous avons appris, que moi personnellement j'ai surtout appris à être véritablement libre, c'est-à-dire à assumer les contraintes de la liberté.

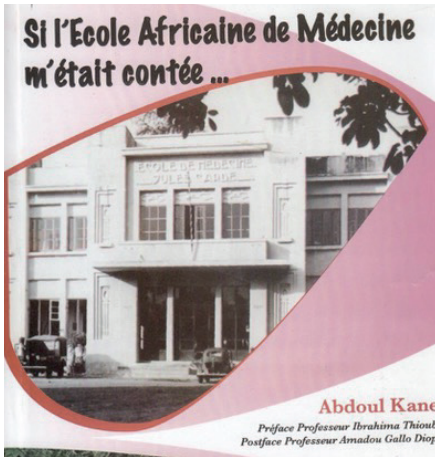
C'est à Ponty surtout que tous nous avons reçu cette formation qui nous a permis d'être des hommes responsables, de surmonter toutes les épreuves et de résister aux appels ensorceleurs des sirènes de la déviance. »

En 100 ans de la création de l'Ecole William Ponty, 1913 -2013 à l'initiative des Pontins pour le centenaire.

Ces propos auraient pu être appliqués à la devancière de Ponty. En effet, le professeur Abdoul Kane, auteur lui aussi d'un travail bien fouillé sur la longue histoire de l'Ecole de Médecine de Dakar, nous autorise à mieux suivre les linéaments de l'éveil des consciences en Afrique subsaharienne dans l'espace dit francophone

II / La place du Sénégal

Le professeur **Abdou Kane** dans son ouvrage «Si l'Ecole de Médecine m'était contée», Dakar Presses Universitaires 2018) donne quelques indications qui permettent de mieux situer les contextes, les évolutions, le jeu des acteurs.



occidentale prennent conscience du droit des Africains à l'autodétermination et leur engagement conduit à l'éclosion d'un mouvement littéraire, culturel et politique. Ces élites ont pour nom Kwamé Nkrumah, Jomo Kenyatta, Félix Houphouët Boigny, Léopold Sédar Senghor...

C'est dans ces années 1930, à Paris, que se retrouvent des intellectuels américains (Langston Hughes, Countee Cullen ...), antillais (Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas ...) et africains (Léopold Sédar Senghor, Birago Diop ...).

On y parle de culture nègre et on échafaude des projets d'indépendance. Picasso et Apollinaire, pour ne citer que quelques-uns des artistes les plus célèbres, avaient auparavant montré la richesse de l'art nègre. Les Noirs sont plus visibles à la face du monde et c'est une icône de la mode nègre, Joséphine Baker, qui illumine le théâtre des champs Elysées et le Casino de Paris.

*« Désormais une immense plainte m'habite : je sais des choses et je ne puis pas prendre mon parti. Quel démon m'a poussé en Afrique ? Qu'allais-je chercher dans ce pays ? J'étais tranquille. A présent, je sais : je dois parler ». Comme André Gide qui révèle ainsi sa prise de conscience, Jean-Paul Sartre, Paul Morand et d'autres écrivains français font le procès de la colonisation, l'assimilant à une honte. Ils avaient été devancés par l'antillais René Maran qui jeta un gros pavé avec *Balouala*, « premier roman nègre écrit par un nègre », qui cloue au pilori les abus du pouvoir colonial.*

L'Afrique qui lutte engrange de nouveaux acquis.

De même qu'il y a eu des tirailleurs sénégalais, il y eut des «tirailleurs-la-pelle» : ce terme railleur et ironique désignait les recrues du service militaire, soumis au travail forcé et chez qui l'outil remplace le fusil entre les mains ? Mis en œuvre pour contrarier la «paresse nègre» des indigènes préférant «leur vie misérable mais libre et oisive au travail rétribué», le travail forcé fut même utilisé par la France grâce à des méthodes de persuasion souvent peu amenés : «discipline de fer et usage intempestif de chicotte, hygiène et nourriture plus que défailtantes, salaires de misère», «Travail forcené et démesuré», dira Elikia MBoloko. Il sera aboli en 1946, après le vote de la loi portant le nom d'un certain Houphouët-Boigny qui en fut l'initiateur et le rapporteur.

Plus tard, en 1952, fut promulgué le code du travail d'outre-mer qui reconnut aux Africains le droit aux congés payés et aux allocations familiales et limite le temps de travail. La formation des sage-femmes autochtones démarre en 1918 au sein de l'Ecole de Médecine de Dakar, avec comme

centres d'application l'hôpital Indigène (qui deviendra Hôpital Aristide Le Dantec), la Maternité indigène, la crèche et l'Institut d'Hygiène Social. Les élèves sages-femmes provenaient d'écoles primaires ou des orphelinats de métisses. La première promotion de sages-femmes auxiliaires en 1921. Ces sages-femmes assuraient des accouchements mais jouaient également un rôle dans la formation des matrones ou encore l'éducation des mères.

C'est seulement après la deuxième guerre mondiale que les femmes ont eu accès au Baccalauréat et aux études supérieures.

L'une des plus célèbres figures féminines du mouvement d'autonomie est **Aoua Keita, sage-femme diplômée de l'Ecole Africaine de Médecine en 1931**. Née dans une famille aristocratique du Soudan, fille d'un ancien combattant de l'armée française, elle épousa un médecin auxiliaire formé comme elle à l'Ecole Africaine de Médecine.

Elle fut très active dans le mouvement syndical et créa le Mouvement intersyndical féminin. Elle fut victime de plusieurs sanctions « disciplinaires » du fait de son engagement militant. Elle fut la seule femme élue au Bureau politique de l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA) en 1958, et deviendra, malgré l'adversité des hommes, la première femme députée de la Fédération du Mali en 1959.

Après les indépendances, elle poursuivra son engagement en particulier pour la cause de la femme africaine et sera notamment à l'origine de la *Journée Internationale de la Femme Africaine (JIFA)* promulguée par l'ONU et l'OUA en 1962.

Elle cessera ses activités politiques en 1968 après le coup d'Etat ayant renversé Modibo Keita. Elle ira vivre en République du Congo, aux côtés de son second mari. Elle revient au Mali en 1967 et meurt en 1980, à l'âge de 67 ans.



Figure 25 : Aoua Keita

Une autre grande figure masculine, cette fois-ci a eu un traitement particulier dans l'ouvrage.

On juge l'homme subversif, avec un « esprit sénégalais », qualificatif attribué à ceux qui, dans l'esprit colonial, auraient des velléités contestataires.

L'esprit sénégalais, lui coûtera encore une « mutation - sanction » à Dimbokro en février 1937.



La suite de l'histoire de celui que les Ivoiriens appellent le « Vieux », en effet, plus connue : le chef coutumier et planteur prospère deviendra leader syndical du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) né du Syndicat Agricole Africain) puis du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), député africain à l'Assemblée Nationale française, Ministre et Président de la République de Côte d'Ivoire.

Félix Houphouët-Boigny : Médecin à 5 couronnes

Médecin, planteur, syndicaliste, homme politique, chef coutumier, Félix Houphouët Boigny, a été tout cela à la fois.

Né le 18 Octobre 1905 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, en pays Baoulé, Félix Houphouët-Boigny fréquenta successivement l'École Primaire Supérieure de Bingerville, puis celle de Bonzi avant de réussir en 1919 au Concours d'entrée de la prestigieuse École Normale William Ponty située à l'époque à Gorée. Il acheva avec succès le cursus de formation des Instituteurs mais avait une passion pour la médecine, passion qui ira bien avec son surnom de *Djan* (« celui qui guérit »).

C'est ainsi qu'il est admis en 1921, sur concours, à l'École de Médecine de Dakar. Il en sortit major en 1925. Il prend fonction en Octobre 1925 à l'hôpital Central d'Abidjan en qualité de médecin-auxiliaire. Ses qualités professionnelles sont reconnues par la hiérarchie. Voilà ce que pense de lui le Docteur Louis Bourfard, médecin principal des troupes coloniales et chef du Service de Santé de la Côte d'Ivoire : « *Excellent collaborateur qui, depuis un an qu'il sert à Abidjan, a fait preuve de belles qualités professionnelles et semble, s'il persiste dans la voie tracée, être appelé à un bel avenir* ».

Mais son engagement communautaire brisera l'adoubement dont il a été entouré du fait de ses compétences de praticien. Il crée une Amicale du personnel soignant indigène réunissant médecins et infirmiers, initiative vue d'un très mauvais œil par l'administration coloniale qui considère cette association comme un syndicat qui se mêle un peu trop, à son goût, de questions ne relevant pas de la compétence des indigènes.

Toutefois, il faut préciser que la réflexion sur la Renaissance Africaine est un exercice qui doit tenir compte de strates diachroniques et synchroniques, internes et externes à l'Afrique. Nous aurons l'occasion d'explorer ces différentes dimensions dans le programme annuel et quadriennal de la chaire.

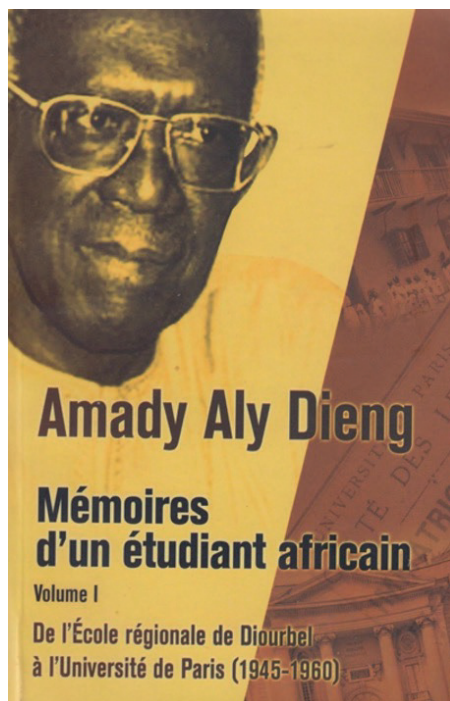
En attendant on peut revenir sur le foyer incandescent que fut la ville de Paris et d'une manière générale la France qui a accueilli certains étudiants dakarois.

III / Afrique sur Seine et la Noire de...

Ces deux titres de célèbres cinéastes sénégalais (S. Vieyra et Sembène Ousmane) traduisent des dynamiques à la fois littéraires, artistiques, politiques, économiques et idéologiques.

Nul mieux qu'Amady Ali Dieng n'a traduit les perspectives de jeunes étudiants africains, leurs sentiments à l'égard de certains de leurs aînés.

Dans les annexes de son ouvrage consacré à ses « Mémoires d'un étudiant africain, vol. I (1945-1960, Dakar, Codesria, 2011) il informe sur le tournant qu'a constitué le IIIe Congrès du RDA.



Il a été critiqué sur beaucoup de choses pour ne pas dire sur tout y compris sur l'expression Renaissance Africaine. Voici ce qu'il rapporte sur les relations entre la vieille et la nouvelle garde

Au terme de notre analyse brève et incomplète, que dire ?

Le congrès a clairement montré que la politique d'Houphouët n'a pas reçu l'agrément des militants tel que la presse française le voulait. Au contraire, il a très nettement démontré qu'il existe encore en Afrique des hommes assez conscients pour refuser d'avaliser la trahison d'Houphouët ou de lui signer un chèque en blanc. Malgré la présence des personnalités politiques françaises qui devaient, dans la pensée des organisateurs, servir de climatiseur au congrès, les forces jeunes ont su exprimer leur indignation devant le volte-face des dirigeants. Elles ont vigoureusement dénoncé la nouvelle orientation du Rassemblement Démocratique Africain. Les syndicalistes sur un ton mesuré et réfléchi ont posé à la tribune la question de l'indépendance qui a choqué les oreilles gouvernementales. Mais la muselière ne peut pas faire taire la voix des travailleurs qui vivent les méfaits du régime colonial.

Les jeunes ont su aussi démontrer leur maturité d'esprit en posant le problème de l'indépendance sans éclat de voix et sans violence verbale aucune. Ils ont su décevoir leurs détracteurs qui surveillaient leur moindre faux pas, leur moindre faiblesse. Ils ont su conquérir l'attention d'un congrès ennuyé par la vieille ritournelle de la communauté franco-africaine qui émaillait les discours trop orthodoxes de la direction. Les étudiants, dans l'ensemble, ont su dominer leur élan de jeunesse pour poser la tête froide le problème de l'indépendance qui débouche à tous les carrefours de la vie politique. Certaines sections ont su prouver leur maturité en analysant les incidences dangereuses de la nouvelle politique d'Houphouët. Cette réunion est un sursis accordé au ministre qui s'est illustré dans ses bêtises de fidélité inconditionnelle à la France. Le congrès n'a pas été un concert d'instruments monocordes. Il a su par son sérieux échapper au reproche d'être un festival ou une pure manifestation folklorique. Il a fait éclater les contradictions qui existent entre la politique des dirigeants et la

politique des masses. Le divorce allait être prononcé. Heureusement, une simple séparation de corps de fait entre Houphouët et les militants vient de sanctionner l'infidélité du ministre qui a tourné le dos aux clauses du contrat signé en 1946 à Bamako.

Pour le respect de ce contrat, beaucoup d'hommes ont connu la misère, le chômage, la persécution, la prison et la mort. Mais leurs souffrances ne seront pas inutiles, car elles seront les levains de l'indépendance. Elles feront fructifier l'arbre de l'indépendance dont nous ne tarderons pas à voir les fleurs bourgeonner et à cueillir les fruits. A ses morts, à ses héros, à ses martyrs encore couchés dans les plaines marécageuses de Dimbokro ou dans les momes étendues sablonneuses de Thiaroye, l'Afrique consciente et militante offre en guise de mausolée les paroles épiques de Victor Hugo prononcées à l'occasion de la défaite française à Waterloo.

Gloire à notre Afrique éternelle, gloire à ceux qui sont morts pour elle. Aux martyrs, aux vaillants, aux forts, à ceux qui enflamment par leur exemple, qui veulent une place dans le temple et qui mourront comme ils sont venus.

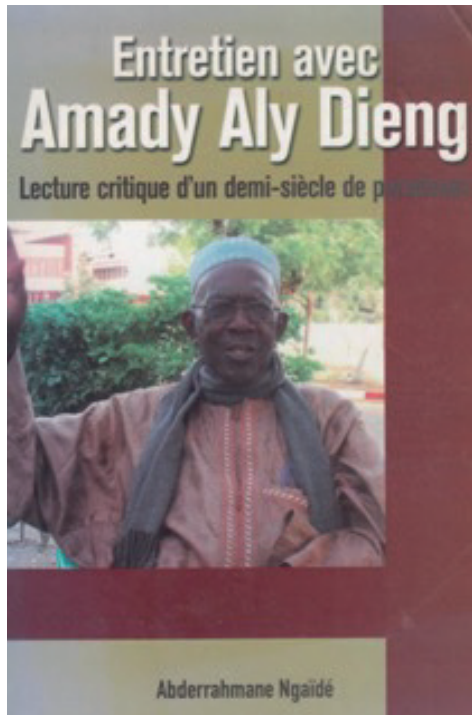
Ensuite, l'organisation des jeunes n'est pas encore mise sur pied. Mais dans les journées d'étude de Rufisque, des réactions de la part de la direction commencent à se manifester.

La direction craint que les jeunes du BPS ne soient contrôlés par des nationalistes. La direction craint d'être débordée par les jeunes. Elle entend contrôler étroitement les jeunes. Certains envisagent de ramener l'âge limite à 25 ans.

C'est une mesure inacceptable, car entre 18 et 25 ans, c'est l'âge de la formation. Or les jeunes gens ont tout intérêt à profiter de l'expérience de ceux qui sont âgés de 25 à 30 ans. De plus, cette mesure ne peut être prise que par un congrès et non par un comité exécutif.

Voilà les conclusions que je voulais vous soumettre, convaincu que je suis très loin d'avoir épuisé le sujet. Seulement, j'attends avec beaucoup d'intérêt votre contribution qui sera certainement fructueuse.

Notre collègue Abderrahmane Ngaidé a réussi à pousser notre «doyen» A. Ali Dieng à revenir sur certains événements de la lutte pour l'indépendance (cf Entretien avec A. A. Dieng. Lecture critique d'un demi-siècle de paradoxes, Dakar, Codesria, 2012, p. 50 et sq et sq.



Houphouët Boigny représente quelque chose qu'il faut analyser très sérieusement. Il a tenu compte de la situation de l'époque pour pouvoir tirer le maximum du pouvoir colonial. Le Sénégal a été le premier pays mis en valeur à partir de la culture arachidière et vers les années 50 Le Sénégal a perdu ce leadership du point de vue économique.; parce que l'essentiel des ressources de l'AOF étaient tirées des rentes produites par l'arachide et cela a permis d'embellir la capitale contrairement à Abidjan, sa concurrente.

En 1950, Abidjan allait prendre sa revanche. Et pourquoi ? Parce que d'abord il y a eu la guerre de Corée. Les matières premières comme le café, le cacao et le caoutchouc étaient des produits stratégiques. Ceci a favorisé la Côte d'Ivoire. Premier élément. Deuxième élément, La Côte d'Ivoire n'avait qu'un wharf et n'avait pas un port en eaux profondes. On

a percé le canal de Vridi et pour la première fois, la Côte d'Ivoire allait avoir un port en eaux profondes. Le port d'Abidjan commençait à devenir le premier port de l'AOF, alors que dans les temps anciens, les ports les plus importants étaient Kaolack et Rufisque, car il avait un wharf. Mais Rufisque sera par la suite supplanté par Dakar. En effet dès qu'on a aménagé Dakar, la ville de Rufisque perd sa superbe. Troisième élément important, Houphouët Boigny rallie la France en 1950. Il collabore avec la bénédiction de François Mitterrand qui était ministre des colonies. Donc tous ces éléments ont joué en faveur de la Côte d'Ivoire.

IV. Le porte étendard Cheikh anta Diop,

Dans l'ouvrage (Cheikh Anta Diop, l'homme et l'œuvre, Paris, P. A, 2003) que lui a consacré son fils C. MBacké Diop, l'activité du grand savant sénégalais au sein du RDA est bien soulignée.



Cheikh Anta Diop et le mouvement étudiant africain à Paris

L'action politique de Cheikh Anta Diop débute dès 1946, lorsque qu'il crée l'Association des Etudiants Africains de Paris. C'est effet à son initiative qu'est convoquée sa première Assemblée Générale d'où elle sera officiellement issue (AEA). Les statuts sont rédigés dans sa chambre d'étudiant, en 1946. Le premier président de l'AEA de Paris est Cheikh Fall. Amadou Mahtar M'Bow le deviendra aussi, quelques années plus tard.

Cheikh Anta Diop milite au sein du RDA

En juillet 1950, Cheikh Anta Diop prend la décision de militer au sein du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), en un moment où ce parti subit une répression féroce de la part des forces colonialistes françaises : tel le massacre de Dimbokro en Côte d'Ivoire, le 29 Janvier 1950 et les jours qui suivent.

Pour Cheikh anta Diop, le RDA, bien traversé par une crise profonde, constitue un véritable mouvement africain porteur d'espoir pour l'Afrique. Il conjure ses dirigeants à mener le combat pour libérer le continent sous le joug colonial. C'est pourquoi, il rejoint l'Association des Etudiants du RDA (AERDA) dont fait partie le futur spécialiste de l'énergie solaire, Abdou Moumouni.

Le RDA avait été créé à l'issue du Congrès de Bamako, au Mali, qui s'était tenu les 18 -21 octobre 1946, un an presque jour pour jour après le 5e Congrès Panafricain de Manchester qui avait regroupé, en Angleterre, les pays anglophones autour du leader ghanéen Kwame Nkrumah, des intellectuels africains-américains William Edward Burghard, Dubois et George Padmore. C'est Félix Houphouët Boigny (futur président de la Côte d'Ivoire) membre fondateur du RDA, qui est élu président du RDA.

Une voie politique salvatrice : la lutte pour l'indépendance de l'Afrique et la création d'Etat fédéral

L'apport théorique de l'AERDA est en partie synthétisé dans l'article intitulé : «Vers une idéologie politique africaine» que Cheikh Anta Diop publie dans le bulletin de l'AERDA, La Voix de l'Afrique Noire de Février 1952. Il est le premier africain à énoncer, en Afrique francophone, sous

ses multiples aspects culturels, sociaux, économiques, industriels, le principe de l'indépendance nationale et de la constitution d'une fédération d'Etats démocratiques africains, à l'échelle continentale.



Cheikh Anta Diop et ses camarades du RDA manifestent en 1951 contre la répression coloniale qui s'exerce en Afrique même. À ses côtés sa future épouse Louise Marie Diop-Maes.

Peu de temps avant la création, en 1946, du Rassemblement Démocratique Africain, Cheikh Anta Diop croit en l'aptitude de Léopold Sédar Senghor à défendre les intérêts africains tels que lui, Cheikh Anta Diop les conçoit. Il lui accorde son soutien en pays Baol-Cayor, lors d'élections locales.

Cependant, les événements ultérieurs montreront que Léopold Sédar Senghor adoptera une orientation opposée à celle prônée par Cheikh Anta Diop. C'est ce qu'illustrent, parmi d'autres, les passages suivants du discours de Léopold Sédar Senghor prononcé en 1950 devant l'Assemblée européenne de Strasbourg.

Cheikh Anta Diop salue ce mouvement de retour vers l'Afrique et souligne toute la beauté littéraire des œuvres des promoteurs de la Négritude. Il a tout spécialement pour Aimé Césaire, homme engagé, auteur du Discours sur le colonialisme, la profonde admiration et le tient pour l'un des plus grands génies littéraires de tous les temps.

Pourtant Cheikh Anta Diop ne va pas se reconnaître dans le mouvement de la Négritude et expliquera dans le chapitre II de Nations nègres et Culture,

ce qui le différencie de la précédente génération d'intellectuels négro-africains. En particulier, son désaccord est profond avec la conception senghorienne de la Négritude.

Un premier point de divergence porte sur les fondements linguistiques et plus largement culturels de la renaissance africaine. Cette question est traitée dans son article publié en 1948, «Quand pourra-t-on parler d'une Renaissance africaine ? Déjà évoqué plus haut

L'apport de Cheikh Anta Diop en direction de ses aînés est bien reconnu par le Président Senghor lui-même, comme je l'ai signalé dans mon ouvrage (Propos d'un Africain sur l'Antiquité, Dakar, PUD, 2014, p.96).

De sorte qu'on peut se demander si influence il y a, est ce qu'il ne faudrait pas l'envisager partant de Cheikh Anta Diop vers les tenants de la Négritude. Le témoignage de la Léopold Sédar Senghor confirment cette hypothèse dans l'hommage qu'il lui a rendu :

«Je voudrais, tout de suite dissiper un malentendu. Il y'a un domaine où je n'étais pas d'accord avec le professeur C. A. Diop, c'était le domaine politique, e ne l'ai pas caché. Par contre, j'avais de l'admiration pour le grand chercheur qu'il était. J'étais le premier à reconnaître qu'il a joué un rôle décisif dans les découvertes des origines égyptiennes, non seulement de la civilisation négro-africaine, mais encore de la Civilisation de l'Universel...».

IV / Réalisme ou trahison

L'historien Yves Benot a tenté, sur la base des archives, de rétablir certains faits concernant par exemple l'attitude de certains députés africains dans le Parlement africain (cf son ouvrage, les députés Africains au Palais Bourbon de 1914 à 1958, in I. B. Kaké Afrique contemporaine ; vol. 4, Paris, édition Chaka 1989.

«On a vu leurs liens avec le pouvoir : il peut leur arriver de s'abstenir sur la guerre d'Indochine, il peut aussi se faire que Senghor, en tant que leur porte-parole, dans un débat d'investiture, exprime le voeu pieux de la fin de la guerre, voire de la négociation. Ainsi, pour l'investiture

de H. Queuille, le 30 Juin 1950 - ministère qui ne sera finalement pas constitué - il peut affirmer ceci, qui est équivoque : « le devoir majeur de la France en Indochine est d'y ramener la paix et la liberté ». Comment ? En demandant à Bao -Daï d'affirmer réellement son autorité en ralliant le peuple vietnamien ». C'était juste trois mois avant les premières défaites militaires de l'armée de reconquête au Tonkin».

La position du R.D.A 1946 -1950

Et c'est à ce point qu'intervient la question de la place occupée par le RDA, en Afrique surtout, mais aussi sur le plan parlementaire. Apparentés à l'Union Républicaine et Résistante (U.R.R), c'est-à-dire les progressistes comme Pierre Col, d'Astier de la Vigerie, les parlementaires le sont, par cet intermédiaire, au groupe communiste auquel l'U.R. R est elle-même apparentée. Il en va de même dans les deux autres assemblées.

Les débats sur les événements de Côte d'Ivoire, 1949 et 1950

Ces événements graves seront évoqués dans les débats parlementaires, à l'assemblée surtout au début de 1950, mais aussi à l'assemblée de l'Union française, qui y consacre de plus longs débats. Dans la pratique, cette assemblée constitutive sert à peu de choses dans la vie réelle du parlement de la IV^e République ; ses propositions ou avis sont le plus souvent enterrés à l'assemblée, qui préfère tout recommencer, du moins quand il lui arrive de bien vouloir s'occuper d'un projet de loi concernant l'outre-mer, ce qui n'est pas exagérément fréquent. Mais les débats de cette assemblée inutile restent des documents précieux pour l'histoire. Donc, un premier débat a eu lieu le 17 février 1949, où d'Arboussier retrace les événements, et rappelle l'interdiction du congrès à Bobo Dioulasso, Béchard, informé par Houphouët et d'Arboussier, leur avait promis d'enquêter sur ce sujet, mais la mission d'enquête administrative n'a jamais été envoyée...

On oublie que le débat concernait des événements où les Africains ont été massacrés pour leurs opinions, et que les buts du RDA n'ont pas changé.

Le tournant des élections de 1956

Avec les dernières élections de la IV^e République, le 2 janvier 1956, après l'unique dissolution de l'Assemblée par Edgar Faure, la représentation

change encore de visage. Le RDA, qui en Afrique avait déjà récupéré aux élections locales de 1952, et qui, peu à peu est moins éprouvé par la répression, qui d'ailleurs en certains pays, surtout en Côte d'Ivoire, se trouve en terrain d'entente avec les métropolitains conservateurs, regagne largement le terrain perdu, et revient avec neuf députés: deux élus en Côte d'Ivoire, Houphouët et Ouezzin Coulibaly, deux autres au Soudan Mamadou Konaté (qui moura en 1957) et Modibo Keïta (qui était précédemment à l'Union française), deux en Guinée, Sékou Touré et Saïfoulaye Diallo, un au Niger Hamani Diori, un au Tchad, Lisette, un au Congo avec Tchicaya (dont l'élection est cependant acquise avec une marge plus étroite cette fois).

Problème économique et pacte colonial

C'est en effet dans ces années-là, vers 1952, que se dessine et se précise l'évolution dans l'exploitation des pays d'Afrique de domination française ; en 1949 on a commencé à exploiter les phosphates du Sénégal, en 1952, la bauxite en Guinée, en 1953 le fer en Guinée également, en 1952, la constitution de la société des mines de fer de Mauritanie (Miferma) annonce la mise en exploitation de celui de Mauritanie.

Sans entrer dans les détails de ce processus qui donne peu à peu la priorité aux intérêts miniers et aux multinationales sur les intérêts des planteurs, forestiers et des sociétés commerciales dites de «traite, on voit aisément qu'il exige non seulement un certain recrutement de main d'œuvre» autochtone....

Au demeurant, cette évolution dans le type d'exploitation a été précédée de grands travaux entrepris sur les crédits du FIDES qui ont surtout été employés pour développer et aménager les principaux ports, Dakar où des installations mécaniques vont permettre le chargement de l'arachide autrement qu'à dos d'homme, Abidjan où le canal de Vridi a été ouvert en 1950, à créer deux ou trois aéroports internationaux, à améliorer quelque peu les voies ferrées et le réseau routier.

Un dernier aspect du débat de 1949 concerne le secteur de l'enseignement et celui de la santé publique sur lequel les Africains insistent tous, pas seulement Senghor qui se trompe parfois de chiffres. Là-dessus, il faut

insister parce qu'il y a encore des hauts fonctionnaires, comme ce directeur des affaires économiques d'A.O. F que cite Lisette, qui ne se gêne pas pour dire que des lycées, des hôpitaux, ... c'est très bien, mais une fois construits, il faut les faire fonctionner et ça coûtera cher sous-entendu : trop cher. Malgré tout, il y aura un peu plus de succès dans ce dernier domaine que dans celui des termes de l'échange et du pacte colonial : plus d'une vingtaine de lycées ont été ouverts, sans pour autant que l'on ait porté d'attention au développement de l'enseignement primaire.

La question de l'emploi des troupes africaines

D'autres luttes ont été menées contre d'autres éléments d'inégalité dans cette période, et avec certains résultats. Notamment sur la pension des anciens combattants africains, sur les soldes des militaires africains, sur la formation des officiers africains.

Quelques mois plus tard, lors des séances orageuses de décembre 1947, au moment de la grève générale, Hamani Diori, au nom du RDA doit intervenir sur le même problème, et rappeler la position du mouvement à propos d'un fait qu'il assume ainsi : « Dans le même temps, nous apprenons avec émotions que les troupes sénégalaises ont été employées contre les grévistes de Nice. Les CRS ont refusé d'agir contre les travailleurs en lutte pour l'amélioration de leur situation, et l'on a recours aux troupes d'outre-mer ». Il est utile de signaler que d'autres soldats d'outre-mer, au Maroc notamment, s'apprêtaient à s'embarquer pour venir réprimer les grèves en France au début de décembre ; la fin de la grève seule entraîna un contre-ordre.

Hamani Diori continue ainsi : « Je tiens, au nom des élus RDA, à m'élever contre cette utilisation des soldats noirs qui n'ont pas mérité de jouer ce rôle, après les immenses sacrifices qu'ils ont consentis au cours des deux guerres (Applaudissements de l'extrême - gauche). Sous toutes les latitudes, les soldats noirs ont défendu l'honneur et l'indépendance de la France contre l'ennemi.

La question d'emploi des troupes noires, particulièrement gênant pour les gouvernants d'alors, ne sera pas soulevée, ni pour le Vietnam, ni ensuite l'Algérie où elles seront transférées après la fin de la guerre du Vietnam. A

la fin de 1958, de quoi ont été formés les premiers éléments de l'armée en Guinée indépendante, sinon de quelques centaines de soldats guinéens rapatriés d'Algérie et qui avaient d'emblée opté pour leur pays ? Le silence et l'approbation tacite ne s'appliquent pas seulement aux tirailleurs sénégalais.

Les parlementaires et la vie africaine à Paris

A ce prix, qui est lourd, les parlementaires africains arrachent ça et là de petites améliorations, lentement au coup par coup, comme on l'a vu. Ils pensent aussi contribuer à créer, peu à peu, en France un climat plus favorable.

Mais si les électeurs sont en Afrique, il y a aussi de plus en plus d'Africains à Paris ou dans le reste de la France, avec l'accroissement du nombre d'étudiants.

Il y a aussi un autre groupe, celui des étudiants RDA qui n'est pas forcément ni toujours en accord avec la direction du RDA où s'exerce l'influence de Cheikh Anta Diop. Il ya l'organisation commune qui est la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF, les autres n'ont pas la patience de députés et sénateurs que le pouvoir pendant toute cette période s'efforce d'appâter avec des promesses dont le jeune Senghor se disait déjà saturé en 1945...Ils ne peuvent pas se taire devant le spectacle d'un régime qui, sous couleur de l'Union française, mène énergiquement ses guerres coloniales. Certains d'entre eux ont découvert une brochure rarissime en France, publiée par Nkrumah à Londres en 1946, sous le titre: «TOWARDS COLONIAL FREEDOM». Et c'est ainsi qu'ils en viennent à revendiquer, non plus cette application honnête de la constitution toujours promise et toujours différée, mais tout simplement l'indépendance.

La loi-cadre, ses décrets, ses déceptions

Avec les élections du 2 Janvier 1958 et la majorité de gauche qui semble s'en dégager, on en découvrira certes la fragilité dès le voyage d'Alger de Guy Mollet, mais l'illusion durera plus longtemps, quelque chose se remet en mouvement. La France ne peut pas mobiliser pour faire la guerre en Algérie et risquer en même temps d'avoir à faire à d'autres insurrections au Sud du Sahara. D'où la hâte du nouveau ministre de la France d'outre-

mer, Gaston Defferre, fils du Defferre qui avait été candidat contre Diagne en 1924, à faire adopter sa loi-cadre présentée en mars 1956, elle est votée définitivement en juin, ce qui prouve bien que les lenteurs ou, comme on dit les pesanteurs du système ne pesaient pas lourd dès qu'il y avait une volonté politique d'aboutir. Les deux dates parlent : le projet est déposé le 19 février 1956 à l'assemblée nationale, moins d'un mois après la formation du gouvernement, l'assemblée de l'Union française l'examine le 13, le vote en première lecture a lieu le 22 mars à l'assemblée nationale.

Le début du débat sur la balkanisation

Le projet de loi tel qu'il a été adopté en jui, et qui ne valait au fond que ce que vaudraient les décrets d'application qui allaient être soumis à l'assemblée à la fin de décembre de la même année, comportait cependant un arrière-fond, pour ainsi dire, dont les conséquences ont été graves. Il laisser de côté, dans le processus de démocratisation et décentralisation amorcé, les structures fédérales existantes pour s'occuper uniquement des territoires pris un par un. De là est née cette discussion sur la « balkanisation » de l'Afrique ex française.

A la vérité, en 1956 du moins, ce n'est pas directement à propos de la loi cadre que le débat prend une tournure aigüe, mais surtout dans les débats de la commission des territoires d'outre-mer, qui est aux prises avec cette fameuse révision du titre VIII, et dans la presse en octobre. , décembre, alors que le très vague espoir de négociation en Algérie se dissipe sous les coups de l'expédition d'Egypte franco-anglaise, de l'enlèvement de Ben Bella et de ses compagnons, la question de la « balkanisation » de l'Afrique de domination française, selon le mot qu' lancé Senghor, apparaît au premier plan du débat. Apithy ne partage pas les préoccupations de Senghor...

En face de quoi, on peut mettre en parallèle ce que déclare Houphouët au grand conseil de L.A.O.F dont il devient président en 1957.

Au demeurant, la portée du problème a été fort bien comprise à l'époque, et l'on aurait tort de ne voir que Senghor et ses amis parmi les adversaires de la balkanisation ». Les étudiants africains sont contre, le nouveau Parti Africain pour l'Indépendance qui se crée en 1957 est contre, une

forte fraction du RDA, avec entre autres sa section de Guinée, celle de Dahomey, bien d'autres sont contre ; les résolutions du grand conseil et des assemblées territoriales s'affirmeront dans le même sens. On aurait donc tort d'y voir un clivage R.D.A/I.O.M.

Bilan de la loi-cadre ; son oraison funèbre par Senghor

Malgré tout, la loi-cadre comme on il est convenu de dire ne restera pas sans effet, et surtout, elle apparaîtra, elle est évacuée dans sa mise en application, non comme un aboutissement, mais comme le début d'un processus qu'il faut continuer. Sur tous les plans, y compris sur la question de ce que la résolution du IIIe congrès du RDA à Bamako en septembre 1957 où le rôle de Sékou Touré est primordial, appelle «la démocratisation des organes exécutifs fédéraux existants» Mais la proposition de loi sur ce sujet ne sera pas déposée.

Le 18 mars 1958, dans ce débat sur l'amnistie des parlementaires malgaches dont il a été question plus haute. Senghor dresse en quelques phrases un bilan auquel il n'y a rien à ajouter : « Lors de la discussion de la loi-cadre pour l'outre-mer, j'ai dit qu'il ne fallait pas » balkaniser l'A.O.F, que la loi-cadre renfermait des contradictions et des insuffisances ; il m'a été répondu que j'étais un anti-français et que je ne représentais pas l'opinion des populations de l'A.O.F. Moins d'un an après, le grand conseil de l'A.O.F se prononçait à l'unanimité pour un exécutif fédéral, et il est admis aujourd'hui que la loi-cadre doit être amendée et complétée.

La vie parlementaire ne se résume pas tout entière dans les affrontements vifs et directs dont on a pu lire de nombreux exemples et qui sont les plus révélateurs des oppositions idéologiques. Mais le travail des commissions qui échappe à un certain formalisme des séances publiques permet une discussion plus étendue, celle dans laquelle s'élaborent des compromis. La vie dans l'enceinte parlementaire, comme on dit, suppose des contacts dans les couloirs, des conversations personnelles qui ne reflètent pas forcément la contradiction radicale des idées. Ainsi et également en dehors du parlement se créent ou se nouent des contacts dont certains seront durables.

Dès lors, on ne peut que constater la grande patience des parlementaire africains, pourtant talonnés à partir surtout de 1953 par la montée de

l'aspiration populaire, à l'indépendance, par les déceptions et l'activité revendicatrice de ces populations, enfin par le radicalisme des étudiants à Paris et en France. Il est frappant qu'un groupe de thèmes se retrouve tout au long de cette histoire d'une douzaine d'années dans le discours de cette génération d'intellectuels africains qui siège au parlement français. Il y a, inutile d'y revenir, le rappelle des sacrifices des troupes noires pour la libération.

VI / En guise de conclusion et de recommandations

Dans l'exercice auquel nous avons participer pour le compte de l'Institut de Gorée sur les mécanismes internes de résolutions des conflits en Afrique de l'Ouest, nous avons été amenés à puiser dans le patrimoine sociétal, intellectuel, spirituel africain pour contribuer à la résolution des conflits. (In Goree Institute, 2010 «Celui qui tue une fourmi avec soin peut découvrir ses intestins», la documentation de l'expérience, des médiateurs africains.



INTRODUCTION GÉNÉRALE : EXPÉRIENCES DES MÉDIATEURS EN AFRIQUE DE L'OUEST

La médiation est consubstantielle à la vie familiale, sociale : les familles et les sociétés qui arrivent à survivre et à se développer sont celles qui arrivent à relever les défis de la cohabitation et à réguler leur fonctionnement avec, entre autres méthodes, la médiation.

Feu notre "doyen" Saliou Kandji, ancien ambassadeur du Sénégal en Irak, journaliste, africanologue, islamologue, comme il se présentait lui-même, a énuméré parmi les médiateurs traditionnels, outre les parents au sens large, les hommes et les femmes d'âge, les sages et quatre (4) catégories de médiateurs - conciliateurs spécifiques :

- ceux animés des vertus du "gammu" wolof c'est-à-dire la parenté mythique ou ontologique. Il en est ainsi par exemple des relations entre Sereer et Al Pularéen, Sereer et Joolaa au Sénégal et en Gambie ;
- ceux animés des vertus du "Kal" wolof c'est-à-dire la parenté spirituelle directe ou indirecte. Il en est ainsi des relations entre Jóob et NJAAY, JARA et TARAWAARE au Sénégal et au Mali ;
- ceux activés grâce au barrage des interdits, des tabous, le "mbañ" wolof, ou grâce aux pactes de fraternisation, ou grâce à l'initiation "bukkuut" joolaa, "iei" wolof, "ndut" sereer, "soli" bambara, etc. dans l'espace sénégal-malien ;
- ceux enfin animés par la parenté contractuelle : le "mbokkoo" wolof, la conscience d'une communauté d'intérêts.

Dans les trois premières phases (7 - 14 - 21 ans) de l'éducation, la prise en compte des domaines religieux, intellectuel, social et professionnel était assurée. Les États qui se sont constitués dans l'espace africain, depuis l'Égypte pharaonique jusqu'aux empires ouest africains (Ghana, Mali etc.) ne pouvaient ignorer ces mécanismes¹.

Ainsi en Égypte pharaonique on peut signaler le conseil du pharaon Thoutmosis III (1490-1436 avant J.C.) à son vizir Rekhmaré : "Un vizir ne doit pas avoir de parti pris, ni pour les uns ni pour les autres".

Ainsi, dans la bonne tradition africaine, voire humaine, assurer la médiation c'est aider à trouver le bon chemin, le chemin droit, le chemin juste ("jubale" en wolof), ce qui rime avec recommandation, conseil ("diglé").

Jusqu'à nos jours, les Jóob de la Gambie, de la Mauritanie ou du Sénégal puissent être accueillis au Mali avec le nom TARAWAARE, que les JARA du Mali, de la Côte d'Ivoire ou du Burkina Faso puissent être accueillis au Sénégal, en Gambie ou en Mauritanie sous le nom de NJAAY. Ces mécanismes ont pu jouer et jouent encore un rôle important dans l'insertion, l'intégration sociale, la cohabitation et la régulation sociale, le règlement des conflits en Afrique de l'ouest. Si on y ajoute les apports de l'Islam et du Christianisme, on peut dire que les ferments culturels existent en Afrique de l'ouest pour cultiver la paix et les droits de l'homme.

Pourquoi alors, depuis les indépendances africaines (à la fin des années 50), sur les cinquante-trois États africains, plus de la moitié ont connu ou connaissent encore des troubles sociopolitiques graves ? Pourquoi l'Afrique de l'ouest présente au début du 3ème millénaire un tableau peu rassurant.

«Certains États sont rongés de l'intérieur par des discordes entre différentes forces politiques. D'autres ont basculé de façon ponctuelle ou récurrente dans le désordre et la guerre. D'autres sortent difficilement de longues années de conflits armés. Un certain nombre, un petit nombre, il est vrai, a accompli heureusement des progrès notables dans la domestication de la violence et jouit par conséquent d'une stabilité relative, mais avec des incertitudes profondes quant à l'avenir de processus démocratiques².»

Des opérations de médiation ont été tentées : médiation politique à travers des concertations inter gouvernementales, grâce à des institutions de coopération (Union africaine) ou régionale, sous régionale (CEDEAO, UEMOA) ; médiations de la société civile à partir de plusieurs initiatives notamment religieuses, caritatives, humanitaires ; médiations des agences de développement avec plusieurs actions comme celles des Nations unies, de l'Union européenne etc.

Différents types d'actions ont été identifiés : traitement des situations conflictuelles, traitement des sociétés en crise, prévention de conflits³. Toutefois, les résultats restent mitigés, soit parce que les approches n'ont pas tenu compte de la complexité des situations ni de l'imbriication des différents facteurs internes et externes, idéologiques, socioculturels, politiques et économiques, soit parce que les méthodes n'ont pas été efficaces, soit parce que les moyens humains, logistiques, financiers n'ont pas suivi, soit par manque de coordination des efforts des différents acteurs.

Différentes structures de la société civile ont tenté de combiner deux approches : donner la priorité à la prévention des conflits et à la formation de personnes ressources au niveau communautaire sur les techniques de médiation⁴.

Nous insistons sur le fait que l'écoute, les échanges, la patience permettent d'avancer dans la recherche de solutions. Notre collègue, professeur de philosophie et écrivain, Pape Abdou Fall n'a pas tort de souligner certaines vertus de la parole (cf. son interview dans le journal Quotidien du 26 Août 2021, p. 12 :

«La parole procure du pouvoir et le pouvoir permet de parler, elle est autant dominatrice que libératrice. Elle permet de promouvoir et de consolider la paix. Elle peut déclencher des génocides, comme elle peut aider à contrer les méfaits des nouveaux réseaux sociaux. Il n'y a pas de raison que notre continent ne puisse reprendre sa marche maîtrisée et contribuer à la redéfinition d'une nouvelle civilisation humaine épanouie et solidaire».

Les bonnes pratiques existent au niveau local et national (Cheikh NDiaye à Fatick, Seynabou Malle à Ziguinchor) dans l'ouvrage de Goree Institute signalé et dans le rapport des ONGs (ex Mouvement Africain de lutte contre la circulation des armes légères en Afrique de l'Ouest (MALAO).

Des programmes sont à soutenir (ex PAALAE), notre Association qui se déploie dans le cadre de l'éducation des adultes par une approche multilingue, multimédia et multi script.

Nous espérons que la chaire pour la Renaissance Africaine va aider à renforcer des synergies fécondes.

Mon expérience, mes observations m'amènent à insister sur cinq aspects :

1. L'écoute, l'observation, la recherche fondamentale et appliquée ;
2. Sur la culture démocratique et républicaine
3. L'articulation entre savoirs, pouvoirs, responsabilités,
4. Le leadership concerté, inclusif impliquant cinq familles d'acteurs (société civile, mouvements syndicaux et patronaux, partis politiques, guides spirituels, religieux et coutumiers, forces de sécurité) pour une autonomie stratégique de nos nations africaines
5. La culture de l'évaluation et du devenir positif

Maat c'est la justice et l'équilibre salvateur.

Culture, Crise et Conscience



Pr. Dima HAMDANE

Professeure de Lettres françaises et d'études culturelles à l'Université Libanaise.

Responsable de la Chaire Liban à l'ICESCO

Crise et Culture sont deux concepts qui se repoussent mutuellement : alors que l'un est de nature exclusive, l'autre est de nature inclusive.

Déterminants politiques n'est pas chose évidente, parce que toute culture est façonnée par l'identité politique et est secouée par le tangage de l'Histoire. L'idéal est que l'État et le citoyen puissent, en tandem, défricher le terrain culturel. Penser les rapports humains en matière de culture, revient à créer le changement positif dans la conscience pour une gestion des ressources humaines et des ressources penser la culture hors de ses économies. se doit de repenser la position prééminente de la culture, ce qui implique à reconsidérer ses enjeux anthropologique et existentiel. Le citoyen est plus qu'un simple consommateur, du moment qu'il se sert de son droit humain pour devenir acteur-créateur et décider de s'engager dans la culture, ce pacte qui unit le public et l'œuvre culturelle.

La qualité de la culture forme un tropisme autour duquel fonctionne une société déchirée par les conflits. Dans un pays en crise, la culture est telle que le citoyen, à l'image de l'artiste, devient « embarqué bon gré mal gré dans la galère de l'histoire » (Extrait du discours d'Albert Camus, lancé à Stockholm au sujet du rôle de l'artiste).

Ce contexte m'emporte d'emblée vers le Moyen-Orient, en l'occurrence le Liban entre hier et aujourd'hui, où la culture est à la merci de la vie politique. Que devient la réalité culturelle dans un pays où la tension va

crescendo ? Quelles possibilités de diffusion et de circulation de la culture s'offrent-elles au moment où la paix est dans l'impasse ? Comment la crise au Liban constituerait-elle une opportunité de s'éveiller à soi-même et de penser de nouvelles formes et expressions culturelles ? Quel serait leur impact sur la croissance individuelle et sociale ?

Deux conceptions de la culture rendront compte de ces questions : une conception éthico-esthétique qui articule la culture à l'art, et une conception ethnographique (Morin) qui joint la culture aux manières de vivre, aux pratiques renouvelées de la société, compte tenu du rôle de la société civile dans sa coopération anthropo-socio- avec le secteur public et le secteur privé.

Cette réflexion considère la crise comme une opportunité donnée en vue de se remettre en question, de secouer la conscience collective et d'évaluer l'émergence de nouveaux besoins culturels, seuls à même de ramener le citoyen libanais à lui-même et de rendre au Beau sa vigueur.

Le paysage socio-culturel libanais : des généralités

Pays multicommunautaire, le Liban est un territoire d'accueil et de cohabitation entre 18 communautés. Cette diversité d'appartenances est une opportunité qui favorise l'échange culturel et l'élargissement des rapports humains.

Le Liban est un espace de rencontre et de croisement des civilisations et il donne du relief à sa culture nationale.

Chaque communauté se plaît à développer sa propre réalité culturelle et à la partager avec d'autres communautés dans le sens de l'échange, du mélange et de la coexistence. Il n'est pas étrange que le territoire libanais, malgré les bouleversements politiques qui le secouent, puisse amener les bons élans à développer une réalité incrustée d'une mosaïque de cultures.

Depuis la déclaration de la guerre civile le 13 avril 1975, guerre qui s'est déroulée jusqu'à 1990 sous de multiples facettes, fréquences et intensités, le Liban est aux prises avec des forces qui le dépassent, et il reste jusqu'aujourd'hui un autel où la paix, immolée, s'efforce de renaître à elle-même. Il traverse actuellement la crise de toutes les crises, notamment depuis la révolution du 17 octobre 2019 jusqu'à nos jours. prioritairement

L'État libanais œuvre à protéger et à consolider les liens avec l'étranger, à communiquer la culture libanaise, intellectuelle, artisanale et artistique ; à promouvoir la langue arabe qui est la langue officielle du Liban et donc de la culture du pays, à faire connaître l'Histoire du Liban et à ratifier des traités portant sur les échanges et les missions culturelles.

à prospérité et l'avenir de la culture suscitent des interrogations sur les fondamentaux dans un paysage social qui devient de plus en plus dramatique :

La consécration de la hiérarchie sociale due à l'inflation économique qui semble ne pas avoir de fin et qui prépare une perspective d'avenir incertain : si la culture est un droit pour tous, or tous les Libanais n'ont plus actuellement accès à l'éducation ni à la culture. Ces deux secteurs vitaux sont inaccessibles à plus de 60% de la population. La vie devient gérée par priorités, et la priorité de la majorité des Libanais est de survivre à la précarité totale. Dans son récent rapport sur la paix et la sécurité au Liban, l'UNICEF mentionne que « La crise prive les adolescents et les jeunes de la stabilité qui est si importante à leur âge, alors que cela devrait être le moment pour eux de se concentrer sur leur apprentissage, leurs rêves, leur avenir », (propos de la Représentante par intérim du Fonds des Nations Unies pour l'enfance au Liban, Ettie Higgins).

Plus de 4 jeunes sur 10 au Liban ont réduit leurs dépenses d'éducation pour acheter de la nourriture de base, des médicaments et d'autres articles essentiels, et 3 sur 10 ont complètement arrêté leurs études, indique le rapport – Searching for Hope. Dans le même contexte de vie déchirée, lorsque l'accès à l'éducation et à la culture est possible, quoique difficilement, les jeunes ne manquent pas d'enthousiasme pour participer au processus du développement durable. A titre d'exemple, une vingtaine d'écoles, au Liban nord notamment, ont participé à la compétition internationale de développement durable « The Earth Prize », parmi plus de 500 établissements scolaires dans le monde entier.

D'autres écoles, réparties sur tout le territoire libanais, prennent part à la conscientisation écologique des étudiants et du personnel enseignant.

La faisabilité des projets de coopération nationale et internationale, l'application des traités culturels ratifiés et les subventions réservées à la

culture au Liban, récemment déclaré en faillite (en avril 2022), suscitent des questions sur la possibilité de poursuivre le processus du développement durable. Le déclin total ne fait que limiter les investissements étrangers.

Dans le secteur privé et dans le secteur public, ce sont l'effervescence des citoyens et les initiatives des grands et des jeunes qui comptent, en l'absence d'une infrastructure et d'un dialogue socio-économique qui auraient pu être vivement concernés par l'opération du développement durable.

Il faut noter que la France n'a pas cessé de soutenir le Liban dans le contexte de la conjoncture économique qui s'avère de plus en plus défavorable à la réforme totale. Son appui est en faveur de l'éducation, de la promotion de la culture et de la préservation du patrimoine historique et du patrimoine naturel.

Le peuple libanais vit d'une manière particulière la situation de conflits. La mentalité libanaise, voyageuse par nature, est ouverte à de nouvelles initiatives culturelles. La culture s'impose comme une urgence et comme une échappatoire à la dégénérescence, elle sert à contrebalancer les affres de la crise. Le citoyen est guidé par la tendance à la liberté et à la sagesse du vivre-ensemble, par l'appartenance citoyenne et par le vœu de rendre à la cité le désir de survivre. Il est mû par le besoin de défense et le vœu de progrès. Passionné pour la vie, il reste enfiévré par le besoin de reconstruction, de modernisation et de préservation des valeurs et des traditions. Ce souffle positif se réverbère sur les faïences de la culture. Education et patrimoine culturel Sous la paix et sous la guerre, la culture au Liban ne finit pas de se manifester. Les blessures de l'Histoire ne font qu'augmenter l'appel à la culture, appel soutenu par la loi et le secteur éducatif.

Les années 1950-1960 constituèrent l'âge d'or du Liban, âge du rayonnement international de la culture libanaise grâce à l'inspiration, aux talents des musiciens (les Rahbani), des artistes, des folkloristes, des chanteurs (Fairouz, Sabah, Wadih Safi, entre autres), et grâce au régime démocratique qui favorisa la liberté d'expression, comme l'expression théâtrale (le théâtre critique du célèbre Chouchou, à titre d'exemple). A cette époque, le Liban connut une paix paradisiaque telle que l'épanouissement fit de lui une exception culturelle au Moyen-Orient. Son éclat national et régional, augmenté d'une auréole internationale, fut accompagné d'un

essor social et économique et il mérita de devenir un pôle d'attraction de l'Orient et de l'Occident, pôle autrefois baptisé la Suisse d'Orient.

Il faut noter qu'à cette époque, la culture fit partie intégrante de l'éducation. L'État confiait aux institutions scolaires, publiques et privées, la sensibilisation à la culture qui était en plein essor. Les artistes étaient mobilisés pour exprimer le vœu de paix, de prospérité et pour générer les valeurs de progrès et d'ouverture. Or, la guerre civile eut un impact sur l'évolution du pays : construire et grandir jusqu'à l'expansion de l'identité nationale devient impossible. Les tensions freinent la possibilité de progresser. Les tentatives de redressement semblent vouées à l'échec. Le schème de la discontinuité définit un état de développement non assumé. Toute crise impose une rupture et il faut recommencer la vie à neuf.

La culture génère la croissance sociale et économique. Mais si elle peine à exister dans un environnement fort tendu, alors quel sera son destin ? L'appel à la culture grandit au lieu de s'étioler. C'est le secteur éducatif qui continue à protéger la culture dans l'intention de répondre aux aspirations du peuple et de garder la mémoire du Liban par voie de transmission aux générations.

Les revendications publiques quant au droit de tous les citoyens à l'éducation et à la culture ne peuvent que consolider les liens entre ces deux secteurs. Ainsi, un regard rétrospectif sur l'Université Libanaise, la plus grande institution académique du Liban, révèle la volonté de tout un peuple d'accéder à ses droits, à l'information, à la connaissance, à la culture et à l'éducation. C'est l'Université publique qui répond aux aspirations de la population :

«L'idée de fonder l'Université Libanaise a vu le jour, pour la première fois, le 11 décembre 1948 à Beyrouth, lors d'un discours prononcé par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hamid Frangié, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la troisième Conférence de l'UNESCO : Le Liban espère voir dans ce lieu une université libanaise dont l'esprit reflète celui de l'UNESCO» annonce-t-il ce jour-là.

La création de l'Université Libanaise est le résultat, dès le 23 janvier 1951, de grands mouvements estudiantins et populaires accompagnés d'une série de grèves générales auxquelles ont participé des étudiants

et universitaires [...]. Ces mouvements ont donné lieu, par ailleurs, à des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ce qui a contraint le gouvernement à se réunir le 5 février 1951».

Les principes et la stratégie de base de l'Université Libanaise cadrent avec les objectifs de l'UNESCO : les sciences, l'éducation, la communication et l'information sont mis au service de la diffusion de la culture de la paix et de l'émancipation du dialogue interculturel. Depuis sa fondation, l'Université Libanaise était un foyer de l'ouverture culturelle.

Eu égard à l'importance historique du Liban, pays détenteur d'un patrimoine culturel et d'un héritage spirituel riches, ayant foi en sa vocation civilisatrice, l'Université Libanaise fut la première institution académique à introduire depuis dix ans dans son cursus universitaire, un Master professionnel portant sur La Médiation culturelle : c'est un domaine d'étude de natures pluridisciplinaire et interdisciplinaire, dont l'objet est l'analyse des productions et des ressources culturelles, de la conception et la gestion des actions culturelles, de la maîtrise des techniques de rédaction et de communication au service de la promotion et de la diffusion de la culture, de l'industrie culturelle, des politiques culturelles, du management culturel, de l'Édition, du livre, du théâtre, du cinéma, du patrimoine, des musées. Le but est de renforcer les liens avec l'environnement culturel, et de créer de bonnes conditions de rencontre entre le public et l'œuvre culturelle. Renforcer le pouvoir public par les manifestations artistiques en quête de la démocratisation culturelle est le propre des acteurs culturels et des vétérans de la culture.

Ce diplôme favorise l'étude de la culture en tant que secteur indépendant et bénéficie des partenariats signés avec les universités et institutions culturelles à l'étranger. Des conférences, des ateliers et des projets ont lieu en dehors des murs de l'université, sur des sites publics ; ils contribuent à l'intensification de la cohésion intercommunautaire.

L'Université Libanaise s'engage dans des questions qui relèvent de la citoyenneté, comme la mobilisation écologique en faveur de locaux sans tabac et en faveur du recyclage de papiers.

Un autre exemple concerne la mobilisation des étudiants pour venir en aide aux sinistrés de l'explosion du 4 août 2020, sachant que plusieurs sites de

l'université ont connu une étendue des dégâts, mais la volonté de survivre au terrorisme l'emporte par-dessus tout. En effet, des professeurs et des masterants – toutes confessions confondues – les uns sont spécialisés dans le domaine de la conservation du patrimoine, et les autres sont spécialisés en archéologie et en muséologie - se sont engagés dans une mission de sauvetage du patrimoine mobilier de Beyrouth à la suite de l'explosion du 4 août : l'équipe a pu sauver plus d'un millier d'objets d'art provenant des anciennes demeures détruites. D'autres équipes se sont chargées de s'associer aux citoyens au service du balayage et du nettoyage des quartiers affectés par l'explosion des encombrants, par les vitres cassées et les murs démolis. Au Liban et d'une manière générale, le secteur éducatif se porte garant des mentalités, des valeurs et des traditions libanaises. Une lueur d'espoir soutient la culture, voire même l'éducation à la culture. Les programmes scolaires et universitaires renferment des cursus réservés à l'art, aux pratiques artistiques, à la créativité, au sport, aux incursions touristiques et aux visites des musées. Des instituts des Beaux-Arts, des facultés des Arts, des salles de théâtre, des soirées, des spectacles et des événements culturels se déploient sur le territoire libanais. Aux années 90, l'accord de Taëf qui mit fin aux conflits, consacra le rôle du secteur éducatif dans la transmission culturelle des valeurs et traditions et dans la formation des talents, tout en préservant le caractère démocratique du Liban.

Les principes et objectifs généraux de l'Éducation au Liban précisent que les nouveaux programmes d'enseignement «se proposent de développer la personnalité du libanais en tant qu'individu, en tant qu'élément productif d'une société libre et démocratique, en tant que citoyen obéissant aux lois et aux principes qui fondent l'existence de la patrie. Ces programmes satisfont également aux impératifs dictés par la volonté d'édifier une société évoluée et cohérente, où les citoyens vivent unis dans un climat de liberté, de justice, de démocratie et d'égalité».

Les nouveaux programmes visent à concrétiser les dimensions intellectuelles et humaines basées sur la liberté, la justice, la démocratie, l'ordre moral et le patrimoine spirituel qu'il faut préserver. La réforme est au service de «l'attachement à la culture nationale et à l'ouverture aux autres cultures, aux valeurs humaines et à la modernité, cet attachement

constituant une participation active à ces cultures et une source de développement et d'enrichissement mutuels».

Ils visent à concrétiser des Dimensions sociales. L'éducation constitue une priorité nationale : c'est un droit dû à tous les Libanais. La formation du citoyen est consolidée «par la pratique des activités culturelles, sociales, artistiques et sportives dans la limite des moyens de l'individu et de ses désirs. Elle est également renforcée par l'introduction de l'éducation civique (et morale), écologique (démographie et urbanisme compris), sanitaire (et familiale) dans les programmes d'études correspondants aux divers cycles de l'enseignement».

A part le Ministère de l'Education Nationale, les Ministères de la Culture, de l'Information et de la jeunesse et des sports prennent part aussi aux affaires de la culture, créent des espaces culturels et travaillent à la gestion des projets culturels, à la préservation du patrimoine et à l'organisation d'expositions de livres à l'internationale.

A titre d'exemple, le Ministère de la Culture appuie la réouverture, en 2017, de Hammana Artist House (Hammana un village de la montagne libanaise qui a inspiré Alphonse de Lamartine), rénové et réaménagé en la présence d'artistes et du Collectif Kahraba, chargé de la mission de propagation de l'art dans toutes les régions libanaises. Les artistes ont foi dans la capacité de l'imaginaire, de l'art et de la culture pour améliorer le monde.

D'autres services sont chargés de culture, à savoir la Direction Générale des Antiquités, le Service de la Bibliothèque nationale, le Service des affaires culturelles et des beaux-arts, le Conseil national pour le développement du tourisme, la maison de l'artisanat libanais, la Science et la Culture et la Commission nationale des musées.

Autant de formes et de projets culturels irriguent la société libanaise même en pleine tension. Le Liban, comme d'autres pays, était assujéti à une longue période de confinement, comme d'autres pays d'ailleurs. Or, ce cavernage – si nous pouvons nous exprimer ainsi - n'a pas empêché les Libanais de faire montre de leur passion pour la culture, pour les arts du spectacle, pour les concerts et les rencontres dans les festivals du livre. Le redressement n'est pas impossible, pour peu que les Libanais

sachent transformer les épreuves vécues en une aubaine, en une nouvelle occasion de ramener la vie à elle-même. Le tout serait de mobiliser la totalité de l'individu. Les Libanais n'ont pas tardé à saisir cette sagesse qui est inhérente à leur environnement.

Pour une nouvelle écologie culturelle et holistique

Sous la crise, la culture est un recours majeur. Les citoyens exigent que la culture retentisse avec les vœux de l'âme collective, avec les besoins de la cité, besoins qui dépassent les loisirs et les exhibitions culturelles des artistes. Dans un contexte de violence et de menace quotidienne, il est demandé à la culture de répondre aux aspirations des citoyens, et de définir ce qui manque au peuple pour préserver le vivre-ensemble, le mélange et la sérénité. La culture se voit chargée de nouveaux déterminants existentiels : « Les idées, les théories n'existent pas en dehors de la vie mentale qui les anime. Elles ont besoin d'être sans cesse régénérées, re-générées. » (Edgar Morin, *La méthode – 2. La vie de la vie*, Paris, Seuil, « Points Essais », 1980, p. 85).

Depuis plus d'une trentaine d'années, le Liban connaît un nouvel essor culturel. Comme il est difficile de changer la réalité extérieure, amère et endolorie, le citoyen saisit la sagesse de se transformer lui-même, au niveau individuel d'abord. Un nouvel élan culturel, que nous qualifions de latéral, se développait parallèlement à la culture qui est de nature esthétique. Cette culture latérale porte sur la science de la conscience : c'est une culture parallèle où transperce une séparation d'avec la politique et l'Histoire. Elle fut introduite au Liban grâce à la société civile, et ce n'est que tardivement que le secteur éducatif finit par s'ouvrir progressivement à de nouvelles formes de savoir qui consacrent cette culture latérale ou parallèle comme un domaine distinct de l'éducation classique.

Ouvert aux civilisations d'Extrême-Orient et d'Occident, le Liban est avant-gardiste au Moyen-Orient dans l'intégration des techniques de croissance personnelle et d'accès aux ressources intérieures. Cultiver le spirituel et le pouvoir du mental est le propre des Libanais. La montagne libanaise a tant été chantée par les voyageurs occidentaux du XIXe siècle, pour être un paradis propice au recueillement et à la méditation. Pays des Saints et des croyants de toutes les communautés, le Liban ne cessait de nourrir une

forte tendance à la spiritualité et au repos de l'âme, alors qu'il est en pleine guerre civile. C'est durant les moments de tension extrême que bon nombre de Libanais étaient conscients de la nécessité et de l'urgence de rompre les amarres avec une guerre qui n'est pas la leur, pour ramener la paix au plus profond d'eux-mêmes et dans leur environnement chéri. Les mécanismes de transformation personnelle en Occident et en Extrême-Orient se déploient en diverses écoles de transformation personnelle. Ces écoles et malgré la différence de leurs mécanismes et stratégies, ont pour principe l'éveil intérieur ; elles concourent vers une conception holistique de l'être humain, de la maladie et de la guérison (exemples : la Médecine Quantique, la Médecine Alternative...). Traiter une maladie revient non pas à en traiter les symptômes, mais le tout est de remonter à la racine du déséquilibre.

Cette conception holistique revient à l'impact de la civilisation extrême-orientale sur la pensée occidentale. Il faut attirer l'attention sur le fait que, s'engager dans la culture du développement personnel, n'exige point que l'on s'approprie une identité autre ni une religion autre. Les cultures se répondent les unes aux autres. L'altérité ne peut qu'enrichir l'identité.

Etant en quête de paix et d'harmonie, le citoyen Libanais accueille différents aspects de la pensée positive comme une culture parallèle ou latérale qui finit par s'intégrer à la culture nationale : elle s'articule aux domaines de la santé, du bien-être et de la croissance personnelle. Le but est de recouvrer la cohérence collective et le bien-être social au travers du progrès individuel. Tout travail sur soi passe par un mécanisme de nettoyage intérieur très profond, un mécanisme chronophage. Les techniques de développement personnel contribuent à ramener l'homme à ses ressources les plus profondes, d'où émergent les talents et potentiels cachés, voire même bloqués. Cette culture de soi vise le déblocage et la libération intérieure qui empêchent l'épanouissement de l'être. Ainsi, les différents mouvements de méditation, de respiration, de relaxation et de yoga, et les différents mécanismes d'activation des fréquences cérébrales, se frayent davantage leurs voies dans la société libanaise.

C'est une nouvelle réalité culturelle qui s'est fermentée et qui a fini par s'imposer comme une rupture avec les secteurs politique et économique : la tendance sociale à se séparer de la violence, à refuser de s'impliquer dans les conflits, crée une différence culturelle car les citoyens sont nécessaires

(Bataille). Le propre de la culture est la rupture qui puisse préparer le redressement en gestation, à long terme.

Pour parler en termes Moriniens, c'est une nouvelle écologie mentale et culturelle qui est en voie d'extension, par refus de la guerre, qu'elle soit intestinale ou bien extérieure ; une écologie qui recèle un éveil de la conscience libanaise à l'urgence d'intégrer la paix au quotidien et de la manifester. L'éveil implique nécessairement un travail de transformation intérieure, mentale, émotionnelle et spirituelle. Il peut assurer une cohérence collective, mais l'important est de solidariser la collectivité, ce qui n'est pas toujours très évident. Entreprendre les premiers pas vers la lumière, sera prometteur.

La société civile est active dans le champ culturel latéral. Fonder des centres de méditation et de respiration collective ne fait qu'augmenter et on offre aux citoyens différentes modalités de bien-être, différents programmes et même une option plein air. Ainsi, on pratique le yoga en pleine nature : les montagnes conviennent les intéressés à des retraites de méditation et de respiration. Le festival du yoga et la Journée Mondiale du yoga sont annuellement célébrés au Liban.

Les médias assument le rôle de formation à cette culture : on présente à la télévision des leçons de yoga et des séances de Life Coaching pour améliorer les manières de vivre. Récemment, les séries télévisées introduisent cette pensée positive dans les dialogues. La médiatisation de cette culture mérite d'être retenue et elle s'articule à la conception esthétique la culture.

L'Histoire et la rue prennent part à la culture parallèle. Durant la période de révolution qui commença le 17 octobre 2019, et pour formuler le vœu de paix, des manifestants pratiquèrent le yoga dans une rue bloquée du centre-ville face à des contre-manifestants. Le développement personnel s'approprie le territoire pour le transformer en un espace de paix et d'entente.

Dans le même contexte de transformation de l'Histoire et de l'espace en un vecteur de paix, l'ONG KOUN (كون), en 2019, n'hésite pas à vulgariser la culture de soi et à rendre le yoga accessible aux réfugiés palestiniens comme aux réfugiés syriens. C'est une tentative de prévenir la violence, l'exclusion et la précarité.

En ces temps de mutations décisives de l'avenir du Liban, les secteurs éducatifs, scolaire et universitaire, et pour consolider l'intégration sociale, prennent part aux techniques de croissance personnelle, parce qu'elles permettent de développer des états de conscience libératrice de l'angoisse. Ce sont des mécanismes de soft power qui renouvellent les énergies et développent des possibilités intérieures illimitées, favorisant la résilience en temps de crise. Elles ont des fonctions préventive et prospective. Le Libanais a compris l'importance de changer de paradigme en temps de crise et d'expérimenter la culture comme champ de conscience en perpétuel développement, progressif et durable.

Consciente de sa mission éducative et édifiante, l'Université Libanaise est active et innovante dans le secteur éducatif universitaire. Elle fonde le centre MINE qui dispense une myriade de formations en croissance personnelle, basées sur le rapport corps-émotion-spiritualité :

- Motivational behavior and speech.
- Entrepreneurship.
- Efficacité et bien-être au travail.
- Time management.
- Self-love and self-development.
- Breathing and happiness.
- Body language for career success.
- Constructive communication.
- Leadershift / Digital leadership.
- Understand anger and control it.
- Resilient mindset in uncertain times.
- Building rich and meaningful life.
- How to positively manage conflicts.
- Find your purpose.
- Behavioral finance (neurofinance / neuroeconomy).
- Career coach.
- Life coaching.

La quête des moyens de défense et d'immunité personnels ne fait que s'accroître. Le secteur éducatif en devient conscient. Quelques universités privées ne manquent pas de dispenser des cours de yoga et de méditation. Dans quelques écoles, on dispense des séances de yoga pour le personnel et on articule cette culture aux arts du théâtre pour finir l'année en beauté et assurer des moments zen.

Le Liban est une pépinière de cultures plurielles qui se frayent leurs voies pour répondre au désir de mener une vie meilleure. Les nouvelles générations prennent part au développement personnel durable grâce au secteur privé. Ainsi d'autres formes culturelles émergent.

En plein déclin du pays, on dispense des formations autour de l'Étiquette, du Protocole, des Bonnes Manières et du Savoir-Vivre et qui sont le propre d'une société qui s'intéresse au paraître comme à l'être. Sur un autre plan, des clubs mobilisent les intéressés pour pratiquer la marche et la randonnée au cœur d'un patrimoine naturel préservé. C'est par les multiples versants de la culture que les Libanais œuvrent à contrecarrer la réalité : «La culture ne doit être considérée, ni comme un concept, ni comme un principe indicatif, mais la façon dont est vécu un problème global», (E. Morin, De la culturanalyse à la politique culturelle, p. 6). Bien évidemment, les effets transformateurs et édifiants que la croissance personnelle peut apporter à la société, n'émergeront pas du jour au lendemain. La conscience collective se doit d'être mobilisée à cet effet. Bref, la réalité culturelle au Liban est complexe : elle oscille entre pouvoir et impouvoir. A part l'appui de l'Éducation, le secteur civil s'engage dans les questions liées à l'intégration citoyenne, et introduit de nouvelles formes culturelles parallèlement aux arts. Au-delà de ses fonctions de transmission de valeurs et de communication entre le public et l'œuvre, la culture est un langage qui véhicule la paix, l'élégance de la vie et le vivre-ensemble.

La culture est à même de modifier les liens, de déplacer les rapports de force et de les orienter vers l'édifications d'une société. Or, son chemin reste semé d'embûches dans un contexte en crise. Il est temps de grandir en culture et de retrouver la cohérence individu-société afin de recouvrer le paradigme humain perdu (Edgar Morin) et de se protéger contre la médiocratie.

CENTRE DES POLITIQUES HOLISTIQUES POUR LA PROMOTION DE LA RÉALITÉ CULTURELLE

Collection d'ouvrages

- Directeur Général de l'ICESCO :
Dr. Salim M. ALMALIK
- Directeur responsable :
Pr. Mohamed ZINELABIDINE
 - Directeur de la publication
 - Directeur du Secteur de la Culture & de la Communication à l'ICESCO
- Coordinateur de réalisation :
M^{lle} Hafsa BOUIBES
- Design & Photocomposition :
M^{me} Nezha RINGA
M^{me} Salma TALBI



JOIN US !

انضموا إلينا

REJOIGNEZ-NOUS